

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

Société d'histoire locale



nouvelle série n° 26

2010

EN COUVERTURE

Mairie et Eglise de Sceaux (milieu XIX^e siècle)

**Lithographie – J. Arnoud, d'après Chapuy
de gauche à droit : entrée du jardin de la Ménagerie
ancienne Mairie, bâtiment de la gare, corps de garde,
église avant la reconstruction de la flèche**

Sommaire

TRAVAUX ET RECHERCHES :

L'Eglise Saint-Stanislas des Blagis
Martine Grigaut et Micheline Henry..... p.3

Une Grande famille scénne oubliée : les Olivier de Corancez
Jean-Luc Gourdin..... p.25

Les Membres de la Cigale et le jardin des Félibres
Albert Giraud..... p.71

Giraudoux Khâgneux
Maud Espérou p.75

Rue des Chêneaux ou rue des Chéneaux
Thérèse Pila..... p.77

COMPTE RENDU DE VISITE :

Église Saint-Augustin
Micheline Henry..... p.79

EPHEMERIDES 2009 p.83

VIE DE L'ASSOCIATION :

Rapport moral 2009
Martine Grigaut p.85

In memoriam *Françoise Petit*..... p.87

LES AMIS DE SCEAUX

Société d'histoire locale fondée en 1924

La société des Amis de Sceaux a pour objet de rechercher, de recueillir, d'inventorier tous documents, témoignages, souvenirs concernant la ville de Sceaux et sa région et de les mettre à la disposition du public.

*Elle a son siège à la Bibliothèque municipale, 7 rue Honoré de Balzac, 92330.
Tél. 01 41 13 77 98. lesamisdesceaux@orange.fr*

Présidente	Martine Grigaut
Présidente d'honneur	Thérèse Pila
Vice-présidentes	Jacqueline Combarous, Micheline Henry
Secrétaire générale	Hélène Frechin
Secrétaire générale-adjointe	Claire Balland
Trésorier	Jean-Bernard Festal
Trésorier-adjointe	Fabienne Corbière
Membres d'honneur	Erwin Guldner †, Renée Lemaître †
Membre de droit	Jean-Philippe Allardi

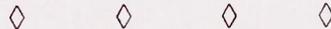
Conseil d'administration

Claire Balland, Jeanne Beaugrand, Jacqueline Combarous, Fabienne Corbière, Maud Espérou, Jean-Bernard Festal, Françoise Flot, Hélène Frechin, François Garapon, Jean-Luc Gourdin, Martine Grigaut, Micheline Henry, Pierre Jaillard, Annie Marsh, Paul Mathis, Marianne de Meyenbourg, Germaine Pelegrin, Françoise Petit, Bruno Philippe, Thérèse Pila, Catherine Rhein, Monique Saunois.

Cotisation

Membre bienfaiteur	Par couple	Individuelle
A partir de 35 €	25 €	20 €

Une permanence de l'Association est ouverte, dans la salle du fonds local de la Bibliothèque municipale, les samedis de 14 h. à 17 h. et les jeudis de 17 h. à 19 h., excepté pendant les vacances scolaires.



Bulletin des Amis de Sceaux
Revue annuelle paraissant au printemps

ISSN 0758-8151

Directeur de la publication Martine GRIGAUT
Composition et mise en page MICRO UNIVERSITE, 13 rue Champollion, 75005 Paris
Impression ABON COPIES 127 boulevard Saint-Michel, 75005 Paris

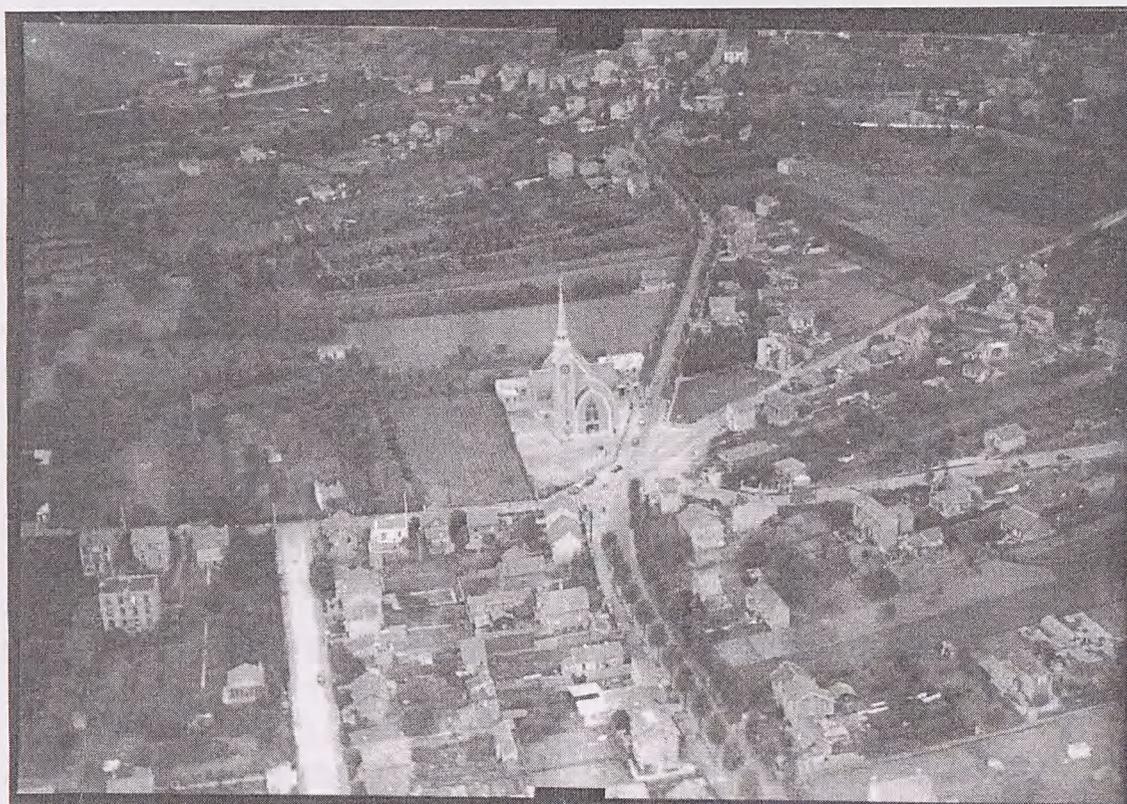
Prix au numéro : 12 €

Le Bulletin est servi gratuitement à tous les adhérents

L'Église Saint-Stanislas des Blagis

Cet article est un travail collectif. Si Micheline Henry s'est intéressée aux prémices de la construction et à l'architecture de l'église Saint-Stanislas des Blagis, Martine Grigaut s'est attachée à approfondir le contexte historique de cette réalisation.

Dès la descente du R.E.R. à Bourg-la-Reine, on remarque vers l'ouest un clocher élancé et gracile surmonté d'une flèche aux quatre cadrans. Inscrite dans un terrain en trapèze dont la petite base fait face à l'avenue de Bourg-la-Reine, Saint-Stanislas, lorsqu'on la considère de cette avenue, semble exercer sur le fond de la vallée la domination que lui confère la situation stratégique dont elle jouit.



Archives de la paroisse Saint-Stanislas des Blagis

Inaugurée en 1936, cette église est l'un des nombreux édifices construits dans les années 1930 grâce à l'œuvre de l'archevêché de Paris : « les Chantiers du Cardinal ».

Intéressons-nous tout d'abord au contexte historique dans lequel l'initiative a vu le jour.

Le cardinal de Paris, Mgr Verdier, a été sensibilisé par l'ouvrage du Père Lhande : *Le Christ dans la banlieue*. Cet auteur, en effet, démontrait que la banlieue parisienne était dépourvue de lieux de culte alors que son poids démographique ne cessait de croître : en 1931 la Seine-banlieue comptait 2 190 000 habitants soit 41,4% de la population de la Seine.

Créée à la Noël 1931, l'Œuvre des nouvelles paroisses de la Région parisienne, plus connue des Parisiens sous le nom de « Chantiers du Cardinal », répond à deux soucis majeurs :

- Doter les quartiers, insuffisamment desservis religieusement, d'églises, de presbytères, de locaux paroissiaux pour atteindre la norme d'un lieu de culte pour 10 000 habitants.
- Donner du travail aux ouvriers et artisans d'art à une époque où la France, touchée par la crise économique mondiale, est confrontée à une hausse du chômage.

Le cardinal a confié l'administration des chantiers au vicaire général Mgr Touzé qui a noué des relations de confiance avec le président de l'office des habitations à bon marché du département de la Seine, Henri Sellier, qui détermine l'implantation des grands ensembles de logements sociaux.

Certaines communes soucieuses de doter d'un lieu de culte leurs quartiers excentrés louent à l'association diocésaine un terrain par bail emphytéotique quand celle-ci ne peut l'acquérir.¹

Cet ambitieux projet a un coût. L'archevêché recourt à un emprunt d'un montant de 20 000 000 F. lancé par le Crédit Industriel et Commercial. La souscription a été couverte en quatre heures. La revue des Chantiers qui porte le même titre que l'ouvrage du père Lhande, n'est pas peu fière d'informer ses lecteurs du succès de l'opération².

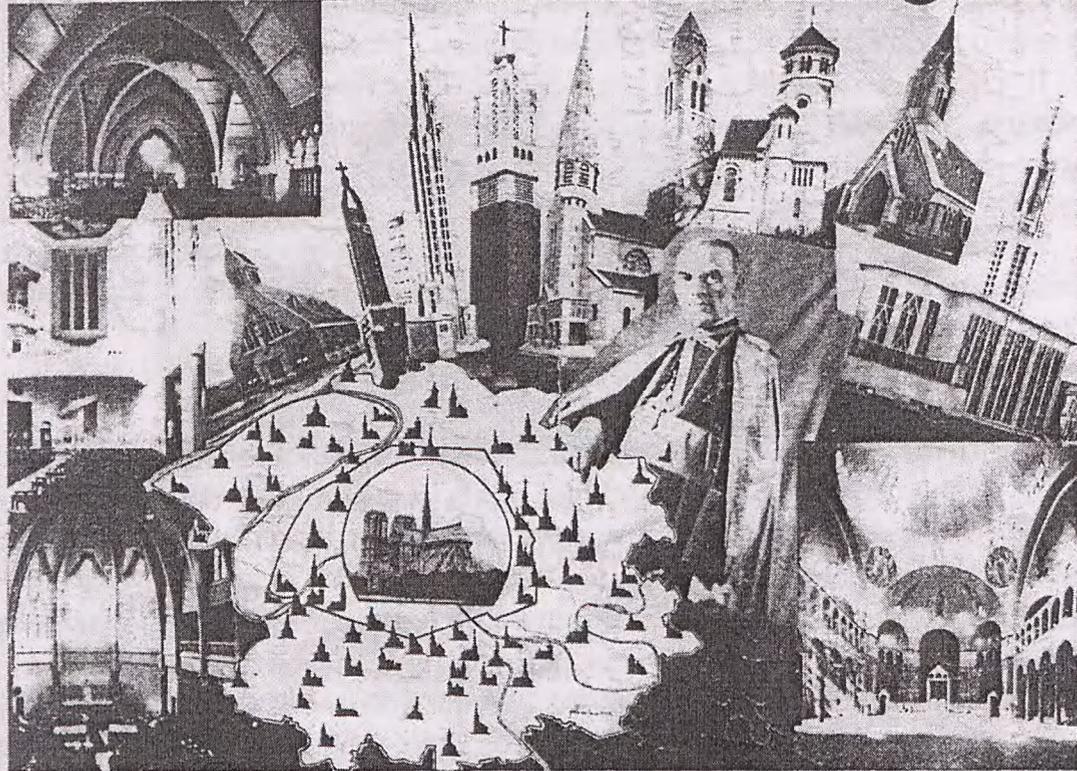
C'est toujours cette même revue qui reproduit tracts et affiches distribués dans tout le diocèse pour démontrer le lien entre la construction d'églises et la lutte contre le chômage. « Un chantier ouvert c'est du travail pour près de 305 corporations ouvrières. » Le premier numéro de la revue reproduit un appel pressant à souscrire « généreusement » à l'emprunt.

Le vicaire général s'est bien acquitté de sa tâche puisqu'une centaine d'églises sont construites en huit ans, ce qui justifie le surnom donné à Mgr Verdier : le Cardinal aux cent églises.

¹ Antoine Le Bas : *Des sanctuaires hors les murs, Eglises de la proche banlieue parisienne 1801-1965*, p153-154.

² *Le Christ dans la banlieue* n°3 1932 page 2 et 3 ; le numéro suivant publié pour les lecteurs de province l'affiche accompagnant la souscription : « pour lutter contre le chômage, aidez votre archevêque à ouvrir les chantiers des églises ».

Le Cardinal aux cent églises



Notre illustration représentant Son Eminence le cardinal Verdier (photo L. Neuville) et la répartition des nouvelles églises dans PARIS et dans le département de la SEINE. En médaillon, Notre-Dame de Paris. Du côté gauche, de haut en bas : l'intérieur de Saint-Yves des Quatre-Chemins, à LA COURNEUVE; orgues et tribune de Sainte-Agathe d'ALFORTY; l'intérieur de Saint-Joseph de VILLENEUVE-LA-GARENNE. A droite, en bas, l'intérieur de la grande église de Saint-Esprit, à BANCY (12^e arr.). En haut, de droite à gauche : les sibyllotes et clochers de Sainte-Agathe d'ALFORTY, Saint-Yves de LA COURNEUVE, Sainte-Jeanne-d'Arc de la MUTUALITE-St-Denis, Saint-Pierre de Chailly (18^e arr.), Saint-Jean de GRENELLE (15^e arr.), Notre-Dame des Missions du Croix-de-France (ex-pavillon des Missions de l'Exposition Coloniale), Saint-Jacques de MONTROUGE, St-Saint-Pierre à ALFORTVILLE, Saint-Joseph de VILLENEUVE-LA-GARENNE (photos Wide-World, Bonne Presse, Sartory, Brikard).

Avec l'aimable autorisation des éditions Privat

C'est en janvier 1931 que le cardinal confia à l'abbé Callon la création d'un nouveau centre religieux aux Blagis et sa nomination semble avoir été précédée de pourparlers entre le maire de Sceaux, Vice-président du comité diocésain de la F.N.C.³ et l'archevêché. Dans un courrier, daté de 1930, conservé à l'Evêché de Nanterre, et reproduit en annexe, le maire Charles le Blanc envisage deux solutions :

- soit nommer « Monsieur l'abbé Callon comme premier vicaire de la paroisse de Sceaux, chargé en outre de l'organisation du centre religieux des Blagis, comme Administrateur » ;
- soit « le nommer dès maintenant, Administrateur de ce centre avec mission de prêter son concours à la paroisse de Sceaux, la population relevant du nouvel administrateur n'étant pas encore, bien que croissant assez rapidement, suffisamment nombreuse pour absorber tout son temps ».

³ La Fédération Nationale Catholique est créée en 1924, en réaction à la politique anticléricale du Cartel des Gauches, alors au pouvoir.

Du centre religieux des Blagis à la paroisse Saint-Stanislas

Quand il devient responsable du centre des Blagis, André Callon est âgé de 38 ans et occupe alors la fonction de missionnaire diocésain.

Il choisit un emplacement qui n'était qu'un croisement de chemins de campagne, sur trois communes, aujourd'hui confluent des voies majeures du quartier ; avenue Jean-Perrin, avenue de Bourg-la-Reine, avenue du Maréchal-Foch.

Le terrain consistait alors en cultures maraîchères, et les propriétaires intéressés, mis au courant des projets, ne voulaient pas se dessaisir de leurs champs qui leur rapportaient gros.

Grâce à son esprit de persuasion, l'abbé Callon fit conclure l'affaire, et l'association diocésaine acquit le terrain pour 300 000 F.

Il entreprend des démarches administratives. Dans une lettre datée du 31 octobre 1931, conservée par les Archives municipales de Fontenay-aux-Roses, « il s'engage en tant que propriétaire, à se conformer à tous les règlements de police et de voirie en vigueur et à acquitter les frais de première réquisition », en vue de l'édification d'une chapelle en bois. Il termine sa lettre en demandant l'exonération d'impôt à toute construction neuve.

Cette chapelle de bois, en effet est une ancienne salle de dessin du collège Stanislas de Paris fréquenté au temps de ses études par André Callon. Donnée, transposée et remontée, elle fut inaugurée en décembre 1931 sous le vocable de Saint-Stanislas des Blagis⁴ et devint donc le premier bâtiment officiel.

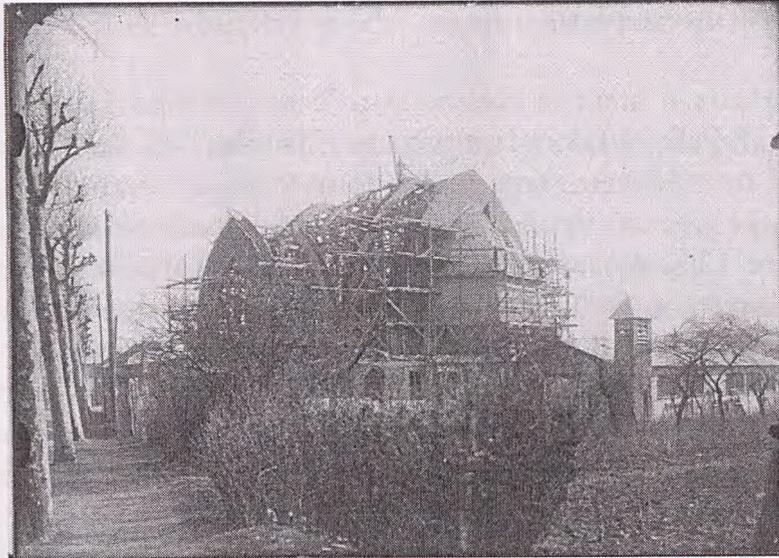
Les années 1932 à 1935, années de défrichage selon la terminologie retenue par le prêtre⁵, voient se développer, outre les mouvements de jeunesse comme les patronages, des œuvres sociales ouvertes à tous :

- un dispensaire, situé dans un baraquement dans l'actuelle rue du Docteur Roux dont le fonctionnement est assuré par des religieuses venues de Châtillon ;
- une garderie qui deviendra par la suite la première école du quartier.

Très vite, la construction d'une véritable église s'imposa. En 1934, des plans furent déposés à l'Archevêché. Le budget s'élevait à 1 500 000 F. Une famille amie en souvenir d'un fils séminariste tombé lors de la Guerre 1914-1918, en fournit le tiers ; une souscription auprès du collège Stanislas de Paris donna le second.

⁴ Pour remercier le collège Stanislas de Paris du don de la salle de dessin réalisée en bois, le Cardinal Verdier décida que le centre religieux qui allait s'ouvrir porterait le nom de Saint-Stanislas.

⁵ Brochure : Appel à nos Amis.



Archives de la Paroisse Saint-Stanislas des Blagis

La première pierre fut posée le 24 Juin 1934 et dans la lettre que l'abbé Callon adresse au maire de Fontenay-aux-Roses pour l'inviter à la cérémonie présidée par le cardinal Verdier, il écrit « je sais que son Eminence serait sensible à une nombreuse représentation de votre conseil municipal. Personnellement j'y serais sensible.⁶

S^t-Stanislas des Blagis
(Nouvelle chapelle de secours
de la Banque Paribas)

Adresse : 13, Rue Nouvelle, 13
SCEAUX (Seine)

Abbé ANDRÉ CALLON
Administrateur
Téléphone : ALESIA 18.96
C. Chèque Postal : Paris 521.69

Pour se rendre à Saint Stanislas : prendre Porte d'Orléans un des tramways passant par Boulogne-Bas, descendre à Larré - Rue de Boulogne, prendre la rue de Fontenay tout droit jusqu'à la chapelle, 10 mètres à gauche.

Le Vendredi 8 Juin 1934



*Courtois je ne puis être en mesure de vous
faire de vos Administrateurs.*

*Enfin une bonne reprise, et comme
je suis de communiquez cette lettre à votre
conseil, j'espère que M. le Maire, et non
seulement de vous.*

Monsieur le Maire,

*Cette lettre a pour but d'inviter officiellement
le Conseil Municipal de Fontenay à la pose
de la Première pierre de notre nouvelle
Eglise - cette belle cérémonie aura lieu
le Samedi 24 Juin à 10h30 et sera présidée
par Son E. Eminence le Cardinal Verdier.*

*Je sais que Son E. Eminence serait sensible
à une nombreuse représentation de votre
Conseil Municipal; personnellement j'y serais
sensible. La construction d'une nouvelle
Eglise se fera et ce sera une affaire de 1936*

*André Callon
Administrateur
de S^t Stanislas des Blagis*

Archives municipales de Fontenay-aux-Roses

⁶ Il envoie une lettre aux termes identiques pour l'inauguration de la nouvelle église le 10 Mai 1936.

La pose de la première pierre

Deux journaux relatent la cérémonie : l'hebdomadaire *La Rive Gauche*, dans son édition du 28 juillet 1934 et la revue des Chantiers, *le Christ dans la banlieue*, en octobre 1934. Ils décrivent une foule nombreuse et citent les personnalités présentes : S.E. Le cardinal Verdier, accompagné du vicaire général, Mgr. Beaussart, l'ancien ministre Champetier de Ribes, président des anciens élèves du collège Stanislas, du Directeur dudit établissement, des maires de Fontenay-aux-Roses Auguste Bled, de Bourg-la-Reine, Charles Nomblot, et de Sceaux Charles le Blanc, entourés des délégations de leurs conseils municipaux.



Archives de la paroisse Saint-Stanislas des Blagis



Abbé Callon



Cardinal Verdier



Charles Nomblot



Charles le Blanc

Cette cérémonie semble avoir été troublée. Dans son compte rendu, *La Rive Gauche* mentionne ceci : « la manifestation projetée par quelques individus, étrangers, bien entendu à la région.... ».

Il s'agit sans doute du rassemblement, annoncé par un tract, destiné « A la population laborieuse de Sceaux, Bagneux, Fontenay et Bourg-la-Reine ».

Cet appel émane du Rayon de Montrouge, section locale du Parti communiste.

Quelle en est la teneur ?

La célèbre formule de Karl Marx : « la religion est l'opium du peuple » est mise en exergue.

« Cardinal Millionnaire Verdier » Cette allusion évoque l'emprunt de 20 millions contracté pour mener à bien les constructions d'églises.

Aucune des communes n'étant administrée par le Parti communiste, elles sont qualifiées de « **Municipalités Réactionnaires** »

La « boutique à Messes » rappelle l'anticléricalisme du Parti communiste.

« Quelques ouvriers travail momentané » On regrette le petit nombre d'ouvriers embauchés et la durée de ce travail limité à la construction d'églises⁷

« Exploiteurs en soutane » on applique au clergé un terme, habituellement réservé aux patrons

On suggère aux ouvriers de faire appliquer les tarifs syndicaux : peut être est-ce une allusion à des tarifs minorés. Rien à notre connaissance ne permet de le confirmer ni de l'infirmer.

Le tract fait ensuite référence à la situation politique du pays en dénonçant l'utilisation des décrets-lois du gouvernement Doumergue en charge de la politique du pays depuis février 1934.

On invite donc les travailleurs de la région à imiter ceux d'Argenteuil et de Châtillon qui ont certainement manifesté lors de l'inauguration de nouveaux lieux de culte. En caractère gras et soulignée, une phrase conclut ; « **Tous à St. Stanislas à 10 heures.** » soit une demi heure avant le début de la cérémonie.

24 juin 1934

Parti Communiste - Rayon de Montrouge

" La RELIGION est l'OPIMUM du PEUPLE "

A la population laborieuse de Sceaux, Bagneux, Fontenay, Bourg-la-Reine

TRAVAILLEURS !

Dimanche 24 Juin doit avoir lieu à St-Stanislas DAGIS la pose de la première pierre d'une nouvelle Eglise.

C'est le Cardinal-Millionnaire VERDIER lui-même qui doit présider, entouré des MUNICIPALITÉS REACTIONNAIRES et en grande pompe à la fondation de cette nouvelle boutique à messes.

Pour construire leur officine le clergé soutire de l'argent aux travailleurs sans prétexte d'enlever le chômage.

Quelques ouvriers favorisés seulement y trouveront un travail momentané. Par contre nous mettons en garde les chômeurs contre ces exploiteurs en soutane pour qu'ils exigent l'application des tarifs syndicaux.

Au moment où les préparatifs de la guerre sont poussés fébrilement, où le gouvernement de l'Union Nationale frappe les travailleurs par les décrets-lois de misère, cette démonstration du clergé auxiliaire de l'Etat-Major, (bénéficiaire de canons et de navires de guerre) ASSISTE des FASCISTES, est une véritable provocation à la classe ouvrière.

Travailleurs de la région !

Tout comme à ARGENTEUIL et à CHATILLON vous relèverez ce défi et ne permettrez pas à VERDIER et sa clique l'étalage de son poison.

TOUS à St-Stanislas Dagis Dimanche à 10 heures !

Archives CSCB

⁷ Dans un avis aux chômeurs publié dans la Rive Gauche du 28 juillet 1934, l'abbé Callon écrit : les hommes et les jeunes gens qui voudraient être employés au fur et à mesure des besoins.... ».

De la pose de la première pierre à l'inauguration de la paroisse, l'abbé Callon ne ménage pas sa peine. Il va provoquer l'irritation du curé de Bourg-la-Reine, au sujet du périmètre de la future paroisse ; il envisage la ligne de chemin de fer comme séparation entre les deux paroisses, mais après une lettre de protestation du responsable de l'église de Bourg-la-Reine, on s'en tient aux limites traditionnelles entre Sceaux et sa voisine.

Il n'hésite pas à multiplier les brochures pour informer de l'avancement des travaux et créations annexes. Un « Appel à nos Amis pour les derniers 500 000 francs, absolument nécessaires » (voir document en annexe) s'accompagne de promesses.

Le 10 mai 1936 le Cardinal Verdier inaugure l'église et y installe l'abbé Callon curé de la nouvelle paroisse.⁸

INVITATION

L'Abbé André CALLON, Administrateur de Saint-Stanislas des Blagis (13, rue Nouvelle à Sceaux, Seine), a l'honneur de vous annoncer l'Inauguration de la Nouvelle Eglise, son Erection en Paroisse, et de vous faire part de sa nomination à la Nouvelle Cure

Il est heureux de vous inviter à la triple Cérémonie de la Bénédiction de l'Eglise, de l'Institution Canonique de la Nouvelle Paroisse, et de son Installation comme Curé, qui auront lieu

le Dimanche 10 Mai 1936, à 15 heures

sous la présidence de

Son Eminence le Cardinal Verdier

A l'issue des Cérémonies
défile à la Sacristie et
distribution de souvenirs

ENTRÉE LIBRE
Moyens de communication
Voir au verso

Archives CSCB

La Semaine Religieuse du 6 juin 1936, dans le compte rendu de cette cérémonie, rend hommage à l'ancien administrateur du centre religieux : « Aux premiers rangs de la nef, trois maires et trente huit conseillers municipaux avaient tenu à montrer par leur présence, combien ils suivaient avec intérêt les efforts du nouveau curé, dans la région depuis 5 ans ».

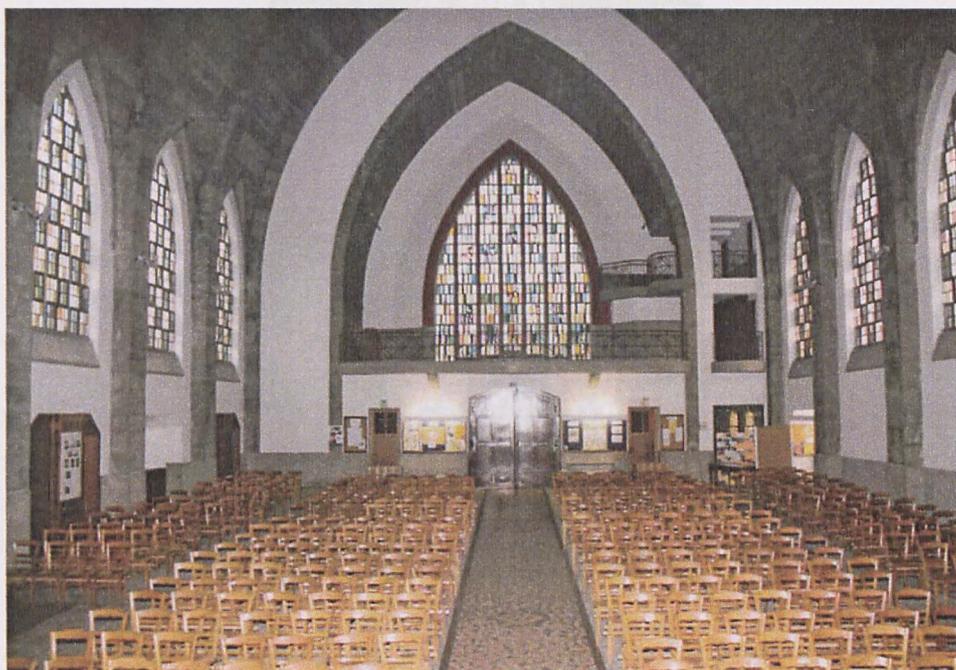
⁸ Pour des raisons de santé il démissionne dès 1937. Après avoir été responsable de la paroisse Saint-André à Montreuil sous Bois, il est de nouveau curé de Saint-Stanislas des Blagis pour 3 ans (1943-1946). En 1954 il devient délégué à l'œuvre des chantiers du Cardinal et le restera 10ans. En 1965 il est admis à la maison de retraite Marie Thérèse, Avenue Denfert-Rochereau à Paris où il meurt en 1975.

L'église et son architecture

L'architecte Georges Braive et son cousin Jean, ingénieur spécialiste du béton se chargent de la construction de l'ensemble

Architecture

L'église assez originale, construite en briques rouges apparentes de Saint Just en Chaussée, et en pierre de ciment, comporte un porche en berceau relativement important (10,50m X 5,50m, 17m de haut), formé de cinq arcs brisés en ogives. Ce décrochement, plus accentué au porche qu'au transept renforce l'impression de profondeur voulue par l'architecte. Initialement deux entrées latérales étaient prévues. La grande porte peinte en somptueux rouge brillant est agrémentée de fortes pentures de fer forgé.



Cliché Claude Desplanches

Le clocher dont la base carrée s'amenuise à la chambre des cloches est pourvu d'une chaire extérieure et décoré de grands claustras en béton. Une horloge à quatre cadrans permet de voir l'heure de très loin.⁹

Le coq qui surmontait la flèche octogonale du clocher menaçait de tomber lors d'une tempête en 1972. On fit appel à la caserne des Sapeurs-pompiers d'Issy-les Moulineaux ; le sergent Fraïoli suspendu au câble d'un hélicoptère Alouette III, muni de pinces coupantes sectionna le support du coq qui fut projeté sur la place , au préalable évacuée..

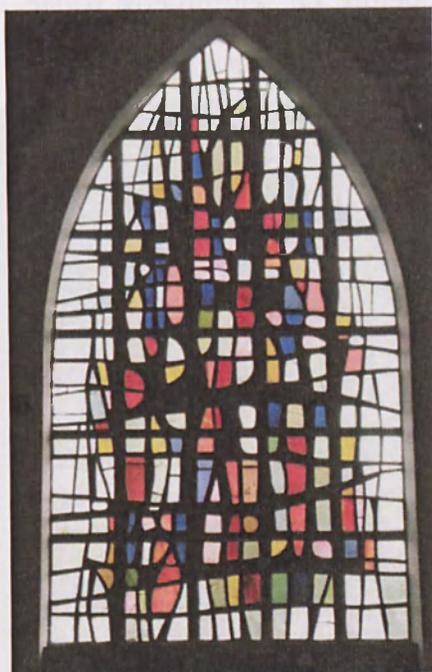
⁹ La cloche offerte à Saint-Stanislas par les fidèles de la Fondation a été bénie par l'archevêque de Paris, S.E.Mgr.Feltin le 13 novembre 1960. Aujourd'hui elle est branchée par un système électronique sur un satellite. Elle sonne les heures et les offices du culte.

Le curé fit don de l'objet aux Sapeurs qui le déposèrent au Musée des pompiers. Le coq fut remplacé par une simple rose des vents.

Les verrières en béton armé et verres spéciaux de Saint-Cobain étaient à l'origine d'une tonalité jaune sur lesquelles se détachaient en blanc une grande croix latine pour la façade, des croix de Saint- Pierre et de Saint -André pour les transepts et des croix de Lorraine pour la nef.

Ils sont aujourd'hui remplacés par de superbes vitraux dans des camaïeux de rose, de bleu, de jaune et de mauve qui laissent le soleil éblouir le chœur.

Leur réalisation est due à trois Maîtres- verriers de Fontenay-aux-Roses : les deux verrières du chœur par Jacques Le Chevallier, celles de la nef par son fils Guy et sa femme appréciés dans le milieu de l'art religieux



Cliché Claude Desplanches

Entre les voûtes en planches de béton armé reposant sur les arcs, et la couverture en ardoise violacée de Fumay posée à des crochets de cuivre, un matelas d'air empêche toute condensation.

Quand on pénètre dans l'église rien ne gêne la vue. Le sol incliné vers le chœur, dans une large nef entraîne l'œil des fidèles vers le maître-autel surélevé de quelques marches ; il était surmonté à la construction d'une croix monumentale supportant un Christ de Bouchardon.

Les chapelles du transept sont tournées vers le porche. Les confessionnaux en bois travaillé, encastrés dans des niches très peu saillantes, sont aujourd'hui désaffectés.

Sous le chœur la crypte, récemment repeinte, offre un cadre recueilli et chaleureux, propice aux célébrations intimes.

Pour le baptistère qui se trouve sous le clocher, l'architecte a utilisé comme motif de décoration la poutraison apparente en béton armé du plancher du haut. Les fonts baptismaux sont dans la tradition de l'Eglise primitive. Aujourd'hui les baptêmes se célèbrent dans l'église ou la crypte. La chapelle des morts qui fait pendant au baptistère est consacrée au souvenir des donateurs.

Contre l'église à droite, le presbytère conçu dès l'origine abrite la sacristie, une grande salle dite « de Saint- André », qui fournit un endroit sympathique pour les différentes réunions, un petit bureau où a lieu l'accueil des familles en deuil, et l'écoute des personnes de passage qui souhaitent un entretien particulier avec un prêtre.

Un escalier conduit aux appartements privés du clergé et à la pièce qui sert aux tâches administratives.

Le chauffage assuré à l'origine par une chaudière à vapeur, est aujourd'hui alimenté par une chaudière à fuel chauffant indépendamment le presbytère ou l'église, qui elle, bénéficie d'air chaud à air pulsé.

Les fondations sont constituées par des puits de gros béton en ciment armé ; les arcs du type à trois rotules, ont été montés sans coffrage avec claveaux apparents.

Des travaux d'embellissements viennent d'être entrepris : l'abside repeinte en blanc cassé, abrite une grande croix de bois nu, un maître-autel et un ambon avancé qui facilitera la communication avec les fidèles ; des banquettes de bois clair habillent le chœur réchauffé par un large tapis de jonc de mer ; la sonorisation a été revue.

L'église Saint-Stanislas des Blagis s'est inscrite dans cette pléiade de paroisses qui devaient assurer l'évangélisation de la banlieue parisienne. Mais en raison de la forte personnalité de son administrateur et des œuvres sociales qu'il développa parallèlement, elle devint le point d'ancrage à partir duquel un lieu nouveau s'anima ; pour preuve, le témoignage d'un habitant des Blagis : « Avant même que Saint-Stanislas ne fut construite, la paroisse était au centre de la vie du quartier.¹⁰ »

Martine Grigaut et Micheline Henry

¹⁰ Si les Blagis m'étaient contés page 9.

Sources et bibliographie

I – Sources

Archives de l'Evêché de Nanterre

*Dossier paroisse Saint-Stanislas des Blagis

Archives municipales de Fontenay- aux-Roses

1 M139 : Dossier paroisse Saint-Stanislas des Blagis 1934-1940

Archives municipales de Sceaux

* Dossier paroisse Saint-Stanislas des Blagis

Archives de la paroisse Saint-Stanislas des Blagis

* Iconographie

Centre social et culturel des Blagis (C.S.C.B)

Paroisse Saint-Stanislas

II – Bibliographie

Généralités

Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, tome 3 1930-1988, Toulouse, Privat 1988.

Antoine Le Bas, *Des sanctuaires hors les murs, églises de la proche banlieue de Paris 1801-1965*, Paris, Editions du Patrimoine, 1966.

Monographies

Henri-Victor Mallard, *Les Blagis : à deux pas de Paris. Préface de M. l'abbé Callon*, 1950.

Si les Blagis m'étaient contés. Atelier d'histoire des Blagis-Sceaux, Sceaux, C.S.C.B.1966.

Périodiques

Hebdomadaire

La Rive Gauche, Années 1934 et 1936.

La semaine religieuse, Années 1934 et 1936.

Revue

Le Christ dans la banlieue, revue trimestrielle des chantiers du cardinal, Années 1932 à 1936.

Annexes

- Lettre du commandant le Blanc au cardinal Verdier Invitation pose de la Première Pierre de notre nouvelle Eglise
- Plan de la Paroisse des Blagis
- Appel aux Amis pour les derniers 500 000 francs
- Avantages réservés aux souscripteurs

Sources et bibliographie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

DEPARTEMENT DE LA SEINE

CANTON ET ARRONDISSEMENT

de S C E A U X

Téléphone N° 28

MAIRIE DE S C E A U X

Sceaux, le 1930

Le Commandant Charles le BLANC
Maire de Sceaux
Vice-Président du Comité diocésain
de la F.N.C.

à Son Eminence le Cardinal VERDIER
Archevêque de Paris

Copie de la lettre

Eminence,

Le rapport résumant la communication que vous avez bien voulu m'autoriser à vous faire de vive voix au sujet de l'avenir religieux et social de la paroisse et de la Ville de Sceaux conclut à un renforcement du clergé local par un prêtre réunissant certaines qualités indispensables.

Daigne Votre Eminence, s'il lui est possible d'approuver ma conclusion, me permettre de lui demander, avec tout le respect d'un fils soumis, que le prêtre désigné pour ce poste soit Monsieur l'Abbé CALLON, des Missions diocésaines.

C'est avec une gratitude extrême que je verrais ma requête agréée.

En voici les raisons :

Tout d'abord, Monsieur le Curé de Sceaux, en me donnant son accord, m'a autorisé à exprimer la grande satisfaction que lui apporterait la venue de Monsieur l'Abbé Callon, après les difficultés et les tristesses

qu'il a éprouvées. Il pourrait même envisager, ce qui vraiment était impraticable jusqu'à présent, la vie en commun.

Il y a longtemps que Monsieur l'Abbé Callon, mis au courant de mes projets, en suit le développement, qu'il connaît les difficultés dans lesquelles se débattent certaines oeuvres telles que le patronage de jeunes filles et l'atelier chrétien dont les bienfaits au point de vue religieux et social peuvent être si grands ici. Les personnes qui dirigent ces oeuvres et qui plusieurs fois m'ont fait part de leurs angoisses, du découragement qui allait les envahir, prient ardemment pour que la Divine Providence et leur Archevêque, leur envoient ce directeur dont l'action manque tant aux jeunes âmes dont elles ont la charge.

D'autre part, Monsieur l'Abbé Callon, très attaché aux bienfaits de la vie en commun, ayant la grande expérience des jeunes gens, des lycéens - Je sais tout le bien qu'il a fait aux aînés de mes fils, à leurs camarades - est tout désigné pour la réalisation de la maison du clergé et des étudiants, la liaison avec le Lycée Lakanal, parties essentielles du programme religieux et social que j'ai exposé à Votre Eminence.

Cette action de Monsieur l'Abbé Callon sur la jeunesse serait particulièrement appréciée des milieux intellectuels et aisés de Sceaux qui ont -enfants surtout mais parents aussi - souffert de certaines insuffisances de l'organisation paroissiale, auxquelles il n'est pas possible de remédier sans une mesure de cette nature.

Pour ces diverses raisons, Monsieur l'Abbé Callon, demandé tout ensemble par le Curé et le Maire, lié d'amitié avec ce dernier, serait assuré d'un accueil sympathique et d'une influence immédiate. Nul doute que pour lui, ni la question du logement, qui a pu inquiéter Monsieur le Curé ni la question financière, si la paroisse doit s'imposer un effort supplémentaire, ne se poseraient.

Quant à la situation et au titre de Monsieur l'Abbé Callon, deux solutions peuvent, semble-t-il, être envisagées.

L'une qui aurait toute la faveur de Monsieur le Curé et la mienne comme répondant le mieux aux besoins généraux actuels de la paroisse et aux conditions de réalisation du programme religieux et social projeté, serait la nomination de Monsieur l'Abbé Callon comme premier vicaire, chargé en outre de l'organisation du centre religieux des Blagis, comme Administrateur.

L'autre consisterait à nommer, dès maintenant, Monsieur l'Abbé Callon, Administrateur de ce centre avec mission de prêter son concours à la paroisse de Sceaux, la population relevant du nouvel administrateur n'étant pas encore, bien que croissant assez rapidement, suffisamment nombreuse pour absorber tout son temps. Cette solution nous apparaîtrait comme moins favorable, car elle soulèverait des problèmes d'installation peut-être prématurés et ne permettrait pas à Monsieur l'Abbé Callon, de prendre aussi bien le contact indispensable avec tout l'ensemble de la population.

Quelle que soit la solution adoptée, il est urgent de prendre une décision, car il faut que dès le début de la prochaine année scolaire, des catéchismes soient faits, et les premières bases des oeuvres sociales soient établies au centre religieux des Blagis. (Dès le début 100 à 150 enfants à toucher.)

Le moment semble venu de prendre cette décision, maintenant que la question de santé ne se pose plus pour Monsieur l'Abbé Callon, qui a pu supporter les fatigues des missions et dont j'ai pu constater l'aisance d'activité dans de nombreuses et diverses démarches.

Moi-même, bien que méditant depuis longtemps ces divers projets, ne pouvais songer à en poursuivre la réalisation avant d'avoir plusieurs années d'activité assurées comme Maire. Les élections de 1929 m'ayant confirmé dans mon poste, j'ai pu employer les mois écoulés à mettre au point le programme social exposé. Il est maintenant possible de passer à l'exécution.

Il est certain que laprésence à Sceaux d'un prêtre avec qui je pourrais combiner, en toute amitié, les réalisations religieuses et sociales prévues, permettrait à mon action de s'exercer avec plus de discrétion et plus de sûreté en même temps.

C'est pourquoi je considérerais la nomination de Monsieur l'Abbé Callon comme une véritable faveur personnelle.

Remettant toute cette affaire aux mains de Votre Eminence, je La prie d'agréer l'expression de mon plus humble et plus profond respect.

C. - Blagis

Evêché de Nanterre — dossier Paroisse Saint-Stanislas des Blagis

Adresse : 13, Rue Nouvelle, 13
SCEAUX (Seine)

SAINT-STANISLAS DES BLAGIS
(Nouvelle chapelle de secours de la Banlieue Parisienne)

Abbé ANDRE CALLON
Administrateur
Téléphone : ALESIA 13-98
C. Cheque Postal : Paris 524-69

Le 13^e 6^e 1934

Pour se rendre à Saint-Stanislas : prendre Porte
d'Orléans ou des tramways passant par Boulogne-
Neuve, descendre à l'arrêt « Rue de Bièvres »,
prendre la rue de Fontenay tout droit jusqu'à la
chapelle, 10 minutes à pied.

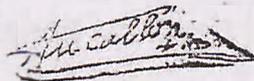
Dimanche 24 Juin²⁴ à 10 h 30 précises

Pose de la Première Pierre
de
Notre Nouvelle Eglise.

Cette cérémonie sera présidée par Son Em. le Cardinal Verdier
assisté des Autorités Civiles et religieuses. Elle se déroulera
sur le terrain même de notre Chapelle actuelle.

Cette cérémonie (aboutissement de la première étape
de laborieux efforts) sera donc une date importante : aussi me
serait-il très agréable de constater une nouvelle fois votre
sympathie en vous voyant y assister.

Je prie de toute mon âme pour nos amis et Bienfaiteurs.



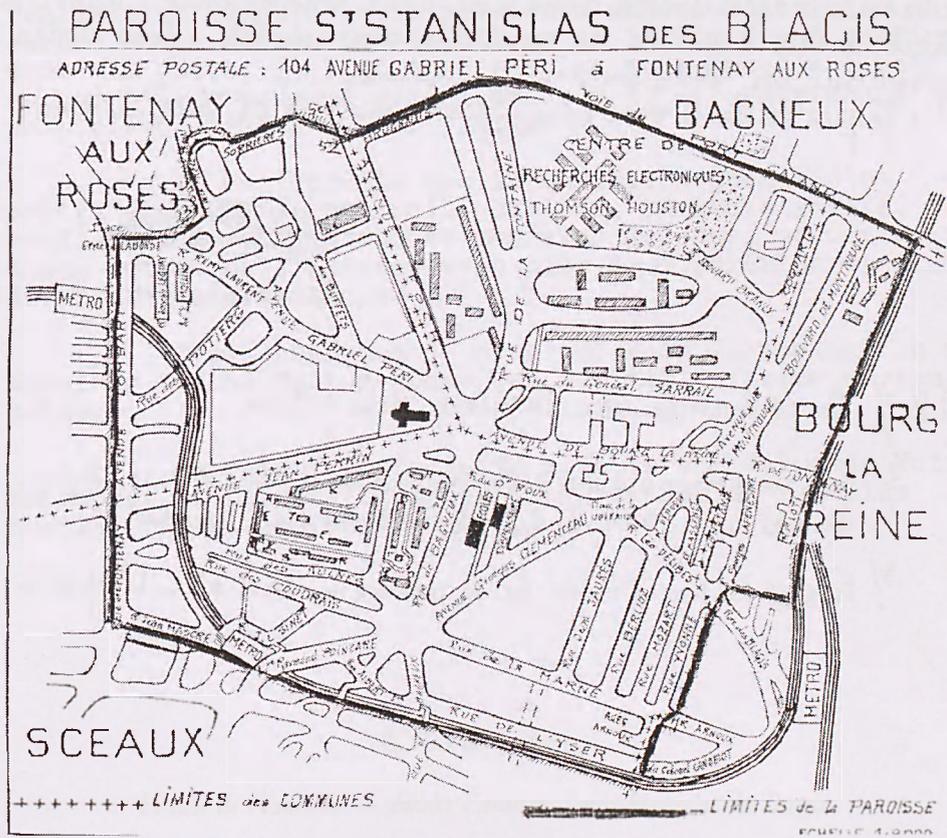
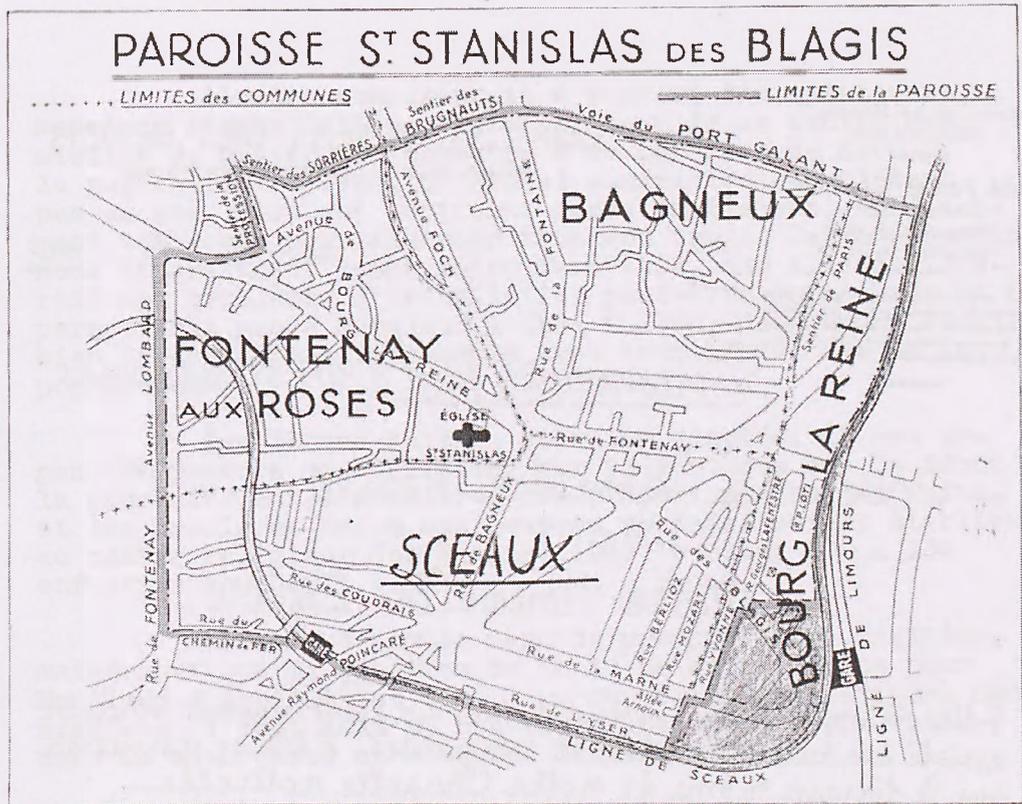
Administrateur

N.B 1/ La cérémonie sera terminée vers 11^h 30.

2/ Pour les personnes que cela arrangerait une messe basse
chantée sera célébrée à 9^h 45 dans notre Chapelle.

3/ Voici ci-dessous le moyen de se rendre de Paris à la Chapelle

Archives du CSCB



Evêché de Nanterre — dossier Paroisse Saint-Stanislas des Blagis

APPEL à

nos **AMIS...**

pour les derniers

500.000 frs



Le Cardinal Verdier
et M. l'Abbé Callon, après la pose
de la première pierre de l'Eglise

**absolument
nécessaires**

pour la nouvelle Eglise

SAINT-STANISLAS DES-BLAGIS

presque terminée, mais...

non encore entièrement payée !!!

car

le Cardinal des Chantiers

a dit... ➔



L'Eglise et son Presbytère

Adresse postale actuelle : Saint-Stanislas-des-Blagis
13, rue Nouvelle, Sceaux (Seine). Téléphone : Alésia 18-98.
M. l'Abbé Callon, Administrateur

AVANTAGES RÉSERVÉS AUX SOUSCRIPTEURS

1° — Tout souscripteur aura droit aux prières récitées à **chaque réunion** pour les Bienfaiteurs.

2° — **Chaque mois**, une **Messe** sera célébrée aux intentions (les morts et les vivants) de tous les souscripteurs d'au moins... **100 francs**.

3° — Pour les recommander aux prières de toutes les générations : les souscripteurs d'au moins... **5.000 francs** auront **leurs noms inscrits** sur des plaques près du **Chœur**, les souscripteurs d'au moins... **1.000 francs**, sur des plaques dans la **Nef**.

4° — Les souscriptions seront inscrites **sur un Livre d'Or** qui sera présenté au Cardinal et gardé ensuite dans les Archives de la Paroisse (Bien entendu sera respecté le désir exprimé d'une inscription seulement anonyme sur ces plaques ou sur le Livre d'Or).



Instantanés pris à la pose de la première pierre (24 Juin 1934)

5° — Tous les souscripteurs d'au moins... **100 francs** recevront une **Photographie du Cardinal** posant la première pierre (accusé de réception). — Ceux qui auront versé plus de **1.000 francs** recevront une **belle reproduction de l'Eglise** dès qu'elle sera terminée.

Pour se rendre à Saint-Stanislas et visiter (Jeudis et Dimanches de 2 h. 30 à 4 h. 30 ou sur rendez-vous Tél. Alésia 18-98, Abbé CALLON, prendre Porte d'Orléans un des tramways passant par Bourg-la-Reine, descendre à l'arrêt de « Rue de Bièvres », prendre la rue de Fontenay tout droit jusqu'à l'Eglise, 10 minutes à pied.

Archives de la paroisse Saint-Stanislas des Blagis

Saint Stanislas Kosta

Né en 1550 à Rostkow sans le diocèse de Plock, Stanislas appartenait à une des plus riches et influentes familles de Pologne.

Très pieux et de santé fragile, il souffre beaucoup de la vie mondaine et très libre de son milieu. Son père l'envoie suivre avec son frère Paul des études classiques au Collège des Jésuites de Vienne. Ils jouissent là d'un régime de faveur jusqu'à la mort du Roi Ferdinand 1^{er}.

Maximilien III qui lui succède se montre moins coopératif pour eux.

Stanislas qui voue une dévotion toute particulière à Marie, se voit bientôt suggérer par Elle d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Il redoute la réaction de son père et s'enfuit de chez lui en 1567 parcourant à pied toute l'Allemagne. Il tombe malade mais il parvient néanmoins à Rome où François de Borgia le reçoit. La chaleur du climat italien l'accable.

Parvenu à un haut degré de sainteté il meurt le 15 août 1568. Benoît XIII le canonisera en 1726. Il figure au martyrologe romain.

La vie de saint Stanislas Kosta, novice de la Compagnie de Jésus.-Lyon 1836
Bibliothèque de l'Abbaye St. Benoît de Port-Valais (en Suisse).

AVANTAGES RÉSERVÉS

AN X. SOUS CRIBEURS

Remerciements :

Pour l'écriture de cet article, nous souhaitons remercier:

Mesdames Martini et Bouquiny du service des Archives municipales de Sceaux

Monsieur David Descatoire du service des Archives municipales de Fontenay-aux-Roses,

Madame Brigitte Padovani du C.S.C.B.,

Monsieur Jean Robic de l'Evêché de Nanterre ainsi que le Père Jean Sibout Curé de l'église Saint-Stanislas des Blagis.



Tous les souscripteurs d'ici, 100 francs par an, ont droit à une copie gratuite du Cardinal pour le premier anniversaire de leur souscription. Ceux qui versent plus de 1000 francs auront une belle reproduction de l'église des Blagis en plus.

Plus de 1000 souscripteurs ont déjà rejoint le Cardinal en 1973. Ils ont eu la satisfaction de voir leur nom inscrit sur le Cardinal, et de recevoir en plus une belle reproduction de l'église des Blagis.

Avant de le porter, Saint-Stanislas des Blagis.

Une grande famille scéenne oubliée

Les Olivier de Corancez

Dans son *Histoire de la Ville de Sceaux*, ouvrage publié en 1883, Victor Advielle mentionne un certain "Corancez (Olivier de)", se bornant à préciser que celui-ci fut maire de Sceaux en 1791.

Jean-Louis Sinet, quant à lui, quarante ans plus tôt, dans son *Précis de l'histoire de Sceaux*, évoque la famille Corancez à deux ou trois reprises ; mais chaque fois de manière anecdotique, faisant, par exemple, allusion à la beauté et aux qualités de danseuse de Melle de Corancé [sic] ! Rien, là encore, qui nous permette de cerner ce mystérieux personnage.

Quant à Claude François Gaignat, dans sa *Promenade de Sceaux-Penthièvre, de ses dépendances et de ses environs*, écrite en 1777, à aucun moment il ne mentionne les Corancez, et ceci malgré les informations des plus précises qu'il nous livre.

Pour en savoir plus, il faut donc nous reporter aux Archives municipales et principalement aux recueils des délibérations du conseil. De janvier à octobre 1791, nous y découvrons en effet les comptes rendus du mandat d'Olivier de Corancez à la tête de la commune. Cependant, une fois de plus, aucun élément ne nous permet de savoir qui était ce notable habitant notre village : nulle trace de son origine, de sa famille, de sa profession, non plus que de l'ancienneté de sa présence à Sceaux, moins encore de sa notoriété. Et pourtant ! Pour être élu maire de Sceaux, il fallait bien que cette dernière fût de quelque importance. Ne succédait-il pas au premier entrepreneur du village, Richard Glot, directeur de la manufacture de faïence ? A sa suite ne vit-on pas apparaître le notaire du lieu, François Desgranges, notable s'il en est !

Pour répondre à toutes ces interrogations, nous parcourrons l'histoire du journalisme au temps des Lumières et de la Révolution, puisque telle était la profession d'Olivier de Corancez ; nous "revisiterons" les dernières années de la vie de Jean-Jacques Rousseau, puisque le futur maire de Sceaux lui offrit son indéfectible amitié. Enfin, nous découvrirons un ouvrage plutôt rare mais de première importance pour la connaissance de l'histoire de Sceaux, les *Mémoires d'une inconnue*, dont l'auteur n'est autre que la fille cadette d'Olivier de Corancez.

GUILLAUME OLIVIER DE CORANCEZ

Guillaume Olivier – ou Ollivier –, puisque tel est son véritable nom, est né en 1734, à Chartres ou dans sa région. Il est le fils de Guillaume Ollivier, bailli d'Epéron, décédé avant 1745, et d'Anne Marguerite Charpentier, originaire de

Droué-sur-Drouette, disparue vers 1769¹. Les *Mémoires d'une inconnue*² nous apprennent fort peu de chose sur les premiers pas de Guillaume Olivier. Encore enfant, il voit disparaître son père. Avec son frère aîné et sa sœur, il est dès lors élevé par sa mère, "qui habitait la province". Bientôt celle-ci envoie ses deux garçons dans un collège à Paris. Guillaume prit très vite "le goût des vers et de la littérature, au grand chagrin de la pauvre femme, qui était très dévote, [et] quand [il] eut fini ses études, [un cousin,...], distingué parmi les avocats, le décida au barreau... Il fit son droit et plaida quelques causes". Notre "inconnue" ne semble transmettre ici qu'une légende familiale entendue dans les années 1790 [elle était née en 1779], car dans les faits on trouve Guillaume Olivier de Corancez fréquentant encore le Palais en 1774³. Il a alors quarante ans.

L'avocat fermier

Toujours selon notre "inconnue", "l'amitié de Turgot" ouvrit à son père "une autre route"⁴. Pour le *Dictionnaire des Journalistes*, il s'agirait d'une place de commis des fermes, hypothèse qui se trouve confirmée par une lettre de 1777 signée "De Corancez, directeur de la Régie générale [des fermes], hôtel Leblanc, rue de Cléry"⁵, lettre qui apporte également la preuve de la promotion de Corancez dans la hiérarchie de la Ferme générale, à une date où, nous le verrons, il vient de se lancer dans ce qui restera la grande entreprise de sa vie. Notons également que les *Mémoires secrets* de Bachaumont le qualifient encore de "commis aux fermes" dans leur numéro du 5 novembre 1778, et enfin qu'un acte notarié du 26 novembre 1781 concernant la succession de ses parents mentionne qu'il est "avocat en parlement et directeur des droits domaniaux de Sa Majesté"⁶.

A quelle époque Guillaume Olivier ajouta-t-il à son nom ce patronyme qu'il finira par privilégier aux dépens de celui de ses ancêtres, parvenant ainsi à faire passer ce dernier pour son prénom? Impossible de le dire avec précision. Cependant une hypothèse s'impose. Devenu avocat – donc vers l'âge de 22-25 ans –, il lui fallut se différencier de son frère et de ses nombreux oncles et cousins, eux aussi avocats. Telle était la coutume au sein de la bourgeoisie dans les décennies ayant précédé la Révolution. L'un de ses cousins Pierre Louis, né à Versailles, se faisait appeler Olivier des Closeaux, et l'un de ses oncles, avocat à Chartres, Olivier de Champ-Oudri. Cette évolution patronymique, qui ne marque en aucun cas un signe d'anoblissement mais offre tout au plus une "carte de visite" séduisante pour

¹ *Dictionnaire des journalistes*, sous la direction de Jean Sgard, Voltaire Foundation, Oxford, 1999 – *Mémoires d'une inconnue*, Plon, 1894 – Archives familiales de Sébastien Surun, descendant en ligne directe d'Olivier de Corancez.

² Voir présentation des *Mémoires d'une inconnue* en Annexe 1.

³ *Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau* (Ralph-Alexander Leigh – 52 vol – Voltaire Foundation – Oxford -1965-1998 – n° 7050).

⁴ Rappelons que Turgot fut intendant du Limousin jusqu'en 1774, puis Contrôleur général des finances à partir de la fin août de cette même année pendant deux ans à peine.

⁵ Leigh – n° 7629. L'hôtel Leblanc était alors la propriété de Jacques Necker. Celui-ci venait de le louer par appartement suite à sa nomination à la Direction générale des Finances au cours de l'été 1776.

⁶ AN-ET/CXVIII/G12 (Me Bevière).

entrer dans le monde, on la retrouve dans l'entourage même de Guillaume Olivier. Son ami l'auteur dramatique Jean-François Collin se fera appeler d'Harleville, du nom d'un hameau entre Chartres et Epernon où son père avait possédé quelques arpents de terre. Ses associés et relations, les frères Cadet, pour se "distinguer", choisiront pour leur part le nom de l'endroit où ils ont été élevés : Gassicourt, Vaux, Saineville. Tel semble être aussi le cas de Guillaume Olivier, puisque Corancez est un petit village des environs de Chartres (Corancé sur la carte de Cassini), à une dizaine de kilomètres au sud de la capitale de la Beauce, où, selon la mode de l'époque, il fut très certainement mis en nourrice... à moins que son père – à l'image de celui de Collin – y ait possédé une terre.



Olivier de CORANCEZ
« collection Particulier »

La trentaine révolue, Guillaume Olivier, devenu Olivier de Corancez, plus probablement déjà M. de Corancez ou de Corancé, avocat, mais n'ayant pas encore bénéficié de "l'amitié de Turgot", décide de se marier. Au début de l'année 1765, il épouse Elisabeth Jeanne Pierrette Romilly, de huit ans sa cadette⁷. A plus d'un titre, ce mariage va influencer son destin.

Le père d'Elisabeth est le célèbre maître-horloger genevois Jean Romilly, installé à Paris depuis plus de trente ans, ayant pignon sur rue place Dauphine, mais plus encore connu pour sa participation à l'*Encyclopédie* (onze articles relatifs à l'horlogerie) et par ses inventions, à l'occasion desquelles il a affronté le jeune Caron de Beaumarchais (montres marquant les secondes, montre fonctionnant huit jours, puis une année entière, sans être remontée, etc...). Protestant, plutôt déiste que calviniste, Jean Romilly va introduire son gendre dans le milieu genevois parisien, celui de la banque (particulièrement chez les Delessert), mais aussi dans le monde des philosophes, du fait même de ses relations avec des personnages aussi emblématiques que Diderot, d'Alembert, Helvétius⁸, mais aussi et surtout Rousseau.

⁷ Le contrat de mariage est du 12 janvier 1765. Corancez y est désigné Guillaume Ollivier, mais signe Olivier de Corancez. Il y est qualifié d'employé de bureau, bourgeois de Paris, demeurant rue Sainte-Anne, paroisse Saint-Roch (Archives familiales – Sébastien Surun).

⁸ Les Corancez dès leur mariage sont voisins des Helvétius rue Sainte-Anne.

Jean-Jacques Rousseau – l'ami de la famille

Jean Romilly et Jean-Jacques Rousseau sont de la même génération, le premier né en 1714, le second en 1712. Ils sont aussi tous deux genevois, et leurs familles appartiennent à la fameuse Fabrique, cette corporation d'horlogers fleuron de la petite république helvétique⁹.

L'amitié entre les deux hommes est aussi ancienne que profonde. Très tôt, le philosophe a marqué beaucoup d'intérêt aux enfants de Jean Romilly, guidant son fils dans sa carrière¹⁰, débordant d'affection pour sa fille Elisabeth, la future Mme de Corancez. Pour preuve ce qu'écrivait Guillaume Olivier dans les dernières années du siècle : "Je suis témoin que [Jean-Jacques] a conservé toute sa vie [à ma femme] une bienveillance soutenue, mêlée d'un respect sincère. Il l'avait connue jeune fille et lui avait donné à cette époque des soins personnels. Son mariage n'a rompu ni ses liens, ni ses rapports avec lui. Plus occupée de jouir et de profiter de cette connaissance que de s'en prévaloir, elle le voyait rarement. Elle étudiait dans le silence les maximes qu'elle puisait dans ses ouvrages, pour connaître ses devoirs et régler sa conduite relativement à l'éducation de sa nombreuse famille. Ses succès dans ce genre ne furent point ignorés de Rousseau, qui ne la perdait point de vue ; ils lui étaient agréables, et souvent il m'entretenait de l'estime qu'il conservait pour elle."¹¹

Corancez, présenté à Rousseau par son beau-père, noue à son tour avec lui de profonds liens d'amitié. Voisins pendant de nombreuses années, rue de la Platrière (actuelle rue Jean-Jacques Rousseau), il précise avoir "vu Rousseau constamment et sans interruption pendant les douze dernières années de sa vie [1761-1778]"¹². De cette amitié et de ce voisinage naissent un opéra, *Daphnis et Chloé*, musique de Rousseau et livret de Corancez¹³. Le philosophe est alors dans le besoin; l'avocat fermier ne manque pas de lui apporter quelques secours.

Quand Jean-Jacques disparaît, le 2 juillet 1778, à Ermenonville, chez M. et Mme de Girardin, les deux seules personnes qui se rendent auprès de sa dépouille sont Olivier de Corancez et son beau-père Jean Romilly. "Par le plus beau clair de lune", ils l'accompagnent jusqu'à sa dernière demeure, sur l'Île des Peupliers.

Corancez s'engagera dès lors dans un long combat.

Que La Harpe attaque la mémoire de son ami dans le *Mercur* (5 octobre 1778), il lui répond par une longue lettre dans le *Journal de Paris* (30 octobre), lettre sans doute écrite suite à un séjour à Sceaux ("J'arrive de la campagne, et je lis dans votre *Mercur*..."). Que des inédits de Rousseau apparaissent, il les fait publier dans le

⁹ Sébastien Surun précise (recherches généalogiques sérieuses à l'appui) que Rousseau et Romilly étaient, sans doute sans le savoir, de lointains cousins. Leur premier ancêtre commun est un certain Raymond Eschard, né à Blois en 1506, marchand veloutier, reçu "honorabile Genevois" le 15 octobre 1554 et décédé le 18 août 1558.

¹⁰ Voir *Correspondance de Rousseau. Jean Edme Romilly (1739-1779)* sera pasteur à Londres puis à Genève. Il est l'auteur d'articles de l'*Encyclopédie* (tolérance, vertu,...).

¹¹ *De J.J. Rousseau*, Olivier de Corancez, 1798 (voir Annexe).

¹² *Ibid*

¹³ Cet opéra a été joué en 2003 au Festival international de Sarre (Italie). Rousseau le considérait comme son chef d'œuvre.

même *Journal de Paris*. Que la France crée son Panthéon, il se bat pour que les cendres de son ami y soient transportées, et il obtient gain de cause¹⁴. Enfin que "le moraliste du jeu", Jean Dusaulx, discrédite le philosophe défunt en publiant un pamphlet (1798), Corancez répond par la publication de six articles, toujours dans le *Journal de Paris*, puis les regroupe pour former son *De J.J. Rousseau*.

A plusieurs reprises nous venons de mentionner le *Journal de Paris*, il est donc temps de l'évoquer plus avant puisqu'il représente la grande entreprise ayant marqué la vie de Guillaume Olivier de Corancez ; celle aussi qui lui a apporté fortune et notoriété.

Le fondateur du Journal de Paris

C'est en 1776¹⁵ que débute la grande aventure du *Journal de Paris*. Quatre bourgeois, peu connus, voire obscurs, Olivier de Corancez, son beau-père Romilly, Cadet de Vaux et d'Ussieux, décident de réunir leurs efforts et leur deniers pour révolutionner la presse française. Prenant pour modèle le *London Evening Post* anglais, ils lancent le premier quotidien de notre histoire. Il n'existe alors dans le Royaume que peu de périodiques. Les plus fameux sont la *Gazette de France* et le *Mercure de France*, journaux dont Charles-Joseph Panckoucke, beau-frère de Jean-Baptiste Suard¹⁶, deviendra bientôt propriétaire.

Si rien ne prédispose ces quatre pionniers à une telle entreprise – Corancez est avocat, Romilly maître-horloger, Cadet de Vaux apothicaire, d'Ussieux historien et dramaturge –, leur réseau de relations dans les milieux éclairés, chez les Encyclopédistes et les francs-maçons, dans le parti américain, chez les financiers et jusque dans les cercles du pouvoir se trouve être quant à lui à la hauteur de leurs ambitions. L'appui du Lieutenant de police Lenoir et du Garde des Sceaux Hue de Miromesnil, farouches partisans de Necker, va leur permettre de réaliser leur projet.

Le 11 septembre, ils obtiennent le Privilège du roi¹⁷, nécessaire à toute parution. Un mois plus tard, ils publient leur Prospectus, et le 1^{er} janvier 1777 paraît

¹⁴ A l'occasion de la translation du corps de J.J. Rousseau au Panthéon, le 19 vendémiaire an III (10 octobre 1794), Corancez rédigea ces vers :

Déjà vers les bosquets de l'heureux Elysée,
J'ai guidé tes manes errants.
Je te vois aujourd'hui du haut de l'Empyrée
Avec les Dieux partager notre encens.
Pour la dernière fois, ombre toujours trop chère,
Reçois mes vœux reconnaissants :
Par tes leçons mes enfants ont un père ;
Par elles, moi j'ai des enfants.

(Leigh cor.compl. XLVIII, 8209 et *Un homme "tel qu'il était"* : Jean-Jacques Rousseau selon Corancez, par Michelle Porret dans *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, tome 43^{ème}, Droz, 2001).

¹⁵ Louis XVI règne depuis deux ans. Au printemps il renvoie Turgot. A l'automne Necker entre au gouvernement.

¹⁶ Suard possède une maison des champs à Fontenay-aux-Roses.

¹⁷ B.N. Registre des privilèges, ms.fr.21967, n° 947.

le premier numéro du *Journal de Paris*¹⁸. Il inclut une lettre de Voltaire apportant tout son soutien à cette "piquante nouveauté".

Les fondateurs veulent faire de leur quotidien, distribué même le dimanche, un instrument "utile et agréable", une sorte de "correspondance familière et journalière des citoyens d'une même ville", source d'information et relais d'opinion faits pour être lus d'un seul coup d'œil : quatre pages in-quarto, auxquelles seront bientôt jointes de plus en plus fréquemment des suppléments.

La variété des sujets abordés est des plus grande. Le *Journal de Paris* s'ouvre sur les observations météorologiques de la veille (autre première journalistique), rubrique que Jean Romilly lui même va assurer quotidiennement pendant plus de quinze ans ; lui permettant, dit-on, de proclamer dans les salons qu'il "faisait la pluie et le beau temps" ! Dès la première page vient la littérature (Corancez), suivent les spectacles (d'Ussieux) et les sciences (Cadet de Vaux). Le quotidien traite également d'économie, publiant aussi bien le prix des denrées que le cours des changes et des effets. Il donne les résultats de la loterie royale, relate les événements de la Cour comme ceux de Paris puis, de plus en plus fréquemment, ceux liés à la politique et à la vie sociale, rubrique qui deviendra essentielle dès le début de la Révolution.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer l'histoire du *Journal de Paris* ; le lecteur intéressé pourra se reporter aux nombreux ouvrages traitant du sujet et particulièrement au *Dictionnaire des journaux*, publié en 1991 sous la direction de Jean Sgard. Nous nous limiterons donc d'une part à citer les principaux rédacteurs du *Journal*, puisque, pour la majorité d'entre eux, nous les retrouverons à Sceaux, d'autre part à mettre en exergue la prouesse que représentait pour l'époque une telle entreprise, puisque le mérite en revient essentiellement au futur maire de Sceaux, qui en sera l'âme pendant près d'un quart de siècle¹⁹.

Parmi les rédacteurs, réguliers ou épisodiques, hormis les fondateurs, nous citerons les plus connus, ceux dont l'histoire du journalisme a retenu la contribution : Laplace, Garat, Lalande et Parmentier, André Chénier, Roucher, Palissot, Suard et son épouse Amélie Panckoucke, Fanny de Beauharnais, l'abbé Arnaud, Ginguéné ou encore Sieyès, Regnaud de Saint-Jean d'Angély, François de Neufchâteau et Cabanis, Sylvain Maréchal, le marquis de Villette, sans oublier le plus fameux de tous, Condorcet.

Quant à la prouesse de l'entreprise, elle constitue une double révolution, l'une dans le domaine industriel, l'autre dans celui du commerce, et plus précisément en ce qui concerne la distribution. Toute information passée au journal avant 21 heures, si elle était jugée digne d'intérêt, était publiée dans l'édition du lendemain ; et chaque abonné parisien pouvait en prendre connaissance dès les premières heures de la journée. On imagine donc aisément l'ampleur et la rigueur de l'organisation. Il fallut innover : travail de nuit, sept jours sur sept, réseau de distribution couvrant tous les quartiers de la capitale, envois vers "la Banlieue" et la province, obligation d'agir avec célérité et précision. A cette performance s'ajoutait "la qualité du produit" : processus d'impression et type de papier qui, dit-on encore

¹⁸ La Bibliothèque historique de la Ville de Paris conserve une collection complète du *Journal de Paris*.

¹⁹ A la veille de la Révolution, Corancez sera le principal propriétaire du *Journal de Paris*, ayant successivement racheté nombre des parts de ses associés.

aujourd'hui, permettent de conserver les numéros du *Journal de Paris* sans que ceux-ci subissent les altérations du temps.

Le caractère unique et novateur de la formule va apporter au *Journal de Paris* un succès immédiat : 2 500 abonnés dès 1777²⁰. Ce chiffre passera à 5 000 en 1782 et culminera à 12 000 en 1791. Pour mieux évaluer l'importance de cette diffusion, mentionnons simplement qu'en cette même année 1791, Panckoucke, le premier « magnat de presse » de notre histoire, à la tête de dix sept journaux et gazettes, ne tire pour l'ensemble de ceux-ci qu'autour de 20 000 exemplaires.

Au fil des années, prenant de l'assurance, le quotidien lance des campagnes de presse, d'abord littéraires et musicales, puis bientôt politiques et sociales, n'hésitant pas à se poser en réformateur. Ainsi, dès le mois de juin 1777, on y voit Condorcet se prononcer contre "l'esclavage des nègres", et quelque temps plus tard Beaumarchais se faire le promoteur de l'allaitement maternel. Porte-voix des Lumières, instrument de la bourgeoisie, véritable relais d'opinion, entre autres au service des actions et des écrits de Necker, le *Journal de Paris* consacre indéniablement dans notre pays la naissance du pouvoir médiatique. Il faudra attendre la fin de l'année 1789, soit plus de douze ans, pour qu'un concurrent véritable apparaisse. Ce sera le *Moniteur universel* de Panckoucke, second quotidien de notre histoire.

Le *Journal de Paris* est aussi un immense succès financier. Dès la première année (1777), il procure à ses quatre propriétaires 100 000 livres de rentes (*Mémoires de Garat*), revenu qui ne cessera d'augmenter jusqu'à la Révolution. Ainsi à l'aube des années 1780, Olivier de Corancez est un bourgeois qui a fait fortune ; réussite que sa fille Julie ne manque pas de mettre en exergue dans ses *Mémoires* : "Avant la Révolution, [...] ma famille, dans un état de fortune plus près de la richesse que de la simple aisance, voyait cet état prospère s'accroître chaque année..." Elle précise deux pages plus loin : "M. de Miromesnil, qui aimait [mon père], créa pour lui une source de fortune qui l'approcha de l'opulence quand arriva la Révolution. "

Ce sont ces revenus importants qui vont permettre à Olivier de Corancez d'investir dans des entreprises novatrices et florissantes. Ainsi en 1781 et 1782, il devient successivement actionnaire de sociétés d'équarrissage, de carrosses, puis, avec son associé Cadet de Vaux, de la Société du Ventilateur (vidangeurs des fosses d'aisance).

La notoriété et la fortune de Guillaume Olivier de Corancez établies, il est temps de nous pencher sur son séjour à Sceaux qui, nous allons le voir, s'étend sur plus d'une quinzaine d'années.

²⁰ Les *Mémoires secrets* du 25 janvier 1777 rapportent : "les gens les plus distingués de la Cour veulent l'avoir : la Reine, la famille royale, les princes le lisent, même Mme Elisabeth [la sœur, dévote, de Louis XVI]. "

LES CORANCEZ A SCEAUX

Grâce à Jean-Louis Sinet et son *Précis*, nous savons que "M. de Corancé" vécut à Sceaux dans une maison précédemment occupée par un certain "M. Hoquet". Cependant, Sinet ne précisant pas la date de cette succession, il nous faut nous reporter aux Archives municipales pour découvrir que ce M. Hoquet mourut et fut inhumé à Sceaux, "dans l'église du côté de la chapelle de la Vierge", les 8 et 9 octobre 1780. "Louis Hubert Hoquet, écuyer, Porte-manteau du Roy, âgé de soixante-quatre ans environ"²¹, était l'une des figures du village. Sinet, toujours friand d'anecdotes, précise que tous les Scéens l'appelaient "le Père-Hoquet"... Mentionnons que parmi les témoins signataires de l'acte de sépulture, outre son gendre et son voisin Jacques Trudon, figure son ami le célèbre abbé Fauchet, "Grand vicaire de Nevers et Prédicateur ordinaire du Roy". C'est ce même abbé Fauchet que l'on verra parmi les assaillants de la Bastille le 14 juillet 1789. Ses talents de prédicateur feront de lui le grand défenseur de "l'alliance de l'Évangile et de la Démocratie universelle". Il sera élu à la Législative, puis à la Convention et tentera de sauver le Roi. Proche des Girondins, il sera guillotiné le 31 octobre 1793 pour complicité [bien sûr non prouvée, et improbable] avec Charlotte Corday.

Des informations que nous procurent Sinet et les Archives municipales, nous pouvons supposer qu'Olivier de Corancez acquit probablement sa maison de Sceaux auprès des héritiers de M. Hoquet ; donc postérieurement à octobre 1780. Cette supposition est par ailleurs partiellement étayée par le futur maire de Sceaux lui-même.

L'arrivée

Dans son *De J.J. Rousseau*, Olivier de Corancez nous apprend en effet que, lorsque au printemps 1778, son ami Jean-Jacques se trouva à la recherche d'une résidence au "bon air de la campagne" pour soigner son épouse, il lui proposa alors "un petit logement [qu'il] avait à Sceaux et [qu'il] tenait à loyer".

Il est malheureusement impossible de dire quel était ce "petit logement" (une maison sur la propriété du "Père-Hoquet", une autre maison du village ?). Cependant cette simple phrase nous permet d'affirmer qu'au moins dès la belle saison 1777, Corancez et sa famille avaient résidé à Sceaux²².

Mais avant de poursuivre, arrêtons-nous un instant sur la proposition faite à Rousseau. Dans un premier temps celui-ci la refusa. Puis, convaincu par les arguments de son ami, il finit par l'accepter, déclarant "qu'il irait volontiers, attendu que le sol de Sceaux, propre à la végétation, offrait de belles herborisations"

²¹ On trouve aux Archives nationales (Maison du Roi-Pensions sur le Trésor) deux attributions de pensions, l'une concédée à Marie Anne Filz, sa veuve, l'autre à sa fille Anne Henriette, épouse Calon, en considération des services rendus par feu leur mari et père.

²² C'est Mme de Corancez qui la première apparaît dans les archives de Sceaux. Le 22 février 1775, elle est la marraine d'une fille de Fidel Duvivier, peintre à la manufacture de faïence. Elle signe Romilly de Corancez, et son mari y est qualifié d'avocat en parlement, habitant cour du Palais, paroisse de la Sainte-Chapelle, comme le parrain Joseph Coteau, peintre, membre de l'Académie de Saint-Luc.

Mais revenons aux Corancez. De ces différentes sources nous pouvons conclure qu'ils résident à Sceaux au moins dès l'été 1777, sinon celui de 1775. Ils louent un "petit logement", puis occupent la propriété de Louis Hubert Hocquet, à une date qui reste à déterminer, mais très certainement pas avant 1780. Enfin, précisons que, malgré nos recherches au Minutier central des Archives nationales, nous n'avons pu trouver trace d'un éventuel acte d'acquisition²⁵.

Si nous ne pouvons être plus précis sur la date d'arrivée des Corancez à Sceaux ni statuer sur le fait qu'ils aient été propriétaires ou locataires de la demeure du "Père Hoquet", grâce à Claude François Gaignat et à sa *Promenade*, nous disposons toutefois d'une description de cette maison et de ses jardins.

En effet, Gaignat écrit en mai 1777 :

"Avant d'arriver à la place du Greffe [bas de l'actuel parc de stationnement de la place du Général de Gaulle], et après la maison de Mad. d'Haran, en tournant à gauche de la rue du Four pour aller à la rue du Puits [actuelle rue Voltaire], on voit la maison de M. Hoquet, Porte-manteau du Roi, qui l'a augmentée en bâtiments [c'est l'un d'eux que Corancez a pu louer dans un premier temps] ; elle est très belle et forme un grand pavillon, très-commode, très-logeable et très-bien décoré, tant sur la rue que sur les jardins, qui sont de toute beauté par l'exact soin et entretien que le jardinier en a. L'ornement, en figures, du jardin de fleurimanie²⁶ est des plus récréatifs pour le coup-d'œil²⁷.

"Entre la fleurimanie et les arbres à fruits, il y a quantité de statues en pierre et en plâtre. M. Hoquet se fait un plaisir de faire voir son jardin ; il engage et, pour ainsi dire, force tous les voisins à y passer pour abréger leur chemin en allant à l'église. Tous les habitants du village, comme vigneron et autres, qu'il croit honnêtes, sont bien reçus et accueillis de lui avec humanité ; il leur prête du grain pour ensemer leur terre ; c'est un citoyen bienfaisant, qui ne cherche qu'à obliger : il est familier avec tout le monde. Mad. son épouse est de la même bonté et de la même humanité. "

Aujourd'hui, la maison Hoquet, devenue celle des Corancez au début des années 1780, existe toujours. En descendant la rue Voltaire depuis la rue Houdan, après le restaurant Don Giovanni, elle se dresse, discrète, presque invisible aux passants, face au parc de stationnement de la place de Gaulle. Rien de son architecture ni de son style ne retient l'attention. Et pourtant cette demeure fut probablement construite dans la première moitié du XVIII^e siècle²⁸.

²⁵ Les archives familiales (Sébastien Surun) mentionnent l'intervention de deux notaires de famille sur la période 1780-1810 : Me Bevière (Et/CXVIII) et Me Péan de St-Gilles (Et/XCI). Limité dans nos recherches par manque de disponibilité, nous n'avons pu couvrir – sans succès – que la période de 1780-82. Une recherche plus étendue permettrait sans doute de trouver cet acte ou celui de la vente en 1793, à moins qu'un autre notaire soit intervenu dans cette opération (Me Desgranges ?).

²⁶ Terme qui n'est plus employé aujourd'hui. On dit néanmoins encore d'un amateur qui a la manie des fleurs qu'il est un florimane.

²⁷ Dans ses *Mémoires*, Juliette se borne à écrire : "Mon père avait à Sceaux une charmante maison de campagne, et nous y passions tout l'été. "

²⁸ Un projet en cours vise à la moderniser et à en modifier totalement la façade.



Quant à son jardin, dont Gaignat nous a laissé la description, il est occupé aujourd'hui par les bâtiments de la maison de retraite Renaudin, le premier construit à la fin du XIX^e siècle, les derniers dans les années 1980. L'ancienne demeure des Hoquet et des Corancez est également intégrée à la maison de retraite. Il s'agit du Pavillon Voltaire. Ainsi la propriété des Corancez correspond exactement à l'actuelle maison de retraite Renaudin : un terrain d'environ 7 500 m², bordé au nord par les maisons villageoises, au sud par la ruelle des Sœurs (rue Hippolyte Boulogne), qui la séparait de la propriété de Mme veuve de La Fontaine, née Baron, à l'ouest par la rue du Puits (rue Voltaire), à l'est par la rue Picpuce (rue Marguerite Renaudin). De l'autre côté de la rue du Puits, les Corancez ont pour voisins MM. Trudon et Gaignat ; plus bas au-delà de l'une des deux fontaines du village, M. Mery ; sur la rue Houdan Mme veuve Muiron et son fils fermier général, puis M. Le Normand de Mézy, Intendant général de la Marine ; enfin en haut de la rue de Fontenay M. de Foissy, Receveur général des finances. Comme Corancez, tous ces grands bourgeois résident à Paris. Leurs demeures scéennes sont leurs "maisons des champs", qu'ils ouvrent à Pâques et ferment à la Saint-Martin (11 novembre). Nous retrouverons beaucoup de ceux-ci dans l'intimité des Corancez.

La famille Corancez

Mme de Corancez avait mis au monde un premier fils, sans doute dès 1766, enfant qui, nous apprend "*l'Inconnue*", disparaîtra quelques années plus tard. Celui qui fera office d'aîné, Louis -Alexandre, naît quant à lui en septembre 1770. Il est suivi d'un frère, Godefroy, trois à quatre ans plus tard, puis d'une sœur, Clémentine, qui vient au monde le 27 juillet 1775. Julie, notre "*Inconnue*", que tous

appelleront Juliette, naît le 21 mai 1779²⁹. Elle sera suivie par un dernier garçon, en 1785, Adrien. Ce sont là les cinq enfants Corancez qui vont grandir au "bon air de Sceaux", au milieu du "jardin de fleurimanie", des "arbres à fruits" et des statues du défunt Père Hoquet, ces enfants auxquels, nous le verrons, le destin réservera des sorts souvent exceptionnels, parfois dramatiques.

Ajoutons que vivent à leurs côtés deux de leurs cousins, que M. et Mme de Corancez ont recueillis : Annenka (Anne Marie Catherine), née en Russie, fille du frère³⁰ du futur maire de Sceaux, qui a perdu sa mère alors qu'elle n'avait que trois ans, et le fils de la sœur d'Olivier de Corancez (Anne Elisabeth), orphelin, "horriblement bossu et laid".

Grâce à Juliette, timide, toujours dans les jupons de sa mère, mais avide de lecture et d'études, au point que dès l'âge de dix ans on l'appellera "la savantesse", nous connaissons le caractère de chacun de ses frères et sœur. Louis Alexandre est renfermé, voire taciturne, mélancolique et ombrageux, tout autant que studieux. Clémentine est à l'opposé, rieuse, charmeuse, enjouée. C'est à Sceaux au cours de l'été 1786 – elle a alors onze ans – qu'elle rencontrera l'un de ses premiers succès en attirant l'attention de la duchesse d'Orléans et de la princesse de Lamballe se promenant dans le parc. Quant à Godefroy, "contraste complet" avec son frère aîné, il est d'un esprit ouvert, gai, affectueux. Adrien enfin, le benjamin, lui, est "né, comme [son père], pour le bonheur".

Comment ne pas s'arrêter un moment sur ces dernières années de l'Ancien Régime, sur cette fameuse "douceur de vivre", puisque Julie de Corancez l'évoque elle-même, et qu'elle est en l'occurrence celle d'une bourgeoisie privilégiée jouissant des belles saisons scéennes. Qui mieux que les enfants pourraient la ressentir et, devenus adultes, en garder une émouvante nostalgie. Entre voisins on se reçoit ... les petits-enfants Trudon se mêlent aux enfants Corancez, Muiron et de Foissy. Des camaraderies se nouent, des amours encore innocentes aussi. Dans les parcs et les jardins, les petits Corancez jouent avec les enfants de leur âge : Jean-Marie de Foissy, qui a celui de Louis Alexandre et qui bientôt se verra subjugué par la beauté et la gaieté de Clémentine ; Jean-Baptiste Muiron, de quatre ans leur cadet, qui pourrait devenir un rival, mais aussi la sœur aînée et le jeune frère de celui-ci, Emilie et Alexandre, sans parler de tous leurs cousins et camarades venus de Paris.

Loin d'imaginer un seul instant qu'un terrible ouragan va se lever, M. et Mme de Corancez observent cette nouvelle génération grandir. Lui est "de beaucoup d'esprit, aimant le monde, où il plaît et se plaît, d'un caractère ouvert, facile, bienveillant, même un peu faible et sentant le besoin du concours d'une âme plus fortement trempée...". Cette âme, il la trouve en la personne de son épouse qui, de

²⁹ Dans ses *Mémoires*, Julie Olivier de Corancez affirme être née le 22 mai 1780. Cependant les archives familiales sont formelles (Sébastien Surun), elle est bien née le 21 mai 1779, et personne à ce jour ne semble avoir pu expliquer ce pieux mensonge... simple coquetterie féminine ?

³⁰ Jean Olivier, gouverneur des enfants du prince Vladimir Barchovitz Gallitzin, brigadier des Armées de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, marié à Marie Jeanne Laroche. Annenka épousera en 1787 Nicolas Crapart, libraire parisien, fils de libraire, établi rue Serpente.

temps à autre aime à l'appeler "l'optimiste"³¹. Elle a "l'esprit droit et remarquable, un tact exquis, un cœur sensible, généreux, et qui ne s'exalte jamais que pour ses devoirs...". Avec "ordre", elle conduit le ménage, s'occupe des études et des leçons. Mme de Corancez est "le plus parfait modèle de la mère de famille". Pour les affaires, elle seconde son mari, le tempère, le préserve des conséquences dommageables de son enthousiasme.

Mme de Corancez est aussi d'une "excessive timidité", elle a "peu de goût pour le monde", mais elle sait y être "charmante et distinguée" et, comme elle aime la conversation autant que son mari "aime le monde", à jour fixe, fidèle à une règle bien établie dans la bonne société, elle reçoit. A Sceaux, à la belle saison, c'est le dimanche... le même jour qu'en hiver à Paris, si ce n'est qu'il y a en plus le grand air, les parcs et les jardins.

Un salon des Lumières à Sceaux

Juliette dans ses *Mémoires* nous peint l'atmosphère de ces dimanches à la campagne où tant de "grandes personnes", beaucoup emblématiques du siècle, se côtoient. Les origines genevoises de Mme de Corancez et de son père amènent à Sceaux de nombreux citoyens de la petite république helvétique. Leur "grande prédilection et leur vive admiration pour l'Angleterre" y attirent aussi beaucoup de ses sujets. Malheureusement Juliette ne cite le nom d'aucun d'entre eux. Elle nous contraint donc à nous livrer à quelques hypothèses. Avec certitude il y avait là les Delessert, intimes des Corancez, cette famille de banquiers suisses qui jouera un rôle majeur dans la France du XIX^e siècle. Furent là également, sans aucun doute, de nombreux notables genevois de passage à Paris, et parfois les Necker eux-mêmes. Comment exclure en effet que Jacques Necker, cet homme politique qui, le premier dans notre histoire, soutenu en ce sens par son épouse et bientôt par sa fille Mme de Staël, sentit toute l'importance de l'opinion publique, n'ait pas répondu favorablement à une invitation du "patron" du *Journal de Paris*, cette gazette novatrice et "grande faiseuse d'opinion", qui plus est tout acquise à sa cause. Côté anglais, par manque de recoupements, nous préférons éviter toute hypothèse. Mais Juliette, ne pouvant garder aucun souvenir de la première moitié des années 1780, - elle n'avait pas cinq ans - ne confond-elle pas Anglais et Américains ? Comment ne pas imaginer en effet que le salon scén des Corancez ait accueilli à un moment ou à un autre la visite de Silas Deane, d'Arthur Lee, et même de Benjamin Franklin ?

Deux raisons à cela. Tout d'abord, "la ligne éditoriale" du *Journal de Paris*, fort attachée aux préceptes des "américanistes". Benjamin Franklin, premier grand lobbyiste de l'histoire moderne, que Cadet de Vaux fréquente avec assiduité, ne pouvait négliger un tel porte-voix. Ensuite, le beau-frère d'Eustache-Nicolas Muiron, ce voisin que Juliette mentionne comme "en relation intime" avec sa famille, Conrad Alexandre Gérard, n'était-il pas le négociateur et le signataire [avec Benjamin Franklin] de l'accord d'alliance unissant le Royaume de France avec les jeunes Etats-Unis d'Amérique (1778) ? Ne fut-il pas notre premier ambassadeur à

³¹ Est-ce Olivier de Corancez qui inspira à son ami Collin d'Harleville l'une de ses célèbres comédies, *L'Optimiste* ?

Philadelphie (1778-1780) ? Benjamin Franklin a-t-il été reçu à Sceaux dans le salon des Corancez ? Nous en sommes persuadés, mais nous laisserons au lecteur la liberté de se forger son opinion³².

Concernant les habitués du salon des dimanches de Sceaux, français ceux-là, Juliette est là beaucoup plus loquace. Elle en cite un grand nombre, qu'ils appartiennent au monde "politique" ou à ceux des sciences, des arts et des lettres. Nous ne mentionnerons que les plus connus et nous verrons que, grâce aux Corancez, notre village peut s'enorgueillir d'avoir reçu beaucoup des célébrités de l'époque. Pour les sciences : Lalande (1732-1807), franc-maçon notoire et fameux astronome ; Laplace (1749-1827), lui aussi astronome, mais avant tout brillant géomètre et habile physicien, ayant su gagner à la fois la protection de D'Alembert et l'amitié de Lavoisier ; enfin Lagrange (1736-1813), mathématicien de génie qui sera en 1790 l'un des pères de notre système de poids et mesure (le mètre étalon exposé dans l'ancienne mairie serait-il un cadeau de Lagrange à Olivier de Corancez, maire de Sceaux en 1791 ?). Pour la peinture : Vien (1716-1809), un peu oublié aujourd'hui, mais alors Premier peintre du Roi, et surtout Greuze (1725-1805), qui faisait de "la morale en peinture" au même titre que Florian en faisait avec ses nouvelles et ses fables. Pour la musique : Gossec (1734-1829), compositeur prolifique, directeur de l'Opéra et fondateur de l'Ecole royale de chant, à l'origine du Conservatoire, créé en 1794 et dont il sera le premier Inspecteur ; mais aussi Grétry (1741-1813), ami de Voltaire, proche de Florian, auteur à succès de soixante-dix opéras-comiques et qui achètera l'Ermitage de Jean-Jacques Rousseau pour y finir ses jours³³.

Concernant les lettres, depuis "la philosophie" jusqu'à la poésie, en passant par le théâtre, la liste est plus longue encore : La Harpe (1739-1803), académicien, auteur dramatique et critique redouté, pilier du salon des Necker ; Palissot (1730-1814), auteur dramatique lui aussi, mais avant tout "l'ennemi des philosophes" ; Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814), que son *Paul et Virginie* (1787) va rendre immortel ; Suard (1733-1817) et sa femme (sœur du grand libraire Panckoucke), les voisins de Fontenay, amenant avec eux les frères Chénier, Garat (1749-1833), plus rarement Condorcet ; ou encore Collin d'Harleville (1755-1806), l'un des intimes de la famille Corancez, compatriote beauceron et auteur dramatique.



SUARD « collection Particulier »

SUARD

Littérateur Français

³² Voir *L'Ange gardien de Bonaparte, le colonel Muiron* (J.L. Gourdin-Pygmalion-1996).

³³ Olivier de Corancez avait été également proche de Glück, auquel il avait présenté J.J. Rousseau.

Terminons enfin par le célèbre voisin, Florian, sur lequel Juliette est des plus prolixes, ne manquant pas de nous préciser que, bien plus qu'un habitué du salon du dimanche, il était un fréquent visiteur de la maison Corancez :

"Florian, aussi aimable dans le monde que La Harpe l'était peu, et dans sa conversation aussi malin, aussi piquant que doucereux dans ses ouvrages, venait souvent voir ma mère, qui le recevait avec plaisir. [...]. On n'eût jamais deviné en lui l'auteur d'*Estelle* et de *Galatée*. Il était fort gai, leste même, contait les plus drôles histoires de la façon la plus comique et contrefaisait, à faire mourir de rire, toutes les célébrités de l'époque. Il nous amusait, ma sœur et moi, nous récitait ses fables à mesure qu'il les faisait, et nous étions toujours contentes de le voir arriver".

Florian, sachant depuis son plus jeune âge comment l'on réussit dans le monde, ne manquait pas de tirer profit de cette intimité avec les Corancez. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter la collection du *Journal de Paris* des années 1780. Pas une première de ses comédies qui n'y soit annoncée avec éloge, pas un de ses ouvrages qui ne donne lieu à une critique, favorable bien sûr. Ce sont même quelques uns de ses poèmes qui apparaissent à l'occasion en première page. Ainsi, en septembre 1783, cet éloge de sa chienne Diane qu'il vient de perdre.

Au-delà du portrait de Florian, Juliette nous en livre bien d'autres, portraits que beaucoup de biographes semblent avoir jusqu'ici ignorés et dont certains méritent une brève mention. Lagrange : "Homme froid, glacé, [...], avare de mouvements, se tenant droit, raide même, fort soigneux de sa personne, et jusqu'à la recherche ; d'ordinaire fort taciturne..." La Harpe : "médiocre auteur, [...]. C'était bien, malgré son esprit, un des hommes les moins aimables, les plus désagréables qu'on pût voir. Parlant haut, parlant toujours, tranchant sur tout, rapportant tout à lui, éprouvant le même plaisir à dénigrer les autres qu'à se vanter lui-même, [...]. Il était dogmatique et haineux..." Bernardin de Saint-Pierre : "avide, avare, insociable, d'un caractère dur et tyrannique. Toujours au guet de quelque pension à obtenir, on n'estimait en lui que son talent. "

NUMÉRO 246.

JOURNAL DE PARIS.

Mercrèdi 3 SEPTEMBRE 1783, de la Lune le 8.

BELLES-LETTRES.

Épigramme de Diane, Chienne de chasse, morte en chassant.

Ci gît Diane. O vous, que le sort a fait naître
Pour aimer & servir, prenez ses sentimens ;
Fidèle à ses devoirs jusqu'aux derniers momens,
Elle est morte à la chasse en regardant son Maître.

Par M. le Chevalier DE FLORIAN.



FLORIAN « collection Particulier »

Voilà pour les personnages décriés par Juliette, que, "professionnellement", le propriétaire du *Journal de Paris* se devait de recevoir³⁴. Mais heureusement il y avait ceux qui inspiraient la sympathie : Florian – nous l'avons vu –, mais aussi Chénier, Laplace, Grétry, Collin d'Harleville, etc..

"Tous les hommes de lettres, que j'ai vu recevoir chez mon père, écrit Juliette, étaient empressés et heureux de pénétrer jusqu'à ma mère. Elle a vu les meilleurs auteurs comiques du temps venir lui lire leurs ouvrages avant la représentation et lui demander son avis, qu'ils avaient quelques fois le bon esprit de suivre". Le dimanche, à Sceaux, poursuit Juliette, "on faisait des lectures, de la musique, et le talent de ma sœur était en première ligne ; plus quelques fois, je crois, que ne l'eût voulu ma mère, mais il fallait bien céder aux désirs de mon père, si orgueilleux de sa fille, si heureux de l'effet qu'elle produisait".

Nous ne serions pas complets sans mentionner auprès des scientifiques, artistes et gens de lettres habitués du salon des Corancez la présence de représentants de la haute finance et du grand négoce. Les voisins tout d'abord : Muiron, fermier général, de Foissy, receveur général des finances, Trudon, payeur de rentes de l'Hôtel de Ville, Merey, ayant bâti sa fortune en commerçant avec Saint-Domingue, et peut-être même Le Normand de Mézy, malgré ses rares séjours dans sa demeure scéenne. Ajoutons enfin tous ces grands bourgeois parisiens propriétaires des plus belles demeures de Fontenay-aux-Roses : les Le Couteux, Devin, Brochant et Laverdy, ce dernier ancien Contrôleur général des Finances, banquiers ou traitants, que Florian lui-même ne manquait pas de fréquenter³⁵.

Pour donner une dernière fois la mesure de l'attraction qu'exerçait Olivier de Corancez avant la Révolution, mentionnons Fortaire, le valet du duc de Penthièvre. Dans ses *Mémoires*, il précise en effet que pendant les séjours du prince à Sceaux, celui-ci aimait à converser avec Corancez et à le recevoir comme voisin. Gageons que ce sont les souvenirs de ces conversations entre le seigneur des lieux et le futur maire qui fit écrire à Jean-Louis Sinet dans son *Précis*, contre toute vérité historique : "M. de Corancé [était] gentilhomme du duc de Penthièvre et rival de Florian dans ses bonnes grâces".

Le maire

En 1789, la Révolution éclate. La Bastille est prise, Palloy au pinacle. Par la force, le roi est ramené à Paris, et ce sont bientôt les premières élections municipales. A Paris, Bailly, un ami de Florian, est confirmé dans sa fonction de maire ; à Sceaux, Richard Glot est élu. A la tête des bataillons de la Garde nationale ce sont respectivement La Fayette et Florian qui commandent.

L'année 1790 apparaît plus calme. L'Assemblée nationale travaille à la promulgation des lois et à la rédaction de la Constitution. Le 14 juillet, à la fête de la Fédération, les Français célèbrent avec ferveur leur unité.

³⁴ Ainsi, La Harpe, le pilier du *Mercur*, seul véritable concurrent du *Journal de Paris*, était un ennemi déclaré de ce dernier.

³⁵ Voir *Mémoires et Correspondance de Florian*.

Au printemps, une loi a réorganisé le Royaume. Celui-ci est désormais composé de 83 départements, eux-mêmes scindés en districts ; et à l'automne ont lieu les premières élections visant à désigner les représentants de ces nouvelles entités territoriales. Ce sont ces élections qui vont apporter à Sceaux les premiers changements au sein d'une municipalité qui s'essaie encore à la gestion communale. Le maire, Richard Glot, vient en effet d'être élu administrateur du département de Paris³⁶. La loi empêchant le cumul des mandats, un nouveau maire doit être désigné. Les élections sont prévues pour la fin janvier 1791.

Adeptes des Lumières, les Corancez "applaudirent avec transport l'arrivée de la Révolution et furent de chauds démocrates, comme on disait alors"³⁷. Mme de Corancez y voit l'occasion d'une mise en pratique des principes de son cher Rousseau, son mari le triomphe des théories de Necker et l'accession au pouvoir d'une bourgeoisie éclairée.

Dans les dernières semaines de l'année 1790, les notables de Sceaux se réunissent. Il apparaît de leurs conversations que Guillaume Olivier de Corancez se trouve bientôt coopté pour poser sa candidature à la magistrature suprême de ce que certains appellent encore la paroisse. Pour cela, il doit certifier que Sceaux est bien le lieu de sa résidence principale. Le 7 janvier 1791, il s'exécute :

"Je déclare que j'adopte pour mon domicile la commune de Sceaux, et que c'est dans cette commune que je veux être citoyen actif et que je remplirai les devoirs qui sont attachés à cette qualité. "

Signé : De Corancez³⁸

"Le 23 janvier, la Commune de Sceaux, assemblée en l'église du dit lieu comme le lieu le plus commode aux assemblées d'élections", procède à l'élection de son nouveau maire. Une centaine de citoyens actifs participe au vote³⁹. "M. Olivier de Corancez, ayant réuni la pluralité [majorité] absolue des suffrages, est proclamé Maire de la Commune". Le patron du *Journal de Paris* "accepte" cette proclamation, il "prête le Serment d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi" et, aux côtés des officiers municipaux, du procureur syndic de la commune, Nicolas Garnon, et des notables qui, avec lui, constituent le Conseil Général, au bas du procès verbal il signe "Olivier de Corancez"⁴⁰.

³⁶ Le département est organisé en 3 districts : Paris, Saint-Denis et Bourg-la-Reine.

³⁷ *Mémoires d'une inconnue*.

³⁸ Le texte de cette déclaration est retranscrit dans le recueil des délibérations du Conseil municipal de Sceaux

³⁹ Le village de Sceaux compte environ 2 000 habitants, mais seuls les citoyens dit actifs, ceux qui peuvent se prévaloir de payer un impôt au minimum équivalent à trois journées de travail, possèdent, selon la loi, le droit de vote. Celui-ci ne sera étendu à tous les citoyens – mais pas aux citoyennes – qu'après la chute de la royauté, le 10 août 1792.

⁴⁰ Par la suite et durant toute l'année 1791, il signera Olivier Corancez, maire.

A la tête de son conseil⁴¹, la tâche du nouveau maire se présente sous des auspices peu favorables. La commune n'est propriétaire d'aucuns biens, le nouveau système d'imposition n'est pas encore en place. Elle se trouve donc sans revenus à sa disposition, tant pour entretenir, voire renouveler, les maigres infrastructures dont dispose le village que pour appliquer les lois décrétées par l'Assemblée nationale. Pourtant, il faut se mettre au travail, par exemple assainir les voies du village qui sont devenues "impraticables". C'est le cas de "la rue principale" [rue Houdan] : "... trous et cavités s'y sont formés arrêtant les eaux de fumier et de boucheries, [... celles-ci] croupissent et rendent l'air irrespirable, [...] Les charrois ne peuvent s'y faire qu'avec le plus grand danger pour les chevaux, ce qui nuit prodigieusement à l'agriculture". On fait donc appel aux nouvelles institutions comme aux derniers feux de l'Ancien régime. Les travaux de charité, institués par l'Assemblée nationale et financés par le département permettent de mettre au travail une vingtaine d'ouvriers choisis au sein des familles les plus nécessiteuses du village. Par ailleurs, les dons reçus du duc de Penthièvre, mais également de MM. Merey, Trudon, Corancez et de Mme veuve de La Fontaine sont aussi mis à profit. Ceux-ci vont permettre de paver la rue du Puits [rue Voltaire], rue sur laquelle s'ouvrent les propriétés de ces derniers. La municipalité s'attelle aussi aux réparations du "lavoir public", qui se trouve dans "un désordre tel que le service ne peut plus s'y faire sans les plus grands inconvénients..."

Quant aux lois décrétées par la Constituante, si elles posent parfois problème, le maire veille à leur application par la voie du dialogue. Ainsi en va-t-il pour la mise en place de la Constitution civile du clergé. Malgré le vœu des habitants, l'abbé Brault a refusé de prêter serment comme doit le faire tout prêtre de paroisse, désormais fonctionnaire public. M. de Corancez écrit alors au Comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale, et, d'après les instructions de celui-ci, fait admettre un habile compromis : l'abbé Brault n'est qu'un "prêtre attaché à la paroisse par un particulier qui le paie pour acquitter une fondation" ; il ne sera donc pas exigé de lui qu'il prête serment. Il pourra assister aux offices et même dire la messe dans l'église paroissiale, mais en aucun cas "confesser, porter la communion ou faire le catéchisme".

Toujours pour se conformer à la loi, à partir de la fin juin, les biens que possède le clergé sur la paroisse commencent à être mis en vente. La municipalité organise ces ventes, elle veille à ce que l'ordre y règne, elle apporte sa garantie sur la régularité et la validité des enchères comme sur celles des adjudications.

Enfin, conformément aux décrets de la Constituante, ce sont aussi de nouvelles organisations et procédures qui se mettent en place. En février et mars 1791 on prépare et entérine la division de la commune en cinq sections : Bourg, Haut et Bas Sablons, Clos Saint-Marcel, Haut et Bas Coudrais, Haut et Bas Blagis. Avant l'été, un nouveau cadastre est établi. Il servira de base à l'établissement des contributions foncières et mobilières. Le 5 juin, le Conseil général de la commune nomme un receveur provisoire pour "la recette des droits de patentes" (le Sr

⁴¹ Le Conseil général de la commune se compose du maire, du procureur syndic, de cinq officiers municipaux (le corps municipal) et de douze notables, tous élus par les citoyens actifs.

Bouvet, secrétaire greffier de la commune), le 11 septembre un second pour "les impositions" (Jean-Baptiste Maufra, maître maçon).

Une autre initiative mérite d'être signalée, tant elle est novatrice. Il s'agit en effet du premier recensement réalisé dans l'histoire de Sceaux. Il est effectué dans la journée du 23 avril 1791 par plusieurs officiers municipaux et notables. Le résultat est acté le soir même dans le livre des délibérations du conseil :

"Le Bourg de Sceaux contient dans sa totalité 2043 âmes⁴², sauf les variations que peuvent apporter la location de différents propriétaires qui louent leur appartement aux habitants de Paris pendant le cours de la belle saison".

Ce sont beaucoup de ces quelque deux mille Scéens qui s'étaient "rassemblés dans le temple de l'Eternel", huit jours plus tôt, sous la présidence de leur curé constitutionnel, l'abbé de Fraissy, et de leur maire, assisté de l'ensemble du Conseil général, et "accompagné de la Garde nationale sous les armes". "La Nation était frappée. [...] Mirabeau venait de lui être enlevé..." Et face à ce "deuil universel", un "service était célébré pour le repos de l'âme de Riquetti Mirabeau".

Ils seront plus nombreux encore à participer le dimanche 25 septembre 1791 aux fêtes célébrant l'acceptation par le Roi de la Constitution : Te Deum à l'église à l'issue de la grand-messe, salves de canons puis lecture de "l'acte constitutionnel" en chaire par le Sr Bouvet, secrétaire greffier, défilé dans "la totalité du bourg", Corancez à la tête du Conseil général, suivis des quatre compagnies de la Garde nationale à grands renforts de roulements de tambours et de lectures de la Constitution à chaque carrefour du village. Le soir enfin, clou des réjouissances, le grand bal dans le jardin de la Ménagerie.

C'était là jour de liesse, comme à la Fédération, le 14 juillet 1790. Le Royaume s'était enfin donné une Constitution. Pour beaucoup la Révolution était terminée... Mais que d'épreuves – déjà – il avait fallu traverser pour parvenir à ce résultat : la fuite du Roi (21 juin 1791), son retour puis sa suspension [provisoire] décrétée par la Constituante ; des voix s'élevant pour réclamer la République, depuis les remuants Cordeliers jusqu'au sage Condorcet ; la fusillade du Champ de Mars et sa centaine de morts, Bailly et Lafayette compromis. Mais l'Assemblée avait tenu son cap : la France inaugurerait sa royauté constitutionnelle.

Tous ces événements n'avaient pas été sans provoquer une certaine agitation au sein du village. Ainsi, dès que la fuite du roi avait été connue à Sceaux, les esprits les plus échauffés au sein de la Garde nationale crièrent "Aux armes !". Celles-ci manquaient en effet cruellement, et "il était important que tout citoyen fût en état de défendre la Patrie". Il fallait donc se précipiter au château et y saisir tout ce qui pourrait en tenir lieu. Aussitôt, Olivier de Corancez fit délibérer son conseil, imposant ainsi que l'expédition demandée s'effectuât en bon ordre et dans la légalité. Alors seulement, "le Maire à la tête du Corps municipal et accompagné d'un détachement de la Garde nationale marchèrent vers le château." La déception dut être grande : on ne put mettre la main que sur trois canons, deux dont les affûts étaient brisés, un autre de très petit calibre. C'est avec ce maigre butin que la

⁴² Il est précisé plus haut dans le procès verbal : "les habitants, en y comprenant les femmes, les enfants et les domestiques".

délégation rentra au village. Le lendemain une nouvelle expédition permit toutefois de débusquer une douzaine de fusils.

Si pour les plus vindicatifs l'opération se soldait par un échec, pour Corancez, ses officiers municipaux et les notables l'essentiel était préservé. L'ordre avait été maintenu, et, dès le surlendemain, avec le retour du roi à Paris, les esprits retrouvèrent leur calme. Ainsi, le 24 juillet, les fusils que le district de Bourg-la-Reine avait délivrés aux différentes municipalités avoisinantes, dont celle de Sceaux, étaient restitués par ceux qui les détenaient, sans aucune difficulté, sur ordre du maire et du procureur syndic de la commune.

Restait à Corancez à résoudre un autre problème, celui-là d'une autre nature, mais tout aussi épineux. Bien involontairement, son ami Florian, commandant de la Garde nationale, s'était retrouvé dans une situation délicate. A Paris le jour de la fuite du roi, la ville fermée, il n'avait pu rejoindre Sceaux et remplir ses devoirs aux instants les plus critiques. A son retour, quand les barrières furent ré-ouvertes, le 24 juin, "une partie de sa troupe" lui réserva un accueil qu'il était loin d'imaginer. Les accusations qui lui étaient assénées annonçaient déjà les premières dérives révolutionnaires. On lui reprochait son attachement à un prince du sang, on le traitait de déserteur, on l'accablait des pires soupçons. Sa position était d'autant plus délicate que, trois semaines auparavant, il avait présenté sa démission de commandant de la Garde nationale, démission qu'Olivier de Corancez était parvenu à lui faire reprendre à la demande de "l'Assemblée générale de la commune convoquée à cet effet" le 12 juin⁴³.

Confronté à cette situation, Florian avait écrit à son ami Boissy d'Anglas, député à l'Assemblée nationale, l'appelant à l'aide pour le sortir de ce mauvais pas où l'avait conduit "des calomnieurs et des soupçonneurs imbéciles"⁴⁴. On ignore quelle fut la réaction de Boissy d'Anglas. Toujours est-il que, très certainement grâce à l'intervention de Corancez et de quelques notables, les esprits finirent par se calmer et tout rentra dans l'ordre. Mais l'alerte avait été vive⁴⁵. Le 3 juillet, de nouveau à la tête de ses troupes et aux côtés de Corancez, Florian mettait fin à des troubles survenus dans le Parc de Sceaux (voir plus loin) et, le 14 juillet, deuxième anniversaire de la prise de la Bastille, il défilait à la tête de ses quatre compagnies.

Si les décrets et les lois votés par l'Assemblée nationale, les événements parisiens et même nationaux, nous venons de le voir, influent directement sur la vie des Scéens, le cadre nouveau dans lequel évolue désormais le royaume de France lui aussi n'est pas sans effet sur le quotidien. En moins de six mois, ceux de la seconde moitié de l'année 1789, c'est un ordre millénaire qui a été mis à bas. La liberté est désormais à l'ordre du jour⁴⁶. Et tout naturellement, elle conduit à certains abus.

⁴³ Florian avait repris sa démission non sans obtenir un nouveau règlement de la Garde nationale. Celui-ci visait essentiellement à renforcer la discipline (Délibérations du Conseil- 19 juin 1791).

⁴⁴ *Mémoires et Correspondance de Florian* (lettre du 26 juin 1791).

⁴⁵ Une lettre de Rabaut Saint-Étienne (lui aussi député, ami de Florian et de Boissy d'Anglas), datée de début juillet et adressée au district de Bourg-la-Reine, semble apporter la preuve d'une intervention politique. Rabaut Saint-Étienne écrivait en effet : "... j'appuie ma confiance sur l'estime que m'a inspiré de Florian, qui est venu me consulter..." (*Collections d'autographes de M. de Stassart*, Bruxelles, 1879, p. 107).

⁴⁶ Phénomène révélateur, en cette année 1791, certains n'hésitent pas à dater leur courrier de "l'An II de la Liberté".

C'est au maire, premier officier de "police municipale", de pallier ses débordements. Là aussi Corancez va intervenir personnellement, usant à chaque fois du dialogue et de la fermeté, toujours soutenu dans cette approche par son conseil. Nous nous limiterons à citer quelques exemples, tous glanés dans le recueil des délibérations du Conseil général de la commune, ne retenant à dessein que les sujets de préoccupations majeures de l'époque : le bois, pour se chauffer, l'agriculture, pour se nourrir, le pain, premier moyen de subsistance.

Le bois tout d'abord (février 1791) : "M. Bourbon Penthievre ayant bien voulu consentir, d'après sa bienveillance pour les habitants de Sceaux et sa charité connue pour les pauvres en général, à ce que les habitants indigents de la commune allassent eux-mêmes ou envoyassent leurs enfants dans son parc pour y ramasser les bois secs et s'en servir pendant la saison de l'hiver pour le besoin de leur famille ; cette permission a occasionné des abus de toute nature... "En effet, le Suisse et le garde du château se sont plaints : non seulement l'on ramasse "du bois vert comme du bois sec, mais certains particuliers, souvent dans l'aisance, enlèvent le bois sec en assez grande quantité pour l'aller vendre dans les villages voisins."

Aussi, le maire et son conseil, constatant une atteinte au droit de propriété un préjudice subi par le village et ses pauvres, vont rapidement établir leurs arrêtés municipaux : "Sans permission signée du maire", qui ne sera accordée "qu'aux véritablement pauvres", le ramassage dans le parc est interdit. Tout contrevenant sera arrêté par le Suisse ou le garde, conduit chez M. le Maire, qui dressera procès verbal, et une amende sera exigée "suivant les décrets de l'Assemblée nationale" relatifs au droit de propriété ».

Pour l'agriculture, et plus particulièrement le pâturage des animaux, il en est de même. Toute infraction est sanctionnée. Les messiers (gardes champêtres) en sont garants, des procès verbaux sont dressés, et des amendes exigées. Ainsi, "les abus préjudiciables aux propriétaires" sont évités.

Pour le pain, l'anecdote mérite d'être brièvement résumée : Le Sr. Girault, "bourgeois" de Sceaux, s'est plaint au procureur de la commune (Nicolas Garnon) des malversations commises par le Sr Boyer, boulanger. Aussitôt, Corancez, son premier officier municipal (Strikers), le procureur et le greffier (Bouvet) se rendent sur les lieux du présumé délit. Le boulanger réfute l'accusation. Un pain est pesé, puis un autre. Leur poids est inférieur de 4 à 5 onces à celui annoncé. Le procès verbal est établi : "attendu qu'un pareil délit concerne l'intérêt public et prouve une mauvaise foi caractérisée et un abus de confiance", le Sr Boyer est condamné à payer une amende de dix livres "au profit des pauvres de la commune", et il lui est fait "défense de récidiver [...], à peine de condamnation plus grave".

Ainsi, on le voit, grâce au maire et à ses conseillers, toute dérive est évitée. Dès son apparition, chaque problème est pris avec sérieux, et les représentants de l'autorité locale agissent avec doigté. Il en ira de même à l'occasion d'un événement plus grave, où cette fois la crédibilité même de ces autorités, et en premier lieu celle du maire, aurait pu être mise à mal.

Depuis plus d'un siècle, aux limites orientales du village, en bordure de la grande route de Paris à Orléans, Sceaux abrite l'un des deux marchés aux bestiaux qui alimentent la capitale. Le 24 mars 1791 des "abus et des désordres" s'y développent : "une grande quantité de marcandiers [...] ont fait sortir leurs bestiaux

sans acquitter les droits, [et], malgré les remontrances des deux brigades de maréchaussée, ces marcandiers ont forcé la porte en menaçant les officiers et cavaliers de coups de bâton. Ils peuvent faire craindre des malheurs réels lors de la tenue du marché prochain [le 31 mars]". C'est du moins l'avis général, et en particulier celui de M. Marchais, directeur du marché de Sceaux, qui n'a pas tardé à alerter sa hiérarchie et à écrire au maire de Paris (Bailly, un ami de Florian), en leur proposant de réunir à l'avenir "la Brigade en plus grand nombre" et de "repousser la force par la force".

Le maire et son conseil municipal vont vivement s'opposer à cette suggestion. Pour le principe d'abord : le marché est situé sur le territoire de la commune, ils y sont donc les seuls responsables du maintien de l'ordre. Ce n'est ni aux autorités du marché, ni à la mairie de Paris de donner des instructions, moins encore à la maréchaussée d'intervenir. Pour la forme ensuite : ils sont opposés au fait de "repousser la force par la force". Une fois encore leur credo réside en premier lieu dans le dialogue.

Aussi le 30 mars, veille du marché, Corancez réunit-il son conseil. Il expose la conduite qu'il croit devoir tenir, et, après une brève discussion, "le dit conseil s'en rapporte entièrement au patriotisme éclairé de son maire". Dès l'aube, Florian, commandant de la Garde nationale, Desgranges, major [son adjoint], et leurs quatre compagnies prendront position en haut de "l'avenue conduisant au château", restant invisibles à tout usager du marché, afin de ne porter "ombrage" à quiconque, mais seront prêts à intervenir au moindre signal. De leur côté Corancez, son premier officier et le secrétaire greffier se rendront sur le marché dès son ouverture afin de veiller à son bon déroulement.

Au matin du 31, les dispositions arrêtées sont mises en œuvre. A leur arrivée au marché, Corancez, Strikers et Bouvet constatent la présence de trente cavaliers armés de la "Gendarmerie nationale"⁴⁷. Ils prêchent la détente et avec l'accord des deux officiers commandant, obtiennent que la troupe "se retire hors de la vue, mais à portée cependant de pouvoir être requis aux besoins". C'était là "le meilleur parti, puisque [...] la vue de gens armés avait produit une forte fermentation, laquelle a été sur-le-champ calmée". La délégation communale n'a plus dès lors qu'à arpenter le marché, démontrant à chacun "l'esprit de paix, dont [elle] est animée" et réglant ici ou là quelques différents entre vendeurs et acheteurs.

La conclusion du procès verbal relatant cette journée, signé de ses trois acteurs principaux, mérite d'être reproduite presque in-extenso, tant elle est représentative de ce qu'aurait pu être une Révolution pacifique, conduite par la sagesse et la raison.

"Sur les six heures du soir, le marché prêt à être fermé, [...] nous nous sommes retirés et avons rejoint le détachement de la Garde nationale dans l'avenue. Nous l'avons trouvé fort accru, puisque n'ayant commandé que quinze hommes par compagnie, ce qui fait soixante hommes, nous en avons trouvé deux cents sous les armes. Après avoir loué le zèle de nos concitoyens armés, leur

⁴⁷ Un décret de l'Assemblée nationale du 16 janvier 1791 a transformé la Maréchaussée de France en Gendarmerie nationale.

courage et surtout leur obéissance à la discipline⁴⁸, nous sommes rentrés dans le bourg au milieu du cortège militaire national et, rentré chez nous, nous avons dressé sur-le-champ le présent procès verbal..."

Une autre tentative d'atteinte à l'ordre public survint le dimanche 3 juillet dans le Parc de Sceaux. Le maire y mit un terme de la même manière. Cependant la presse révolutionnaire s'empara de l'événement, n'hésitant pas à le relater de façon mensongère, allant même jusqu'à la calomnie. Olivier de Corancez réagit vigoureusement, prit sa plume et assura lui-même sa défense en publiant une lettre rectificative dans le supplément de l'édition du 17 juillet du *Journal de Paris*. Cette réponse est intéressante à plus d'un titre. Le lecteur y découvrira le climat d'une époque, le style de notre maire, mais aussi et surtout quelques traits de la personnalité du duc de Penthièvre, les actions de Florian à la tête de la Garde nationale, une huitaine de jours seulement après son retour périlleux à Sceaux... enfin l'historique de la genèse de notre fameux Bal, bien avant que la Société des Eaux et des Jardins, en 1799, prenne en mains son développement et lui confère toute sa notoriété (voir article du *Journal* reproduit en annexe).

Retraçant le mandat d'Olivier de Corancez à la tête de notre commune, on ne peut passer sous silence une heureuse initiative, pour ne pas dire une grande victoire, tant elle est le résultat d'un long et rude combat. Il s'agit de la création d'un marché public aux denrées, celui-là même qui donnera naissance à notre Halle une centaine d'années plus tard (1895) et qui, aujourd'hui encore, en ce début du XXI^{ème} siècle, confère à notre ville, les mercredis et les samedis matin, cette atmosphère villageoise si particulière.

Pour se convaincre de l'ancienneté de ce combat, écoutons Nicolas Garnon, procureur de la commune, du haut de la chaire de l'église Saint-Jean-Baptiste, s'adressant à l'Assemblée communale, à "l'issue de la messe paroissiale", le dimanche 17 avril 1791 : "... de tous les temps, la paroisse a manifesté son vœu sur le besoin de l'établissement d'un marché de légumes, grenailles, poissons, beurre, œufs, fruits et autre menues denrées. Elle s'est adressée pour l'obtenir, tantôt au Lieutenant de police de la Ville de Paris, qui a refusé cet établissement sous prétexte qu'il serait préjudiciable à l'approvisionnement de Paris, tantôt [...] au ministre, sous la recommandation d'abord de M. le comte d'Eu [décédé en 1775], et depuis sous celle de M. de Bourbon Penthièvre ; mais [le ministre] ayant consulté le Lieutenant de police, [celui-ci] avait mis la même entrave à la réussite de la demande que lorsque l'adresse lui avait été directement faite. Cependant, le refus n'étant ni légitime ni fondé...". Nicolas Garnon développe alors l'argumentaire à l'appui du renouvellement de cette demande, puis il poursuit : "Aujourd'hui que le peuple a des administrations représentatives et que par leurs organes les droits de chacun sont conservés, l'on opposera certainement pas à l'établissement demandé un refus si peu fondé [...]. La commune de Sceaux a une place vaste, propre à l'établissement de ce marché, elle est située au centre du canton, sa population est plus considérable que celle de chacune des autres communes qui l'entourent..."

⁴⁸ Et pourtant ! Florian démissionnera de son poste guère plus de deux mois plus tard, invoquant les manquements de ses troupes à la discipline.

Aussi, "l'Assemblée, après avoir délibéré, a unanimement reconnu la vérité de l'exposé [et a donné] pouvoir à M. le maire de solliciter le dit établissement", à charge pour lui d'écrire au district de Bourg-la-Reine "pour en obtenir un avis juste et favorable", puis de "solliciter sur cet avis une approbation du Directoire du département".

Fort de ce pouvoir, Olivier de Corancez va faire jouer ses relations, soutenu dans son action par François Desgranges, administrateur au district, et par Richard Glot, membre du directoire du Département de Paris. Et ce que des membres des plus influents de l'Ancien Régime n'avaient pu obtenir au cours des décennies précédentes, les nouvelles institutions vont l'accorder aux Scéens en un temps record. En effet, dès le 10 mai, le district de Bourg-la-Reine, "considérant que la liberté est l'apanage de l'industrie individuelle", donne son accord à la création du marché. Sept jours, plus tard, le Département de Paris entérine cette décision.

Le 20 mai, le Conseil général de la commune peut donc décréter que ce "marché, franc de tous droits, se tiendra le vendredi de chaque semaine sur la place publique de l'église, [et], en conséquence, avertit le public que l'ouverture de ce marché aura lieu le vendredi 3 juin 1791, [comme] dans toutes les saisons, à commencement du soleil levé. "

Il restait cependant à régler une question qui, durant les semaines précédentes, n'avait pas manqué "d'occasionner un grand nombre de réclamations de la part de citoyens domiciliés dans l'intérieur du Bourg et dans des rues éloignées de la place de l'église". Ces citoyens, à l'exemple de Claude-François Gaignat en 1778 dans sa *Promenade de Sceaux-Penthièvre*, demandaient en effet que le marché s'installe au carrefour de l'Orme [place du Greffe, bas de l'actuel parc de stationnement de la place de Gaulle], endroit situé au cœur du village, et non pas en un lieu excentré comme l'était la place de l'Eglise.

Un bel exemple de la toute nouvelle démocratie locale allait être donné à l'occasion de ces réclamations. Le Conseil général, au lieu de statuer seul, comme il en avait le pouvoir, "désirant ne rien faire dans les choses qui peuvent intéresser la commune en entier qui ne soit pas l'avis du plus grand nombre des citoyens", décide alors de convoquer "la commune entière pour recueillir les vœux et les suffrages" de tous.

Le dimanche suivant, 29 mai, l'Assemblée générale se trouve donc réunie dans l'église paroissiale, "à l'issue de la grande messe, au son de la cloche". Là, Nicolas Garnon expose "les avantages et les inconvénients des deux places"⁴⁹. Il s'en suit un débat, puis l'on procède au vote. "Par acclamation et unanimement, la Commune entière [se prononce] pour que le dit marché soit placé dans la place du devant de l'église".

Ainsi, le vendredi 3 juin 1791 eut lieu le premier marché public de Sceaux, à l'endroit même que nous lui connaissons encore aujourd'hui.

A la lecture des délibérations du Conseil général de l'année 1791 - nous en avons donné quelques exemples - tout indique qu'au sein du village le calme règne.

⁴⁹ Le procès verbal n'énonce malheureusement pas ces inconvénients et ces avantages qui vont décider de l'emplacement de notre marché, aujourd'hui deux fois centenaire.

L'ordre est intelligemment préservé et, pour être plus spécifique, le maire et son conseil se trouvent non seulement respectés mais aussi soutenus par les notables et appréciés de la grande majorité. Pourtant, c'est une simple querelle de personnes qui à l'automne va pousser Olivier de Corancez à présenter sa démission. La cause de ce différend, du moins celle que nous relate les procès verbaux des délibérations du conseil, nous allons le voir, semble plutôt incompréhensible, surtout quand on connaît le souci constant de concertation avec lequel Corancez a conduit son action et, plus encore, quand on se rappelle son caractère tel que nous l'a décrit sa fille Julie : "ouvert, facile, bienveillant..."

Nous nous limiterons donc dans un premier temps à présenter la version officielle :

"Aujourd'hui dimanche 23 octobre 1791, le Conseil général de la Commune assemblé, [...] M. le Maire a demandé sa démission à la dite Commune au sujet d'un refus qui lui a été fait d'une signature qu'il avait demandé à un des officiers municipaux pour prouver qu'il était citoyen actif. En effet, M. Le Clair, un des officiers municipaux, prenant la parole, a dit que lundi dernier le Sieur Maire s'est transporté chez lui à la brune, ayant un papier à la main, en lui disant qu'il avait besoin d'une signature sur un certificat pour servir à son fils qui était garde national allant aux frontières⁵⁰, et lui en a fait lecture d'une partie. Le Sieur Le Clair ne trouvant pas à propos de signer, de crainte de lier la municipalité rapport aux articles mentionnés au dit certificat qui portait que M. Corancez était citoyen actif et maire de l'endroit, qu'il s'était comporté dans sa mairie en bon patriote, que n'ayant rien à lui reprocher et qu'il avait agi en bon citoyen. N'ayant point à lui demander aucun compte, le Sieur Le Clair lui a répondu qu'il ne pouvait pas signer. Le Sieur Maire lui a répondu qu'il le forcerait. Sur quoi, le dit Sieur Le Clair a persisté dans son refus, disant qu'il avait des comptes à rendre, et le Sieur Maire a dit qu'il n'en avait point à rendre à la municipalité. "

Le procès verbal d'assemblée passe allègrement sous silence le débat qui suivit l'exposé de la situation par le Sieur Le Clair. Ne doutons pas qu'il fut des plus animés. Pour preuve, en bas de page, la signature rageuse de Nicolas Garnon, précédée de la remarque suivante, écrite de sa main : "Je déclare purement et simplement que je n'accepte point la démission de M. le Maire". Toujours est-il que, la discussion s'enlisant, "M. le Maire ayant persisté, [il] a ôté son écharpe et a quitté l'assemblée..."

Pour en finir avec cette regrettable conclusion du passage d'Olivier de Corancez à la tête de notre commune, conclusion dont les véritables causes resteront certainement inconnues, précisons que le Conseil général n'eut pas même à accepter la démission de son maire. Ceci pour une simple raison : de nouvelles

⁵⁰ Il peut s'agir de son fils aîné, Louis Alexandre, âgé de 21 ans, comme de son cadet, Godefroy, qui n'a que 17 ans mais qui ambitionne déjà d'embrasser la carrière militaire et d'intégrer la toute nouvelle école d'Artillerie de Châlons. On notera que la première levée de volontaires au sein de la Garde nationale pour aller aux frontières a été décrétée par l'Assemblée le 4 août précédent et que trois semaines plus tard (27 août) la déclaration de Pillnitz par l'Empereur et le roi de Prusse a été rapidement interprétée comme une menace directe contre la France. Enfin, dès les premiers jours d'octobre, on débat à l'Assemblée d'une éventuelle offensive militaire, débat qui conduira à la déclaration de guerre en avril 1792.

élections visant au renouvellement complet du Conseil étaient déjà prévues de par la loi pour le 13 novembre suivant, soit seulement trois semaines plus tard.

Ainsi, le 12 novembre, Olivier de Corancez, "maire suppléant pour l'année 1791 en lieu et place du Sieur Glot", présentait les comptes de sa mandature au Conseil général. Ceux-ci acceptés, il signait une dernière fois au bas du procès verbal : Olivier Corancez, maire. Le lendemain, dans l'église paroissiale, il ouvrait la session électorale. François Desgranges était élu au second tour de scrutin, rassemblant 50 bulletins en sa faveur sur les 98 suffrages exprimés et devançant de quelques voix seulement Etienne Bouvet, secrétaire greffier⁵¹. On le sait, Me Desgranges allait rester maire de Sceaux pendant plus de vingt ans, jusqu'à son décès, en 1812.

Il faut noter enfin qu'à l'issue de cette élection, "sur la motion faite par un membre de l'assemblée [sans doute Nicolas Garnon] de rendre hommage au rôle que M. de Corancez, maire sortant, a continuellement marqué pendant son exercice, l'assemblée, en rendant hommage à ses soins et à l'attachement qu'il a marqué pour la commune, a arrêté de lui en témoigner la reconnaissance et d'en faire une mention honorable au présent procès verbal..." N'était-ce pas là très précisément ce que Corancez avait demandé de signer trois semaines plus tôt au Sieur Le Clair ?

Voilà donc pour la version officielle des faits. Quant aux causes profondes de cette démission soudaine, sans doute faut-il les chercher ailleurs ; la querelle personnelle ayant opposé "Olivier Corancez, maire" à l'un de ses conseillers, cordonnier de son état, se trouvera alors ramené au rang de simple prétexte. Deux hypothèses peuvent être avancées, deux hypothèses dont les effets ont pu se cumuler.

Dans ces jours de novembre 1791, au marché aux bestiaux les esprits s'échauffent de nouveau. Aussitôt le nouveau maire décide de s'y rendre et d'aller à la rencontre des marchands. Il les découvre fort mécontents des agissements de son prédécesseur. Ceux-ci lui font en effet part de promesses restées sans suite. Il y a quelques mois, déclarent-ils, nous avons passé un accord verbal avec le Sieur Corancez : contre une "indemnité d'un sol par tête de bête à laine entrant au marché", celui-ci s'est engagé à assurer "l'entretien du marché et sa police". Or cet engagement n'a pas été tenu : "Le maire a négligé de faire venir la garde nationale," d'où désordres, querelles, batteries, avec mécontentement général. Me Desgranges répond alors ignorer cet accord, celui-ci n'apparaissant pas dans les comptes rendus du conseil, et Olivier de Corancez n'en ayant rien dit⁵². On court donc interroger le receveur de la commune. Celui-ci confirme avoir reçu "les indemnités" promises par les marchands, et ajoute avoir versé, sur instructions du Maire, les sommes

⁵¹ Remarquons ici que contrairement aux écrits de Sinet (1843) et d'Advielle (1883), qui mentionnent Jacques Trévilliers maire de Sceaux en 1791, à la suite de Corancez et avant Desgranges, il n'est nullement question de ce notable scéen dans les procès verbaux des délibérations du conseil pendant toute l'année 1791. Son nom n'est pas une fois mentionné, et nulle part on ne trouve sa signature. Une conclusion s'impose : Jacques Trévilliers n'a jamais été maire de Sceaux.

⁵² Délibérations du Conseil général de la commune du 21 novembre 1791.

correspondantes à la Régie des biens nationaux. Chacun en convient alors : "la municipalité a été frustrée."

Si les choses allaient vite rentrer dans l'ordre, assurant de nouveau la tranquillité au marché, il n'en demeurerait pas moins que la réputation d'Olivier de Corancez se trouvait entachée. Selon toute apparence, il avait bel et bien commis une faute dans l'exercice de ses fonctions. Sentant grandir le risque que son comportement peu orthodoxe soit découvert, avait-il un mois plus tôt pris les devants, préférant démissionner plutôt que d'être révoqué ? Cela est fort possible.⁵³

Une autre cause de la démission de Corancez peut trouver sa source dans ses activités professionnelles. Être maire d'un village dans une période aussi troublée, chacun s'initiant alors à la liberté, était loin d'être une sinécure. Concilier tant d'intérêts nouveaux, le plus souvent contradictoires, surtout quand le maire se trouvait par ailleurs à la tête d'une vaste entreprise, ne devait pas être chose aisée. A l'automne 1791, le *Journal de Paris* est au sommet de la réussite, mais il se voit également de plus en plus contesté et doit faire face à une crise majeure. Que Olivier de Corancez, son directeur, ait voulu s'y consacrer pleinement et pour cela abandonner ses fonctions de maire, n'aurait donc rien de surprenant. Qu'on en juge ! Fin septembre avec la fin de la Constituante, Garat, qui – depuis plus de deux ans – assurait la charge des feuilles politiques du *Journal*, démissionne. Au pied levé, il faut lui trouver un remplaçant. C'est chose faite le 23 octobre⁵⁴, et celui-ci n'est autre que Condorcet, "l'illustre philosophe". Autrement dit une recrue de choix ! Mais aussi un grand risque, que Corancez ne peut ignorer. Le ci-devant marquis de Condorcet n'est-il pas le premier des Républicains dans un temps où tout un chacun demeure encore un farouche partisan de cette monarchie constitutionnelle que l'on inaugure ? C'est un risque que le maire démissionnaire va devoir gérer, et pour cela il aura besoin de toute son énergie, dans ses bureaux à Paris, loin de Sceaux. Notons en conclusion que le danger était bien réel. Très vite Condorcet s'éloigne en effet de la ligne modérée du *Journal*, il critique sévèrement le Roi et ses ministres. Le 10 novembre, il est remercié. C'est le début du déclin du *Journal de Paris*. De plus en plus l'objet d'attaques, bientôt qualifié de "contre-révolutionnaire", ses abonnés l'abandonnent un à un.⁵⁵

La carrière politique d'Olivier de Corancez avait donc brutalement pris fin. A aucun moment on ne le verra par la suite occuper une responsabilité électorale, qu'elle soit communale, au niveau du district, départementale et moins encore nationale. Une exception cependant mérite d'être signalée. Quelques mois plus tard, on le retrouve Receveur du district de Bourg-la-Reine. Mais à ce poste, il s'agit d'une nomination, non d'une élection.

Le dernier témoignage écrit d'Olivier Corancez à Sceaux peut être daté du 25 août 1792, quinze jours après la chute de la royauté. Il est ce jour-là au sein de

⁵³ René Barbier, dans son article "Le Marché de Sceaux" (*Bulletin des Amis de Sceaux*, 9^e année, 1933) écrit : "A la suite de cette découverte, le 21 novembre, le Maire [Corancez] est révoqué". C'est là une erreur manifeste. Aucun compte rendu du Conseil ne le mentionne, et par ailleurs Corancez avait démissionné un mois plus tôt.

⁵⁴ Remarquons qu'il s'agit du jour même où Corancez présente sa démission au conseil.

⁵⁵ Voir dans *Histoire de La Presse en France* (L. Eugène Hatin, Paris, 1860), l'article concernant le *Journal de Paris* (t.V, p. 126 à 207).

l'Assemblée communale, réunie dans l'église paroissiale, prêtant le Serment de l'Egalité. Noyée au milieu de quelque trois cents signatures de Scéens, qui ont "témoigné le désir d'être inscrit nommément au procès verbal pour satisfaire le vœu général", apparaît la sienne – Olivier Corancez, Receveur du district –, précédant celles des familles Desgranges, Garnon et Gagnat.

C'est là l'ultime preuve formelle de la présence des Corancez à Sceaux. Nous le verrons, un drame est sur le point de s'abattre sur leur famille. Bientôt ils quitteront définitivement le village.

A collection of handwritten signatures in cursive script, including names like 'Olivier Corancez', 'Desgranges', 'Garnon', and 'Gagnat'. The signatures are written in dark ink on a light-colored paper. Some names are written in a larger, more prominent hand, while others are smaller and more densely packed. The overall appearance is that of a historical document or a collection of signatures from a specific event.

Archives municipales Sceaux

Le premier Bal de Sceaux

La belle saison 1791, malgré le tour inquiétant que prenaient les événements, fut très certainement la plus brillante de toutes celles que les Corancez vécurent à Sceaux. Le salon du dimanche ne désemplissait pas. Certes on y parlait moins de littérature, de théâtre et de poésie, et beaucoup plus de politique, mais l'aisance de la famille, le succès toujours grandissant du *Journal de Paris* et la fonction de maire du chef de famille ne manquaient pas d'attirer une foule de personnalités en vue.

Les trois aînés approchaient de l'âge adulte. Louis Alexandre avait déjà effectué plusieurs voyages en Suisse, s'y livrant à des travaux de botanique et de géologie, écrivant des rapports, vibrant de sa toute jeune ambition : devenir un savant, soutenu en cela par ses "maîtres", Lagrange et Laplace. Godefroy et "son plus cher ami", son voisin Jean-Baptiste Muiron⁵⁶, songeaient au concours d'entrée à l'école d'Artillerie de Châlons, concours que leur ferait passer début janvier le célèbre Laplace, l'ami de la famille. Quant à Clémentine, du haut de ses seize ans, elle se faisait chaque jour plus ravissante. Les demandes en mariage se succédaient,

⁵⁶ Julie écrit dans ses *Mémoires* : "C'est ce Muiron dont l'Empereur parle à Sainte-Hélène comme d'un homme qu'il a regretté et dont il voulait prendre le nom pour passer en Amérique ; preuve de plus qu'il ne faut juger personne dans sa première jeunesse. Muiron alors [il a 17 ans], d'une charmante figure qui l'occupait à peu près exclusivement, n'annonçait assurément pas un homme que dut un jour remarquer Napoléon".

certaines émanant même de prétendants qui "auraient pu être son père", tel le fameux Lagrange, puis le non moins fameux La Harpe. Le premier, Clémentine "le trouvait vieux et n'en voulut pas". Pour le second, elle "se récria, protestant qu'elle aimerait mieux encore les x de M. de Lagrange..."

En fait, le cœur et les pensées de Clémentine étaient ailleurs. Déjà elle semblait avoir jeté son dévolu sur l'un de ses voisins scéens, Jean-Marie de Foissy, de cinq ans son aîné, officier qui venait d'entrer dans la Garde constitutionnelle de Louis XVI, récemment créée par l'Assemblée nationale⁵⁷. Ce penchant juvénile se conclura par un mariage deux ans plus tard, "un mariage d'inclination qu'on aurait fait par calcul", écrira Julie, s'empressant d'ajouter : "M. de Foissy joignait aux avantages qui plaisaient aux jeunes filles, toutes les considérations solides qui décident les parents".

Mais pour l'heure, en cet été 1791, c'est avant tout aux divertissements que pense cette jeunesse privilégiée ; et Sceaux offre alors une belle occasion de s'y livrer. Depuis l'année précédente, toujours généreux, mais aussi fort prompt à souscrire aux nouvelles institutions, le duc de Penthièvre a mis à la disposition de la commune une partie de son domaine. Dans une lettre adressée à M. Glot, le maire d'alors, il "a permis à la municipalité de faire danser dans son jardin dit La Ménagerie, à condition que celle-ci fera toutes les avances nécessaires et que le bénéfice sera à la disposition de la dite municipalité au soulagement des pauvres de la commune".⁵⁸

Ainsi, dès le printemps 1790, le Bal de Sceaux avait été officiellement créé. Le maire en avait été nommé le directeur par le Conseil général, et, en 1791, Corancez avait succédé à Richard Glot à cette responsabilité. On peut alors imaginer la joie de Clémentine et de Julie. Pour preuve, écoutons cette dernière : "Le Bal de Sceaux, qui commençait et était alors fort bien composé, fut une des joies de mon enfance comme de la jeunesse de ma sœur".

Le dimanche, on quittait donc le salon des Corancez et, avec qui le voulait bien, on partait danser à la Ménagerie retrouver nombre d'habitants des environs et déjà quelques bourgeois venus de Paris, attirés par la nouveauté. Sinet, qui a dû être le témoin de ces premiers bals [il avait dix ans en 1791], en évoque ainsi le souvenir dans son *Précis* : "On a aussi dansé dans la Ménagerie avant l'acquisition par la Société [du Jardin et des Eaux, en 1799]. Le fameux Vestris, premier danseur de l'Opéra⁵⁹, se plaisait à venir y danser avec Mademoiselle Corancé, qui était et la plus jolie et la meilleure danseuse de Sceaux de ce temps."

⁵⁷ Jean-Marie de Foissy allait y faire la connaissance de Murat et de Bessières, qui bientôt deviendraient des amis de la famille (*Mémoires d'une inconnue*).

⁵⁸ Procès verbal du Conseil général de la commune du 23 octobre 1791. Le conseil du 12 Novembre fait état pour la saison 1791 de 3 366 livres de recettes pour 2 934 de dépenses, soit un bénéfice de 432 livres attribué à la caisse des pauvres de la commune.

⁵⁹ Marie Auguste Vestris (1760-1842), fils d'un autre fameux danseur qu'on avait surnommé le Dieu de la danse. Fréquenter les Corancez était certainement pour lui une occasion d'obtenir du *Journal de Paris* de meilleures critiques pour ses prestations à l'Opéra... et danser avec Clémentine, à en croire sa sœur et Sinet, devait être fort agréable... Signalons que Florian était en relation avec Vestris (voir *Mémoires et Correspondance de Florian*).

Le départ

A l'aube de l'année 1792, si le destin des Corancez s'annonce sous les meilleurs auspices, les événements qui vont s'abattre sur leur famille et sur la France vont marquer le début de leur déclin.

Le 10 août, les faubourgs de Paris se soulèvent. Le roi est déchu. Le 12, les insurgés s'attaquent au *Journal de Paris*, depuis quelques mois considéré comme une publication contre-révolutionnaire. Les locaux sont pillés, les machines détruites. Toute l'équipe de Suard, celui-ci alors "rédacteur en chef", est mise en échec. Mais Olivier de Corancez tient bon ; il a été de tout temps "républicain". Le 6 octobre le *Journal de Paris* paraît à nouveau⁶⁰ avec le soutien de Condorcet, qui déjà, un an plus tôt, avait contribué au développement du quotidien. A Jean-Baptiste Suard succède alors Pierre-Louis Roederer (1754-1835). Celui-ci, avocat, adepte des théories de Jean-Jacques Rousseau, avait été élu aux Etats-généraux par le Tiers-Etat du bailliage de la ville de Metz. Modéré, Procureur général syndic du Département de Paris depuis l'automne 1791, cette dernière fonction l'a poussé sur le devant de la scène et lui a valu de sévères déboires au point de perdre son poste. En effet, le 20 juin 1792, il tentait de s'opposer aux émeutiers déferlant vers les Tuileries et menaçant le roi. Le 10 août c'est lui qui conseillait à Louis XVI de se réfugier au sein de l'Assemblée, puis l'y conduisait en le protégeant de la foule. Cette attitude lui avait valu d'être décrété d'arrestation par la Commune insurrectionnelle de Paris. En septembre, il avait donc dû rester caché chez des amis, avant que la Législative s'oppose à son jugement.

D'octobre 1792 à mai 1793, Roederer, soutenu par Corancez, va tenir la ligne politique, toujours modérée, du *Journal de Paris* ; et ceci non sans un certain courage. Ainsi, il va couvrir le procès du Roi, déniait à la Convention la compétence à juger celui-ci, proposant l'abolition de la peine de mort, allant même jusqu'à attaquer Robespierre et à s'élever contre les mesures vexatoires imposées à Louis XVI et sa famille, mesures, écrira-t-il "dignes des prisons du roi du Maroc ou du dey d'Alger". Il dut alors se cacher de nouveau, et cette fois pour de longs mois, envoyant toutefois de temps en temps ses articles au *Journal de Paris* depuis le fond de sa retraite, critiquant bientôt les attaques perpétrées contre les Girondins puis leur condamnation.

On peut reconnaître dans ces événements et ces combats la force de caractère d'Olivier de Corancez car, au moment même où il a à faire face à ces terribles difficultés, il doit aussi vivre ce que l'on peut considérer comme le pire des drames pour un père : la perte d'un enfant.

Depuis le 10 mars 1792, avec Muiron, "son plus cher ami"⁶¹ Godefroy est à Châlons, à l'école d'Artillerie. Tous deux, après avoir été reçus au concours, appartiennent à la première promotion de cette école du nouveau régime (45 élèves, bientôt réduits à 30 du fait de démissions liées à l'émigration grandissante). Parmi

⁶⁰ Il prend alors le nom de *Journal de Paris national*, appellation qu'il conservera jusqu'en février 1795 pour reprendre alors son titre initial. Notons qu'à sa reprise, les observations météorologiques de Romilly disparaîtront de l'éditorial.

⁶¹ *Mémoires d'une Inconnue*.

leurs camarades se trouve le jeune Marmont, futur maréchal d'Empire, duc de Raguse. En juillet, "après un exercice violent et tout couvert de sueur, s'étant imprudemment baigné dans la rivière, Godefroy avait vomé le sang à plusieurs reprises et en abondance."⁶² Olivier de Corancez partit aussitôt pour aller chercher son fils et voir le médecin qui l'avait soigné. "Il le ramena [...] déjà bien maigri, bien changé, souffrant toujours, [...] et mortellement atteint."⁶³

Mme de Corancez "ne quittait plus son fils, ne vivait plus qu'en lui, épiait chaque symptôme, chaque mouvement, chaque regard..." Godefroy Olivier de Corancez mourut en janvier 1793. Il n'avait pas vingt ans⁶⁴. Et Juliette de conclure : "L'horizon se montrait bien sombre et bien menaçant. Mon père vendit [sic]⁶⁵ sa maison de Sceaux, devenue odieuse à ma mère..."

Aux heures mêmes où l'on guillotina Louis XVI, aux instants où Florian publiait ses *Fables*, les Corancez sortaient de l'histoire de Sceaux. Un demi-siècle plus tard ils feraient irruption dans l'histoire de France...

LE DESTIN DES CORANCEZ

A Paris, au début de l'année 1793, les Corancez habitent de nouveau rue Platrière⁶⁶. Guillaume y a acheté deux ans et demi plus tôt un hôtel particulier et la famille a alors quitté la rue Poupée (rue de la paroisse Saint-Séverin disparue lors du percement du Bd Saint-Michel), dans le fameux quartier des libraires. Pour la belle saison, il n'est plus question de maison des champs. Les événements ne l'autorisent plus ; sauf peut être quelques séjours dans celle que possède Jean Romilly au-delà des barrières, à Javel (commune de Vaugirard).

Ce sont ces mêmes événements et la disparition de Godefroy qui vont repousser la date du mariage de Clémentine et de Jean-Marie de Foissy. Ce dernier, ci-devant officier de la Garde constitutionnelle du roi, Louis XVI guillotiné, a dû fuir la capitale et se réfugier à Chartres, chez des cousins d'Olivier de Corancez. C'est dans la capitale beauceronne qu'ils pourront enfin unir leurs destinées le 13 novembre 1793.

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Suite à ce décès, l'ancien maire de Sceaux rédigea un court poème, *Aux manes de mon fils Godefroy (De l'Elysée)*, qu'il fera paraître dans *L'Esprit des Journaux* de juin 1793. Grétry, l'ami de la famille, le mettra en musique (pièce pour une voix, piano ou harpe éditée en 1796 à Paris dans *Six romances de différents auteurs*).

⁶⁵ On peut voir dans ce témoignage une preuve que Corancez était propriétaire, et non simple locataire, de la maison du "Père Hoquet". Selon Sinet, il céda sa maison à Henri du Authier, Premier gentilhomme du duc de Penthièvre. Celui-ci, toujours selon Sinet, la vendra à son tour à un M. Lalande en 1803. Ce dernier est-il le savant si souvent reçu à Sceaux chez les Corancez et décédé en 1807 ? C'est une hypothèse qui reste à explorer.

⁶⁶ Devenue en 1791 la rue Jean-Jacques Rousseau – nom qu'elle porte encore aujourd'hui – grâce, entre autres, aux actions obstinées d'Olivier de Corancez. On notera que les plaques de pierre qui, aux carrefours, marqueront le nouveau nom de cette rue seront fournies par un autre Scéen : Palloy (*Le Livre de raison du patriote Palloy* – Romi – 1956).

Depuis deux mois alors, la Convention a mis la Terreur à l'ordre du jour. C'est un jeune couple traqué qui vient de naître et c'est aussi toute une famille qui vit désormais dans la peur : pour les Jacobins comme pour les Sans-culottes, le *Journal de Paris* n'est plus qu'une feuille contre-révolutionnaire.

Guillaume Olivier de Corancez

Dans les suppléments du *Journal de Paris*, dès le début de l'année 1792, André Chénier apparaît en première ligne. Cet "enfant" poète, que révélera en 1819 notre voisin de Châtenay Henri de Latouche, y conduit alors une véritable croisade. Il prône la tolérance, le dialogue et la paix. Il fustige toute forme d'excès, s'attaque aux Girondins comme aux Montagnards, s'en prend à Marat, Robespierre et Brissot. Ce sont des dizaines d'articles et de lettres d'André Chénier que Corancez publie, ceux-là même qui vaudront au pionnier du romantisme de périr sous la guillotine, deux jours seulement avant Robespierre.

Les violences et la chute de la royauté, le 10 août, le pillage du *Journal de Paris*, le surlendemain, et une interruption de parution de près de deux mois ne parviendront pas à modifier la ligne éditoriale du quotidien. Et pourtant, le *Journal de Paris* et Corancez survivront à la Terreur ! On imagine l'angoisse permanente de ces dix-huit longs mois. On se perd en conjectures pour savoir comment une telle épreuve a pu être surmontée.

Olivier de Corancez renoue alors avec la poésie. On le retrouve fréquentant le club *La Veillée des Muses*, on le voit toujours et encore se battre pour la mémoire de son ami Jean-Jacques Rousseau et finir par obtenir son entrée au Panthéon (octobre 1794), on le découvre se liant avec Hérault de Séchelles, qui sera guillotiné au printemps 1794. Grâce à Juliette, nous pouvons aussi l'observer, secondé par son épouse, prendre des risques considérables ; nouvelles preuves de son courage.

Ce passage des *Mémoires d'une inconnue* (p.156 à 160) mérite d'être résumé à deux titres. D'abord il nous raconte un événement de la Révolution, dont la tragique conclusion surviendra aux abords de Sceaux. Ensuite, aucun livre d'histoire, aucune biographie n'a songé jusqu'à ce jour à seulement en faire mention. Et pourtant, avec quelle force Juliette soutient sa version des faits : "Il faut que je dise la vérité, vérité qui n'est pas connue et que je raconterai dans toute son exactitude. [...] J'étais bien jeune alors [14 ans] ; mais tout cela était de nature à me frapper profondément et m'est resté bien présent."

"Mon père connaissait Condorcet. [...] Lorsque [celui-ci] fut proscrit [juillet 1793], sa femme [...] s'adressa à mon père. Il s'agissait de lui trouver un asile. [...] On commença à le placer dans une chambre qu'avait habité un de mes frères. Mon père seul le voyait, [...] mais les motifs de craintes s'accroissant, et le mot de visite domiciliaire ayant été prononcé, [on] fut obligé de chercher un autre refuge..."

Condorcet
« collection Particulier »



"C'est une Mme Vernes [Vernet] qui consentit à recevoir Condorcet. Mon père [lui rendait visite] presque chaque jour, [...] il lui portait des journaux, des livres... La réclusion se prolongeait ... Un jour enfin, n'y pouvant plus tenir, Condorcet s'échappe et passe la barrière". On connaît la suite de l'histoire : son errance dans notre banlieue, son bref passage à Fontenay chez ses amis Suard (Juliette accuse sans détour le manque de courage de ceux-ci), son arrestation à Clamart, enfin son emprisonnement et sa mort à Bourg-la-Reine le 29 mars 1794.

Si l'on en croit les biographes de Condorcet, le départ de chez Mme Vernet s'était effectué de manière précipitée. Sans doute, Corancez n'eut pas même le temps de lui trouver un nouvel asile. Quatre mois de sursis, Robespierre éliminé, et le dernier grand-homme des Lumières aurait été sauvé... grâce à l'ancien maire de Sceaux !

Avec un tel positionnement politique, dans un tel environnement, les ventes du *Journal de Paris* s'étaient considérablement réduites. De 12 000 en 1791, les abonnés n'étaient plus que 4 000 en 1793, 3 000 en 1794 ; et malgré la Terreur mise à bas, le redressement du quotidien s'avéra des plus laborieux.

En janvier 1795, Olivier de Corancez décide de vendre la moitié des parts de son journal à Roederer pour 73 000 frs. Dès lors, la mésentente qui va s'installer entre les deux associés ne va faire que s'amplifier⁶⁷, et, Roederer ayant contribué au coup d'état du 18 brumaire, Bonaparte souhaitant mettre la main sur la presse dès son arrivée au pouvoir, en décembre 1799, Olivier de Corancez se voit contraint de vendre ses parts à Hugues Maret⁶⁸, que le Consul vient de nommer Secrétaire d'Etat, ceci pour 53 000 frs seulement. Dans ses Mémoires, "notre inconnue" n'hésite pas à dénoncer violemment cette spoliation.

Dès lors le *Journal de Paris* devient un organe de propagande, que Roederer dévoue totalement au pouvoir napoléonien. A l'origine journal de la bourgeoisie éclairée, devenu celui des républicains modérés, le quotidien ne sera plus, selon

⁶⁷ En 1796, alors que l'équipe de rédaction est conduite par Marie Joseph Chénier, composée de François de Neufchâteau, Andrieux, Lalande, Louis-Sébastien Mercier et Collin d'Harleville, un troisième associé apparaît : M. de La Platière (*Mémoires de Barras*), un parent sans doute de M. et Mme Rolland, guillotiné à l'automne 1793.

⁶⁸ Bernard Hugues Maret (1763-1839) : avocat et diplomate, révolutionnaire modéré, qui, prisonnier chez les Autrichiens avait été échangé avec Mme Royale, fille de Louis XVI, à la fin de 1795. Il sera ministre des Affaires étrangères sous l'Empire et fait duc de Bassano.

l'expression de Roederer lui-même, que le "journal des notaires et des cafés"⁶⁹. Quant à Corancez il voit ses affaires péricliter : ses investissements s'avèrent catastrophiques, son homme d'affaires fait faillite, ses placements immobiliers sont victimes des assignats. Sans pour autant être ruiné, il s'éteindra le 21 septembre 1810 à Fontenay-aux-Roses (voir plus loin), entouré de son épouse, de son fils aîné et de l'un de ses neveux par alliance, le libraire Nicolas Crapart.

Clémentine Olivier de Corancez, épouse de Foissy puis Dubois

La Terreur abattue, Clémentine et Jean-Marie de Foissy peuvent quitter Chartres, où ils sont parvenus à rester à l'abri de tout danger. Ils rejoignent alors Paris. Là, une nouvelle vie les attend. Pour la résumer, écoutons Juliette, toujours aussi admirative dès qu'il s'agit de son aînée, alors âgée de vingt ans :

"Ma sœur [...] allait beaucoup dans le monde, où elle était bien vue et fort aimée, parce que, malgré tout son éclat, elle restait simple et bon enfant. Son mari jouissait de ses succès, [...] il était flatté de voir les ambassadeurs d'alors, MM. de Staël, Sandoz, Gervinius⁷⁰, etc. etc. ne pas vouloir donner un bal, une soirée sans avoir la belle Mme de Foissy. [...] J'allais moins souvent chez elle que ne l'aurait voulu ma sœur, parce qu'elle voyait trop de monde et que cela m'effarouchait [Juliette a 16 ans] ; mais je ne manquais pas à un de ses mardis..."

On est alors en pleine réaction thermidorienne. La bourgeoisie s'affiche à nouveau, la jeunesse dorée reprend ses habitudes. La belle Mme Tallien ("ci-devant marquise de Fontenay"), Mme Bonaparte et déjà la ravissante Mme Récamier règnent sur la Capitale. Clémentine, reprenant la tradition de sa mère, a ouvert son salon.

Après tant d'épreuves surmontées, à nouveau, la vie est belle. Clémentine et Jean-Marie vivent pleinement leur amour. Leur bonheur est à son comble quand, au début de 1797, naît leur premier enfant, qu'ils baptisent du nom de Jules. Pourtant, bientôt, c'est le drame. Au cours de l'été, toute la famille est réunie au château de Sauvage (à Emancé, Eure), chez une cousine d'Olivier de Corancez. "La cuisinière laissa probablement refroidir quelques mets dans le cuivre ; nous fûmes tous malades, écrit Juliette". Chacun fût rapidement guéri, sauf Jean-Marie de Foissy qui, mortellement empoisonné par l'utilisation de ces casseroles en cuivre, rendit son dernier soupir une dizaine de jours plus tard⁷¹.

Clémentine de Foissy ne se remettra jamais de ce terrible coup. Sa santé en restera toujours affectée. Pourtant, deux ans plus tard, le 19 novembre 1799, dans les jours qui suivent le 18 Brumaire, elle épouse le docteur Antoine Dubois,

⁶⁹ Le *Journal de Paris* deviendra la porte parole des gouvernements successifs de Louis XVIII puis de Charles X (sous la direction de Decazes). En difficulté de trésorerie, il disparaîtra en 1840.

⁷⁰ Erik Magnus baron Staël von Holstein, ambassadeur de Suède (1783-1799), le mari de la fille de Necker, Daniel-Alphonse de Sandoz-Rollin, ambassadeur de Prusse (1795-1800) et M. Gervinius, chargé d'affaires de Prusse (1795).

⁷¹ Voir l'article de Melle Benoist de la Grandière dans le *Bulletin des Amis de Sceaux* (n° 3 – nouvelle série – 1986) pour l'histoire de la maison des de Foissy à Sceaux (*La villa Penthièvre 1680-1957*).

médecin accoucheur réputé, professeur à l'École de Médecine et de Chirurgie⁷². A "un mariage d'inclination" succède un mariage de dépit. Dubois a vingt ans de plus que Clémentine. Il a déjà été deux fois veuf. C'est un jaloux maladif, un rustre. Qui plus est, il est doté d'un caractère épouvantable. A aucun moment le couple ne s'entendra, et cette union se terminera trois ans plus tard par un divorce, non sans avoir donné naissance à une fille, Antonia, que son père fera élever en Angleterre⁷³.

De ce mariage, on retiendra toutefois que "Dubois avait acheté une jolie maison à Fontenay-aux-Roses⁷⁴, voulant que sa femme y passât l'été avec ses enfants". Juliette et Clémentine, qui en conserva la propriété après son divorce, y vinrent fréquemment pendant une dizaine d'années et ne manquèrent pas alors de renouer avec les plaisirs de leur enfance en se rendant régulièrement au Bal de Sceaux, dont la vogue était alors naissante.

C'est dans cette maison qu'Olivier de Corancez s'éteindra en septembre 1810, suivant dans la tombe sa fille Clémentine de cinq mois seulement.

Louis- Alexandre et Adrien Olivier de Corancez

Suite à divers travaux, toujours protégé par Laplace et Lagrange, Louis Alexandre avait fini par attirer sur lui les regards du monde scientifique. En 1798, il devient l'un des membres de la Commission des sciences et des arts attachée à l'armée d'Égypte⁷⁵. Dans le sillage de Bonaparte et de *La Muiron*, il atteint Alexandrie et découvre l'Orient. Nommé à l'Institut d'Égypte, il contribue à son prestige par la publication de nombreux mémoires (voir annexe) ; et six mois après son retour en France, en juin 1802, il est nommé Consul général de la République française à Alep (Empire Ottoman-Syrie).

Ainsi, dans le cadre de la politique orientale de Napoléon, Louis -Alexandre entreprend une nouvelle carrière, celle de diplomate. Il va y réussir brillamment, parvenant à se "concilier l'estime et la considération des Européens comme le respect et la confiance des Musulmans".⁷⁶ Il est aux premières loges pour observer les conquêtes du peuple wahabite et sera le premier historien au monde à publier un ouvrage sur ce thème, aujourd'hui toujours d'actualité (les Wahabites sont les fondateurs du premier Royaume d'Arabie Saoudite : voir annexe *Histoire des Wahabis*).

C'est en 1804 que son jeune frère Adrien (18 ans) le rejoint à Alep pour bientôt y être nommé Vice-Consul. Six ans plus tard Louis Alexandre rentre en

⁷² Antoine Dubois (1756-1837) deviendra le "premier accoucheur" de l'Impératrice Marie-Louise et présidera à la naissance du roi de Rome. Cet heureux événement lui vaudra d'être fait baron d'Empire en avril 1812.

⁷³ Antonia-Clémentine Dubois épousera en 1818 Charles-Louis Félix Cadet de Gassicourt (1789-1881), petit-neveu de Cadet de Vaux, l'un des associés d'Olivier de Corancez lors de la création du *Journal de Paris*.

⁷⁴ L'emplacement de cette maison est aujourd'hui occupé par la Recette des Impôts, place du Général de Gaulle.

⁷⁵ Au sein de cette commission, il côtoie le mathématicien Fourier, auquel il se lie d'amitié, mais aussi Monge, Vivant Denon, Bessières, Bertholet, Geoffroy Saint-Hilaire et Tallien, le mari de la "ci-devant marquise de Fontenay".

⁷⁶ *Biographie universelle ancienne et moderne* - 1843.

France. Il est à Fontenay-aux-Roses avec son éditeur et cousin Crapart quand son père y rend son dernier soupir, en septembre 1810. Nommé Consul général de l'Empire français et du Royaume d'Italie à Bagdad, il n'ira pas occuper son poste, laissant à Adrien, vice-consul, le soin de le remplacer. C'est dans cette ville que celui-ci succombera en 1812, alors qu'il venait d'épouser une toute jeune fille (Désirée Geoffroy, 14 ans) et d'avoir un enfant (Adrien).

Nommé Consul général à Smyrne en 1814, Louis Alexandre déclinera également cette offre pour raisons personnelles et ne retournera jamais plus en Orient.

Chevalier de la Légion d'honneur, correspondant de l'Institut, membre de la Commission consulaire des Affaires étrangères, il va dès lors consacrer sa vie à l'étude et aux sciences (voir ses publications en annexe). Proche de la cinquantaine, en 1817, il épouse Jeanne Lucie Vincent, une nièce de Prony, le célèbre ingénieur et mathématicien, Inspecteur général de l'École polytechnique, auteur des tables trigonométriques et logarithmiques. Son épouse lui donnera une fille en 1820 : Claire-Marie⁷⁷.

Louis Alexandre succombera à la grande épidémie de choléra-morbus qui s'abat sur la région parisienne en 1832. Il décède dans sa maison d'Asnières le 2 juillet dans sa soixante-deuxième année. L'académicien Navier écrira à son sujet : "M. de Corancez, d'un esprit supérieur et d'une âme élevée, a donné un exemple rare, celui d'un savant qui aime les sciences pour elles-mêmes, qui ne leur demande point la fortune, ni presque même la gloire..."⁷⁸

Julie Olivier de Corancez, épouse Cavaignac

"La Terreur avait cessé, tout reprenait son cours ordinaire", écrit Juliette dans ses *Mémoires*. "J'approchais de l'âge, poursuit-elle, où les parents commencent à songer au mariage." Juliette a 15 ans, et déjà les premiers prétendants se présentent. On citera parmi ceux-ci Claude Joseph Trouvé des Roches (1768-1860), l'un des jeunes protégés de Florian, qui deviendra ambassadeur, préfet et baron d'Empire. Trois ans plus tard, fin décembre 1797, elle épouse Jean-Baptiste Cavaignac (1762-1829), avocat, député du Lot à la Convention, où il a voté la mort du roi. Il est l'un des héros de Vendémiaire et de Prairial, membre du Conseil des Cinq-Cents. Julie se voit alors projetée dans "un autre monde" : celui du Directoire, celui des Cambacérès, Barras, Bonaparte, Kléber, Desaix, Murat... pour les hommes ; de Joséphine et de Mmes Tallien et Récamier pour les femmes.

Malgré ces belles relations, le 18 brumaire va "placer Cavaignac parmi les vaincus", nous dit Juliette. Malgré l'amitié de Cambacérès, son compatriote, et la protection qu'il avait jadis apportée à Murat, on ne lui propose que des emplois modestes : directeur de la Loterie, mission lointaine⁷⁹, sous-préfet... Enfin en 1806,

⁷⁷ Elle épousera Pierre Emile Le Dien et décédera à Asnières le 23 février 1861.

⁷⁸ *Biographie universelle ancienne et moderne* – 1843.

⁷⁹ En juin 1802, au moment même où son beau-frère L.A. Olivier de Corancez est désigné Consul à Alep, Jean-Baptiste Cavaignac est nommé résident et commissaire des Relations extérieures auprès de l'Imam de Mascate (Oman). Il ne rejoindra son poste qu'en octobre 1803, n'y restant que quelques jours, chassé par les Anglais. Il sera de retour en France au printemps 1804.

"Joseph Bonaparte, devenu Roi de Naples, [...] le fait appeler pour lui offrir le ministère des Finances." Mais Cavaignac s'attarde à Paris. Roederer, plus rapide, lui ravit la place, et le mari de Juliette doit se contenter de la direction de l'Administration des domaines, qui "était presque un ministère"... [mais placé] "sous les ordres de Roederer", celui-là même qui "avait si indignement volé et dépouillé" la famille Corancez⁸⁰.

En novembre 1808, Mme Cavaignac rejoint son mari à Naples, où entre temps Murat a succédé sur le trône à Joseph Bonaparte, devenu roi d'Espagne. Elle va passer là près de quatre années dans l'intimité de la reine et du roi, qui, nous dit-elle, "aimaient beaucoup son mari".

De retour à Paris à l'été 1812, "cette année de désastreuse mémoire qui commença les malheurs de la France", Julie a quitté un Murat se préparant "à aller rejoindre l'Empereur pour cette fatale expédition de Russie". Autour d'elle tout va s'écrouler. Peu après le retour de son mari à la fin de l'année 1813, les troupes coalisées entrent dans Paris, sa mère disparaît, sa fortune se trouve presque en totalité bloquée dans le royaume de Naples, et son mari, conventionnel régicide, va devenir l'une des cibles de Louis XVIII et de ses ministres.

L'épopée des Cent-jours n'est qu'une brève éclaircie. Les Bourbons réinstallés à Naples et à Paris, M. et Mme Cavaignac se trouvent "à peu-près ruinés"... Quant au conventionnel régicide lui-même, il est traqué... devant se cacher, refusant même de donner son adresse à son épouse. Bientôt banni, il doit se résoudre à l'exil au début de l'année 1816. Il ne sera jamais autorisé à en revenir et mourra à Ixelles, en Belgique, le 24 mars 1829. Quant à Juliette, elle lui survivra une vingtaine d'années, s'éteignant à Paris le 20 juin 1849.

On l'aura compris, Mme Cavaignac ne fut pas des plus heureuse en ménage : une vie sociale troublée, un mari indécis, ne sachant pas saisir les occasions qui s'offraient à lui, de longues séparations et, pour finir, l'exil. A la lecture de ses *Mémoires* on peut penser qu'elle trouva quelques consolations auprès de ses enfants. Dans sa fille Caroline en premier lieu. Née à Naples au début de 1811, celle-ci était "sa bien aimée" et "devait être pendant vingt-cinq ans la joie, la consolation de [sa] vie". Caroline disparut en effet en 1836. Ses parrain et marraine avaient été le roi et la reine de Naples, Joachim Murat et Caroline Bonaparte.

De ses deux fils, Godefroy né en 1801 et Eugène en 1802, Julie parle peu dans ses *Mémoires*. Seulement pour esquisser leur caractère et pour évoquer leurs séjours à Fontenay-aux-Roses dans la maison familiale jusqu'au décès de Mme de Corancez dans les derniers jours du mois de juillet 1814. Elle évoque leurs promenades d'alors, chaque dimanche de la belle saison au Bal de Sceaux... et pudiquement, au détour d'une anecdote, leur rend un vibrant hommage :

"... Eugène était bon comme Godefroy. Je voyais en eux le germe de deux hommes distingués, et je ne m'abusais pas. Ce ne sont, ni l'un ni l'autre, des hommes ordinaires."

⁸⁰ Le 3 octobre 1803, dans une lettre adressée à sa fille Julie, Mme de Corancez commentait ainsi l'ascension vertigineuse de Roederer dans le sillage de Bonaparte : "Voilà un petit monsieur bien arrondi. Nous qui l'avons tiré de la boue, nous y sommes rudement tombé." (*Extraits de la Correspondance de la Famille de Corancez, 1790-1803, dans Revue des Etudes historiques, année 1913, p. 177-186, Paris*).

Ces lignes écrites entre 1836 et 1840 au sujet d'événements familiaux survenus vers 1808, gardons-les en mémoire et évoquons rapidement la vie des deux petit-fils de Guillaume Olivier de Corancez, maire de Sceaux, qui, Juliette a raison, ne furent pas "des hommes ordinaires".

Godefroy et Eugène Cavaignac

Godefroy vibre de passion pour la littérature, mais très tôt c'est le journalisme et la politique qui vont l'absorber tout entier. Foncièrement républicain, jacobin même – on le dirait aujourd'hui d'extrême gauche –, il ne cessera de s'opposer au régime, à celui de Louis-Philippe comme à celui de Charles X.

En juillet 1830, il prend une part active à la révolution des Trois-glorieuses, mais, déçu par ses conséquences et l'avènement de Louis-Philippe, il se place résolument dans l'opposition. Il entre dans la Société des amis du Peuple, puis fonde à l'été 1832 la Société des Droits de l'Homme. Il est proche d'Auguste Blanqui, de Louis Blanc, des frères Arago, plus encore de Ledru-Rollin, qu'il a dû connaître tout jeune à Fontenay-aux-Roses. Il est de toutes les émeutes parisiennes, de tous les soulèvements ouvriers qui marquent le début du règne. Plusieurs fois arrêté, en 1835 il doit fuir et se réfugier en Angleterre. Condamné à la prison à vie par contumace l'année suivante, il est finalement amnistié en avril 1840 et peut rentrer en France quelques mois plus tard.

Imperturbable, il continue la lutte, toujours aux côtés de Ledru-Rollin et plus encore quand ce dernier crée *La Réforme*, en juillet 1843. Godefroy cependant ne connaîtra ni la révolution de 1848 ni la proclamation de la République qui suivit, cette république qu'il avait appelé de tous ses vœux durant sa vie. Il meurt en 1845. Inhumé au cimetière de Montmartre, une sculpture de Rude sera élevée sur son tombeau trois ans plus tard⁸¹.

Mais peut-être avait-il mieux valu que Godefroy ne vive jamais la terrible année 1848. Il y aurait vu en effet son frère cadet écraser le camp qui était le sien : celui des ouvriers, sinon "le peuple" lui-même.

Si Godefroy avait choisi l'engagement politique, Eugène lui, embrassa la carrière des armes. Après l'École polytechnique, en 1824 il devient lieutenant du génie. Il est aussi républicain, affilié à *l'Association nationale*. Ceci, ajouté à l'activisme de son frère, conduira bientôt à sa mise en non-activité. Toutefois, réintégré en 1832, le "gêneur" est envoyé au loin, en Algérie. Là, il va se distinguer, gravissant en une quinzaine d'années tous les échelons de la hiérarchie. De simple officier à son arrivée, il sera nommé au début de 1848 Gouverneur de l'Algérie.

Mais avec la révolution et la proclamation de la République, la politique le saisit. Son destin va alors basculer. Elu à la Chambre par le département du Lot (département d'origine de son père, né à Gourdon), il entre dans un gouvernement que l'histoire qualifiera de "réactionnaire". Il y est nommé ministre de la Guerre. Au printemps, les émeutes populaires se multipliant, il est alors investi du commandement de toutes les troupes, puis nommé par l'Assemblée, lui le militaire,

⁸¹ Dans ce même tombeau repose son père et son frère.

Chef du pouvoir exécutif, autrement dit Chef de l'Etat. Sous les yeux de Juliette – elle ne décédera que l'année suivante –, son fils, l'un des petit-fils d'Olivier Corancez, est désormais le premier personnage de la République.

C'est lui qui à la fin juin va faire réprimer violemment l'insurrection ouvrière de Paris : plusieurs milliers de victimes et vingt-cinq mille arrestations. Eugène Cavaignac a sauvé le pouvoir républicain "modéré" en place... l'Assemblée lui renouvelle immédiatement sa confiance.

Le 10 décembre, il se présente à la première élection présidentielle de notre histoire. Il recueille un million et demi de voix. Mais le prince Louis-Napoléon en rassemble plus de quatre millions. Cavaignac doit céder le pouvoir au futur Napoléon III et rentrer alors dans l'opposition. La répression qu'il avait conduite ne lui avait valu qu'un titre : celui de "prince de sang". Aux heures du coup d'Etat du 2 décembre 1851, il est arrêté, emprisonné puis remis en liberté un mois plus tard. Il sera réélu député en 1852 par le département de la Seine, mais refusant de prêter serment, il lui sera interdit de siéger. Sans jamais avoir renié ses principes de républicain modéré, en 1857 il sera de nouveau désigné par ce département pour le représenter à la Chambre, refusera une fois encore de prêter serment et s'éteindra quelques semaines plus tard. Dans la dernière année de sa vie, il aura assuré la direction du fameux journal *Le Siècle*⁸².

Pour terminer la saga des Corancez, précisons qu'Eugène Cavaignac avait épousé à l'aube de la cinquantaine, en 1851, Louise Claire Odier, d'une trentaine d'années sa cadette. Elle était la fille de Jacques Antoine (dit James) Odier (1798-1864), régent de la banque de France et député maire du Plessis-Piquet de 1828 à 1832⁸³. Leur fils Godefroy, né en 1853, élève lui aussi de l'Ecole polytechnique, puis de celle des Ponts et Chaussées, sera également député (Sarthe), mais aussi membre du Conseil d'Etat et ministre [Marine (1892-1894) et Guerre (1895-1898)]. Compromis dans le camp des anti-dreyfusards, il démissionnera en septembre 1898 et se retirera dès lors de la vie politique.

Avec sa mort en 1905, disparaîtra le dernier des grands représentants de cette longue lignée Romilly-Corancez-Cavaignac qui peut s'enorgueillir d'avoir imprimé sa marque tant dans l'histoire de notre pays que dans celle de notre village.

Jean-Luc Gourdin
Villa Sabrina - Janvier 2010

⁸² Voir la biographie d'Eugène Cavaignac de Frederik A. de Luna (Princeton – 1969), qui s'appuie sur un important travail d'archives et le dépouillement de nombreuses lettres d'Eugène Cavaignac à sa mère, Julie Olivier de Corancez.

⁸³ James Odier a été propriétaire du château du Plessis des Montesquiou d'Artagnan de 1828 à 1853. Peintre amateur, la paroisse lui doit le triptyque qui orne le rétable du maître-autel de l'église et un portrait de Marie-Madeleine (voir *Histoire d'un village – Le Plessis-Robinson* par René Pottier, 1941, p. 162-164).

Annexes

Œuvres de Guillaume Olivier de Corancez

- *Daphnis et Chloé*, pastorale, livret de l'opéra mis en musique par Jean-Jacques Rousseau (Foster, p. 164, 1774).
- *Poésies, suivie d'une notice sur Glück et d'une autre sur J.-J. Rousseau* (Paris, 1796).
- *De J.-J. Rousseau*, Extrait du Journal de Paris, N° 251, 256, 258-261 de l'an VI⁸⁴, Paris, 1798.

Œuvres de Louis Alexandre Olivier de Corancez.

Sciences :

- . Manuscrits présentés à l'Institut d'Égypte (1798-1801, liste non exhaustive) :
- Moyens de remédier à l'effet de la dilatation inégale des métaux dans les balanciers de montres.
- Conditions des maxima et minima des fonctions de plusieurs variables.
- . Manuscrits adressés à l'Institut (1802-1809, liste non exhaustive) :
- Mémoire d'analyse sur les moyens de distinguer le nombre des racines réelles et des racines imaginaires des équations (rapport de Lagrange dans *Le Moniteur* de juillet 1811).

Publications :

- *Recherches sur la résolution des équations* (Journal de l'École Polytechnique, t. X, 1815).
- *Recherches sur la nature et la distinction des idées* (1818).
- *Théorie du mouvement de l'eau dans les vases* (Paris, 1830, M. Navier).

Voyages et histoire :

- Voyages en Suisse (manuscrit, avant 1790).
- Observations au cours d'un voyage en Italie, avec des dessins de sa main (manuscrit, 1823).
- Voyage d'Alep à Constantinople (manuscrit, 2 vol., 1808).
- *Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie Mineure* (Paris, 1816, Ebehrard & A.A. Renouard).
- *Histoire des Wahabis depuis leur origine jusqu'à la fin de 1809* (Paris, 1810, Crapart), réédité en 2008 par les Cahiers de l'Orient, avec introduction et notes de Jean-Luc Gourdin.

⁸⁴ Six articles du 11 au 21 prairial an VI (30 mai – 9 juin 1798). Ils sont complétés par la lettre ouverte de Corancez à La Harpe, publiée dans le *Journal de Paris* du 30 octobre 1798. Sera traduit et publié en anglais – en décembre de la même année – sous le titre : *Anecdotes of the last 12 years of the life of Rousseau*.

Julie Cavaignac, née Olivier de Corancez

Les mémoires d'une inconnue

Les Mémoires d'une inconnue, "publiés sur le manuscrit original, 1780-1816", paraissent à Paris chez Plon dans les premiers mois de 1894. Les éditeurs ont décidé de conserver l'anonymat de "l'auteur", et celle-ci, bien que mentionnant dans le corps de son texte pléthore de personnages célèbres de la Révolution et de l'Empire, s'est bien gardée de préciser les noms de ses parents, de son mari, comme de l'ensemble de sa famille, se limitant au mieux à citer leur prénom ou de simples initiales.

Pendant au vu des multiples indices que comportent ces *Mémoires* et, plus encore, de la notoriété de la famille, dont ils sont l'objet, toujours vivace en cette fin de XIX^e siècle, le pot au rose est vite découvert. Mme Cavaignac, née Julie Olivier de Corancez, épouse du conventionnel régicide, est identifiée en quelques jours. Face à l'engouement soulevé par cette parution, quelques mois plus tard Plon publie une seconde édition, cette fois plus explicite. Mais c'est sans compter sur la réaction de la famille, qui s'insurge contre ce qui constitue pour elle une atteinte à la vie privée.

Godefroy Cavaignac (1853-1905), petit-fils de Julie de Corancez, alors ministre de la Marine, attaque Plon en justice pour faire interdire la vente des *Mémoires d'une inconnue*. Il argue que de tels souvenirs ont été écrits dans un but de délasserment personnel et nullement dans une intention de publication. Il obtient gain de cause, de nombreux exemplaires sont alors retirés de la vente. Par la suite, il continuera à s'opposer à toute nouvelle édition.

Une fois les péripéties de la sortie de ces mémoires connues, on comprendra aisément qu'il est aujourd'hui assez difficile de débusquer cet ouvrage chez les marchands de livres anciens, même dans sa première édition, que la librairie Clavreuil à Paris qualifiait en 2000 de "pas fort courante".

A la lecture des *Mémoires d'une inconnue*, on découvre que Mme Cavaignac a écrit ses souvenirs dans la seconde moitié des années 1830, une décennie environ avant sa disparition, en 1849, à l'âge de soixante-dix ans. Elle précise également dans sa conclusion les avoir déjà rédigés quelques années plus tôt, "beaucoup plus longs et plus intimes", mais les avoir brûlés. On ne peut que le regretter ; nous Scéens en premier lieu, quant on sait que Julie de Corancez vécut dans notre village les quatorze premières années de sa vie et conservait de cette époque un souvenir à la fois joyeux et nostalgique.

L'histoire du manuscrit des *Mémoires d'une inconnue* permet de mieux comprendre la réaction du ministre de la Marine en 1894. Il était constitué de 4 cahiers formant 217 pages in-folio. Mme Cavaignac confia ceux-ci à l'un de ses amis, M. de Portets, qui les transmit à ses descendants. Ces derniers tentèrent de les revendre aux Cavaignac, mais sans succès. Ils les cédèrent alors à la librairie Plon.

Au-delà de l'intérêt que représentent les *Mémoires d'une inconnue* pour les *Amis de Sceaux*, précisons que cet ouvrage, écrit par une admiratrice à la fois de Rousseau et de Napoléon – ce qui n'est guère fréquent ! –, est à signaler pour deux autres raisons. Il offre au lecteur d'une part un regard original sur la haute bourgeoisie et

les coulisses du pouvoir sous la Révolution et l'Empire, d'autre part une vision tout à fait intéressante sur le rôle de la femme et plus largement sur la condition féminine au sortir de l'une des périodes les plus troublées de notre histoire. Dans la *Révolution française* (t. XXIII et XXV), revue de la Société de l'Histoire de la Révolution, en 1892 et en 1894, Etienne Charavay saluait "une œuvre rare, émanant d'une femme supérieure et digne de l'attention du philosophe et de l'historien". Il plaçait notre inconnue scéenne au rang de "femme d'élite, supérieure par son éducation, et la vouait à la célébrité, comme Madame de Rémusat". Puis il concluait sur "la valeur historique et morale" de ses *Mémoires*...

Notons enfin qu'en 2000 la librairie Clavreuil (*Le Curieux*) proposait à la vente, au prix de vingt mille francs, un exemplaire des *Mémoires d'une inconnue* (deuxième édition) unique en son genre. Relié en demi-marroquin havane, il est "truffé du début à la fin de portraits et de documents autographes (71 au total) en rapport avec les personnages et les situations évoqués dans le texte". *Le Curieux* précisait que "la pertinence de chacune des pièces insérées, qui toutes présentent quelque intérêt historique, suggère que ce truffage a été réalisé par la famille Cavaignac elle-même ou par les héritiers du manuscrit". Ce document unique est aujourd'hui détenu par un bibliophile.

LES MÉMOIRES D'UNE INCONNUE

PUBLIÉS

SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL

1780-1816



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET C^e. IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

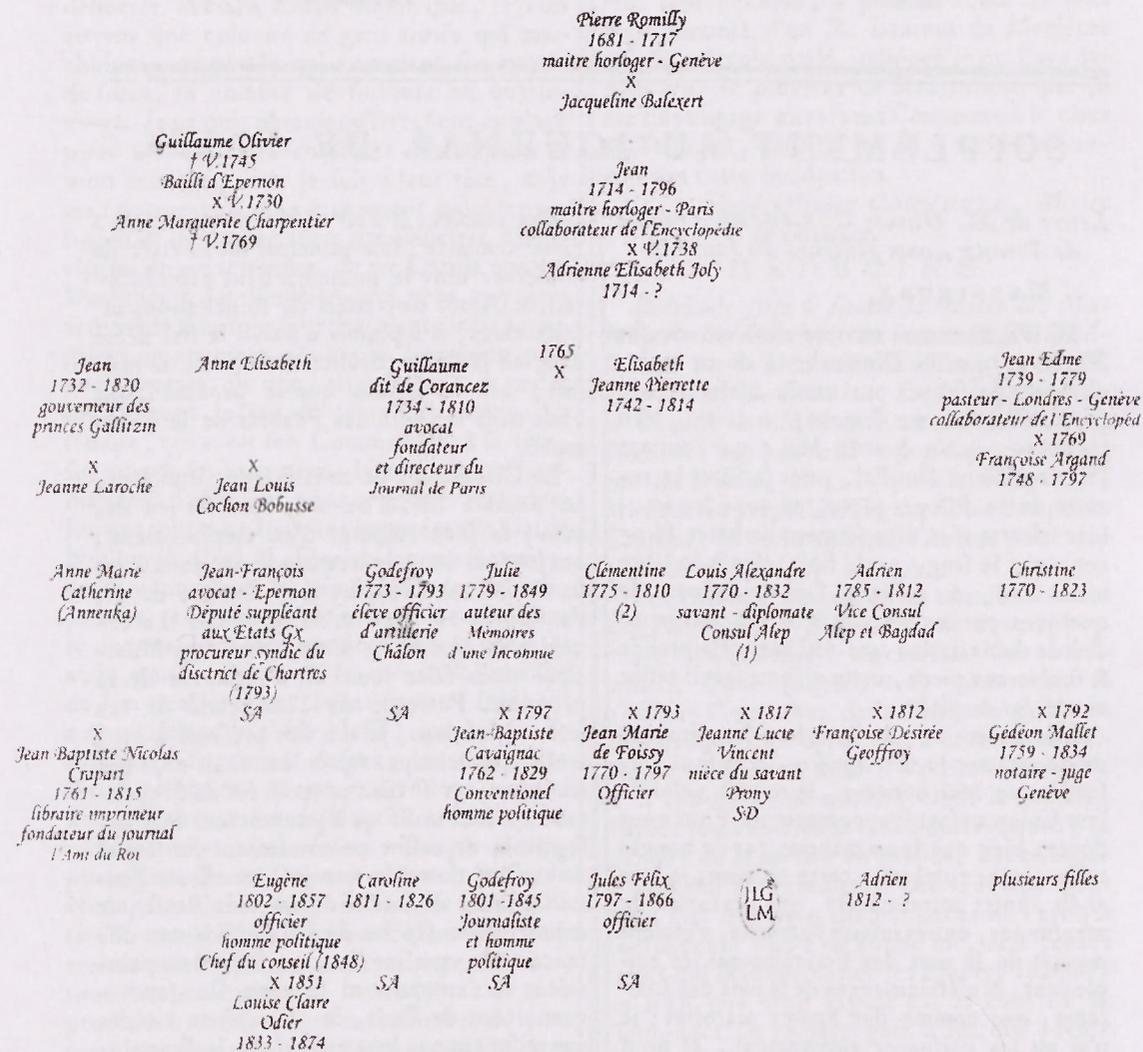
1894

Tous droits réservés

Nota : On peut trouver le texte intégral des *Mémoires d'une Inconnue* sur le site openlibrary.org.

Généalogie :

Olivier de Corancez, Romilly et Cavaignac



1- Auteur de nombreux mémoires scientifiques et de l' Histoire des Wahabis (1810).

2- Se remarie en 1799 avec Antoine Dubois, médecin accoucheur, d'où une fille : Antonia Clémentine X 1818 Charles Louis Félix Cadot de Gassicourt.

SA : Sans Alliance - SD : Sans Descendance

JOURNAL DE PARIS.

Dimanche 17 JUILLET 1791, de la Lune le 17.

N^o 81.

Année 1791.

SUPPLÉMENT AU JOURNAL DE PARIS.

Lettre de M. Olivier CORANCEZ, Maire de Sceaux, aux Auteurs du Journal.

MESSIEURS,

M. Prudhomme raconte dans un de ses Numéros que le Dimanche 3 de ce mois, quelques personnes ont voulu danser dans le parc de Sceaux, amusement, j'ose-t-il, bien innocent, mais que le Maire qui soutient l'Entrepreneur d'un Bal, pour faciliter la recette de 12 sols par place, est venu les troubler escorté d'un détachement de bêtes féroces; que le sang a coulé sans respect de l'âge ni du sexe, & qu'enfin sans le secours de quelques personnes humaines qui ont attaché de leurs mains une victime déjà blessée & foulée aux pieds, cette victime seroit restée morte sur la place.

Mes braves & très-honnêtes Concitoyens de Sceaux ont lu ce Numéro, & se sont persuadés que leur honneur, le mien & celui de leur Commandant sont compromis. Vous vous doutez bien que je ne manque pas de bonnes raisons pour combattre cette opinion; je leur ai dit, entre autres choses, que ces sortes de mensonges, outrés jusqu'à l'atrocité, n'étoient donnés de la part des Ecrivains qui les employent, & n'étoient reçus de la part des Lecteurs, que comme des figures oratoires; je n'ai pu les persuader entièrement, & pour les satisfaire j'ai pris l'engagement de rétablir les faits dans leur simplicité.

M. Bourbon Penthievre ouvre son parc à tous les Citoyens; il l'entretient à grands frais pour y jouir de la promenade & de tous les avantages qu'il peut procurer; il s'est de tout tems opposé à ce qu'on y établit des danses. La Commune de Sceaux lui fit demander l'année dernière la permission d'y en établir une dont le produit seroit au profit des Pauvres. C'étoit attaquer ce Propriétaire par ses endroits les plus sensibles. La Commune de Sceaux connoît son attachement pour elle, & tout le monde connoît l'étendue de sa bienfaisance & de sa charité. Malgré ces circon-

tances réunies, il s'est constamment refusé à cette demande: son principal motif étoit de conserver libre le jardin qui tient à son habitation. Après trois mois de sollicitations infructueuses, il a permis d'ouvrir le Bal défilé dans un jardin particulier détaché de sa maison, aux conditions que le produit seroit versé dans la caisse des Pauvres de la Commune.

Le Dimanche 3 de ce mois, des Musiciens, au nombre de 18 ou 20, après le jeu des eaux, se sont emparés d'un emplacement, ont joué de leurs instrumens & ont formé des danses autour d'eux. Le Représentant de M. Penthievre est venu m'en prévenir; il a requis & mon autorité & celle du Corps Municipal pour faire jouir M. Penthievre de sa propriété. Persuadé de l'honnêteté de ces jeunes Musiciens, je me suis présenté à eux, seul & sans écharpe. Après leur avoir expliqué les intentions si bien prononcées du Propriétaire, je leur ai dit qu'il pouvoit leur être désagréable de cesser un amusement sur lequel ils avoient compté; que je leur offrois l'entrée gratuite du jardin destiné à la danse, & même de les séparer du bal établi à une distance telle que les deux orchestres ne pourroient ni s'entendre ni se nuire. Ces jeunes gens, tous de Paris, se dispoient à céder aux raisons que je leur présentais, lorsque plusieurs voix, dans l'éloignement, crièrent: à bas la motion; (elles appelloient mes raisonnemens une motion.) Les jeunes gens induits en erreur me déclarèrent positivement qu'ils continueroient leurs danses. Les voix qui s'étoient fait entendre dans l'éloignement, eurent l'indiscrétion de prononcer des menaces assez violentes contre moi: malheureusement elles furent entendues par un certain nombre de nos Volontaires Nationaux. Je me retirai fort incertain sur le parti que je devois prendre; mais je fus bientôt rejoint par ces jeunes Volontaires, qui, dans la chaleur de leur ressentiment, me déclarèrent qu'ils alloient s'armer & venir me rejoindre; cette réso-

lution un peu paffionnée me décida; je crus qu'il valloit mieux aller avec eux, que de les laiffer aller fans moi. C'est aux Auteurs de la scène que je m'en rapporte pour décider si ce parti fut réellement celui de la prudence. Le bruit se répand que mes jours font menacés & avant mon entrée dans le bourg où j'allois pour délibérer avec le Corps Municipal, je vois arriver une colonne de gens armés qui marchent, ou plutôt qui courent sur quatre de front, au nombre de soixante ou quatre-vingt. Je ne puis obtenir qu'ils restent en place pour attendre mes confrères Municipaux & mon échappe; mais je fais à leur tête, & je les fais marcher assez gravement pour les empêcher & donner le tems aux Officiers Municipaux de me rejoindre. Je me flattois que les Danseurs & les Musiciens qui nous voyent arriver de très loin se retireroient, mais à mon grand étonnement, & à mon beaucoup plus grand regret, ils nous attendirent sans cesser un moment le jeu de leurs instrumens. La troupe, qui avoit son Commandant à sa tête, fut rangée sur la hauteur; le nom de ce Commandant suffit seul pour repousser victorieusement toutes les atrocités imputées à la Garde Nationale. C'est M. Florian, connu si avantageusement dans la république des lettres, par ses productions pleines de grâces; dans le monde, par son patriotisme; & chez ses amis, par la douceur de ses mœurs & l'aménité de son caractère. Le résultat de cette scène fut que personne n'a été blessé; que, loin de massacrer femmes & enfans, les instrumens furent respectés, & que malgré leur fragilité aucun d'eux ne fut cassé, circonstance assez indifférente en elle-même, mais que je rapporte pour prouver la modération de la Garde Nationale. Quarante de ces jeunes gens désirèrent monter à la Maison Commune; ils y arrivèrent escortés par le détachement entier; tous sans exception me remercièrent de mes procédés à leur égard, tous convinrent de leurs torts, & me marquèrent leurs regrets & leur reconnaissance. Je crois tellement à leur sincérité, que je suis assuré qu'ils se presenteroient d'eux-mêmes au besoin pour attester la vérité de ces faits, qui d'ailleurs sont consignés dans un procès-verbal dressé le jour même & signé par deux des jeunes-gens amenés à la Maison Commune.

Je serois bien éloigné de me plaindre de la

combinaison de tous les mensonges accumulés dans le récit de M. Prudhomme, si le Peuple pouvoit enfin connoître quels sont les principes de ceux qui se disent ses amis & ses maîtres.

D'après la déclaration de M. Prudhomme, insérée dans le même article, il n'est pas le seul répréhensible; il prétend tenir les faits qu'il raconte d'un M. Laurent de Mezières qui dit m'avoir parlé, quoique je ne l'aye jamais vu. Je prévient ce M. Laurent que je me suis engagé envers ma Commune à le citer au Tribunal, dans le cas où il ne défavoueroit pas cette inculpation.

Signé *Olivier CORANCEZ*, Maire de Sceaux.

M É D E C I N E.

Méthode sûre & facile de traiter les Maladies vénériennes, ou nouveaux Eclaircissemens sur la Méthode par absorption de M. *Clare*. Par M. *Lemoine*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris. A Paris, chez M^{me} *Lefclapart*, Lib., rue du Roule, N^o 11, près le Pont neuf; M. *Martin*, Apothicaire, rue Croix des petits Champs, N^o 61; & chez l'Auteur, rue des vieux Augustins, N^o 26. 1791.

Cet Ouvrage est intéressant à cause des vues que l'Auteur s'est proposées, & dont la première est de soustraire au charlatanisme le traitement d'une maladie trop commune. Il n'est pas l'inventeur de la Méthode qu'il recommande, elle appartient à un célèbre Chirurgien Anglois; mais il l'a perfectionnée, & il expose d'une manière claire & précise, d'après son expérience & ses observations, la manière de la mettre en pratique avec succès & sans nul inconvénient. Cet Ouvrage peut donc être très utile aux personnes de l'art qui cherchent la vérité de bonne foi, & à toutes celles qui désirent éviter les dangers auxquels on n'est que trop exposé par la cupidité & l'ignorance de tous les gens à secrets. (*Note communiquée.*)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. *Seriziat*, ancien Avocat aux Conseils du Roi, & maintenant l'homme de Loi, Avoué au Tribunal de Cassation, ci-devant rue des Rosiers au Marais, n^o 15, demeure actuellement rue des SS. Pères, vis-à-vis celle de Bourbon, n^o 124.

Sommaire

- GUILLAUME OLIVIER DE CORANCEZ

- . *L'avocat fermier* p.26
- . *Jean-Jacques Rousseau – l'ami de la famille*..... p.28
- . *Le fondateur du Journal de Paris*..... p.29

- LES CORANCEZ A SCEAUX

- . *L'arrivée* p.32
- . *La famille Corancez*..... p.35
- . *Un salon des Lumières à Sceaux*..... p.37
- . *Le maire* p.40
- . *Le premier Bal de Sceaux* p.52
- . *Le départ* p.54

- LE DESTIN DES CORANCEZ

- . *Guillaume Olivier de Corancez*..... p.56
- . *Clémentine Olivier de Corancez, épouse de Foissy puis Dubois*..... p.58
- . *Louis-Alexandre et Adrien Olivier de Corancez* p.59
- . *Julie Olivier de Corancez, épouse Cavaignac*..... p.60
- . *Godefroy et Eugène Cavaignac*..... p.62

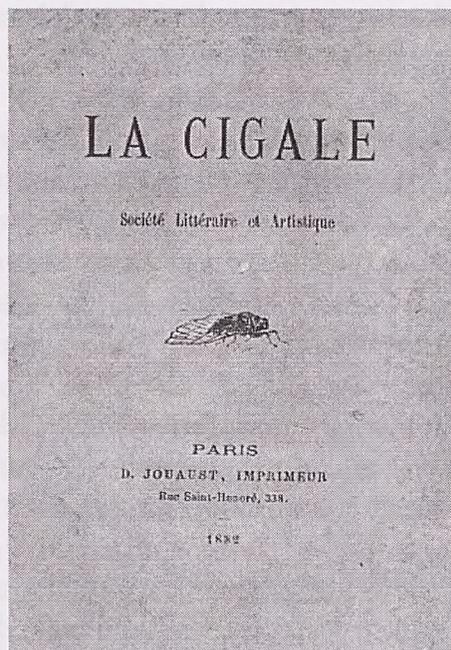
Annexes

- Les œuvres de Guillaume et Alexandre Olivier de Corancez..... p.64
- Les *Mémoires d'une inconnue* p.65
- Généalogie p.67
- Supplément du *Journal de Paris* du 17 juillet 1791..... p.68

La Cigale et le jardin des Félibres

Monsieur Albert Girard a fait en avril dernier lors du congrès du Comité des Travaux historiques et scientifiques (C.T.H.S.) une communication sur « La construction d'un panthéon félibréen ».

Il nous propose ici une brève histoire de « La Cigale » qui fut à l'origine de la création de l'association des Méridionaux de Sceaux et par là-même du Jardin des Félibres.



C'est en 1876 qu'un groupe de méridionaux de Paris décida de créer une association amicale rassemblant les personnalités originaires du Midi. Ce type de mouvement est fréquent, il est typique de la situation des exilés que rassemble la volonté de lutter contre le mal du pays, de se regrouper autour du patrimoine gastronomique de leur province, de s'entraider enfin entre compatriotes.

Mais pour les gens du Midi un autre motif s'y ajoutait : celui de lutter contre les stéréotypes négatifs du méridional arriviste, hâbleur, corrompu, que la presse et la littérature véhiculaient volontiers à l'époque.

Ce mouvement de défense de l'identité méridionale devait forcément croiser le chemin du Félibrige alors à son apogée, une rencontre favorisée par des personnalités en contact avec Mistral, et tout particulièrement Paul Arène.

L'association qui prit le nom de *La Cigale* fut vite active, mais le contour de ses objectifs demeurait flou. C'est pourquoi en 1879 il fut décidé de créer une seconde association la *Société des Félibres de Paris*, adhérant pleinement à la cause félibréenne et donnant la priorité à la défense et l'illustration de la langue provençale. Il y avait donc une répartition des rôles. Les félibres étaient des militants de la cause régionaliste, *La Cigale* restait une amicale de notables dont nous évoquerons bientôt la composition. Cela n'empêchait pas bon nombre de personnalités d'adhérer aux

deux mouvements. On cite souvent ensemble « les Félibres et Cigaliers », surtout à l'occasion de la fameuse « virée » annuelle qui de fête en fête menait ces parisiens sur les routes du Midi.

Qui étaient donc ces Cigaliers –un néologisme de bonne venue- et quelle part ont-ils prise dans l'organisation des fêtes de Sceaux ?

Nous avons sous les yeux *l'Annuaire de la Cigale* pour 1882, et nous allons en faire une rapide analyse.

Première curiosité, le nombre des adhérents est limité à 200, sans doute par volonté de demeurer une société élitiste, l'adhésion étant soumise à la présentation par deux parrains et à l'accord du bureau. Or la liste comprend 212 noms. Mais l'équivoque se dissipe lorsqu'on lit un peu plus loin que « les sénateurs et députés du Midi sont membres de droit sur leur demande ». Nous en verrons les conséquences.

La liste comprend les noms et adresses parisiennes des membres, mais aussi la ville du Midi dont ils sont originaires, ainsi que les activités professionnelles de chacun ; c'est surtout ce dernier point qui va nous retenir.

En effet, la plupart d'entre eux affichent deux activités conjointes, ce qui est évident pour les hommes politiques, dont le mandat n'est pas une profession, mais plus intéressant pour les professions libérales qui signalent ainsi une activité de loisir, souvent artistique ou littéraire.

Pour y voir plus clair, nous avons rassemblé les activités revendiquées dans le petit tableau ci-après :

Littérateur- auteur dramatique-« Félibre »	69
Homme politique (membres de droit)	12
Musicien-compositeur-interprète	15
Publiciste-historien-critique d'art	57
Militaire	5
Enseignant	4
Clergé	2
Statuaire-sculpteur	11
Artiste lyrique (Opéra)-comédien	7
Bibliothécaire-conservateur	2
Peintre-aquarelliste-dessinateur-graveur	36
Médecin	16
Fonctionnaire de l'administration	13
Avocat	8
Architecte	3

Ajoutons quelques observations sur ces statistiques.

Faut-il d'abord s'étonner que ces 212 noms soient exclusivement masculins alors que la chose devait aller de soi à l'époque...

La littérature vient en tête des activités affichées, mais cette catégorie, sans doute la plus prestigieuse, réunit ceux pour qui la création littéraire est un loisir et ceux pour qui elle est un métier. Parmi ces derniers on relève les noms de Paul Alexis, Paul Arène, Jules Claretie et Alphonse Daudet. L'association est d'ailleurs présidée par le poète Henri de Bornier qui sera par la suite élu à l'Académie française. Mais chacun sait que le pouvoir le plus important y est tenu par le secrétaire Maurice Faure, présenté sobrement en 1882 comme homme de lettres, mais qui est à la veille d'une belle carrière politique qui va le mener de la députation jusqu'au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts.

Vient ensuite la catégorie des « publicistes », ceux que nous appelons aujourd'hui les « journalistes ». Catégorie très honorable elle aussi puisqu'elle regroupe les gens de presse, ceux qui influent sur l'opinion. N'était-ce pas une nécessité alors qu'il fallait réhabiliter l'image souvent négative des Méridionaux ? Nombre d'entre eux n'écrivent qu'en dilettantes, et on remarque même un grand nombre de « médecins et publicistes », ce qui traduit le besoin de rehausser à cette époque le prestige de la profession. La plupart non salariés donc, ils réunissent en fait tous ceux qui revendiquent une participation à la vie intellectuelle et politique.

Les élus rassemblent 12 députés presque tous républicains avancés et notoirement anticléricaux.

Aussi on ne s'étonne pas de voir les ecclésiastiques représentés par un pasteur et un rabbin, à l'exclusion de tout représentant du clergé catholique.

On peut noter aussi avec surprise les absences : pas un banquier, pas un homme d'affaires, pas un industriel... Ces professions seraient-elles encore méprisées en cette fin du XIX^e siècle ?

Mais évidemment la chose la plus remarquable est l'abondance des professions artistiques. D'ailleurs vers 1907 *La Cigale* prendra comme sous-titre « Société parisienne d'artistes méridionaux ». A la suite des hommes de lettres viennent les peintres (36), les musiciens compositeurs ou interprètes (15) et enfin les sculpteurs.

L'annuaire en comporte 11 pour la plupart vrais professionnels et dirigeant d'importants ateliers. Ce sont Jean Barnabé Amy de Tarascon, Gustave Aubert de Clermont-l'Hérault, Alexandre Falguière de Toulouse, Benoît-Lucien Hercule de Toulon, Jean-Baptiste Hugues de Marseille, Jean Antoine Marie Idrac de Marseille, Jean Antoine Injalbert de Béziers, Marius Jean Antoine Mercie de Toulouse, Eugène Clélie Riu de Toulouse, Michel Adolphe Thabard de Limoges et François Truphème d'Aix. On pourrait y ajouter le nom de Jeanne Royannez, qui n'est autre que l'épouse de Clovis Hugues, député et membre de droit.

Ces noms sont inscrits sur de très nombreux monuments dont la IIIe République a orné nos places publiques et nos jardins. Des monuments qui sont élevés pour partie par souscription, mais dont le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts finance une grande partie et surtout choisit l'atelier qui les réalisera. On voit dès lors pour les artistes, et particulièrement les sculpteurs, l'intérêt de bénéficier de l'appui précieux des hommes politiques pour obtenir des commandes publiques. Une tâche que le Félibrige officiel, ne pouvait, à son niveau, assurer.

Car si les Cigaliers et les Félibres ont agi ensemble, réunis par la volonté de défendre le Midi, une différence essentielle les sépare : le Félibrige est fondamentalement anti-moderne, tandis que nos méridionaux de Paris adhèrent parfaitement, on le voit, à l'idéologie républicaine du temps et s'y meuvent avec aisance.

Il est donc certain qu'on peut voir dans ce réseau d'influence, qui réunissait l'art et la politique, l'origine d'un très grand nombre de monuments élevés grâce à l'action des Cigaliers et des Félibres de Paris et tout particulièrement les bustes du jardin de Sceaux.

Albert Giraud

Giraudoux khâgneux

La chronique locale de Sceaux fait une recension complaisante des hommes politiques, des philosophes, des historiens et des écrivains célèbres passés par la khâgne du lycée Lakanal. Jean Giraudoux n'est pas le moindre représentant de ces excellents élèves qui s'illustrèrent à l'Université, dans la vie politique ou par l'écriture comme lui.

Après sept années de scolarité secondaire au lycée de Châteauroux, Jean Giraudoux entre, à l'automne 1900, dans la classe de rhétorique supérieure du lycée Lakanal. Ce ne fut pas sans une certaine hésitation qu'il se décida à préparer l'École Normale Supérieure dans ce lycée inauguré – quelle coïncidence ou quel symbole ! – l'année de sa naissance. Tous ses camarades d'alors s'accordent pour le décrire comme « un grand diable, un peu dégingandé ». Camille Martin signe, dans *Le Figaro littéraire* de février 1950, un beau portrait du futur auteur de *La guerre de Troie n'aura pas lieu*.

« Un assez grand garçon élancé, un peu maigre de corps et de visage, souriant avec quelque malice, les mains dans les poches d'un pantalon qui n'arrive pas tout à fait aux chaussures, portant habituellement lorgnon, et coiffé d'un polo bleu et jaune. Il pratique avec entrain la course à pied, et le saut, le 110 mètres haies quelque peu, au printemps le tennis. Il joue trois-quarts dans l'équipe de rugby de Lakanal. Il est surtout fervent de balle au mur, malgré sa vue de myope, avec des grands gestes désordonnés des bras et des jambes, et des bonds de Nijinski ».



Jean Giraudoux joueur de rugby à Lakanal
(Extrait de *Jean Giraudoux, du réel à l'imaginaire*. Exposition faite à la Bibliothèque nationale.
Paris, 1982. Coll. Part.)

Cette image de Jean Giraudoux, éloigné de l'homme élégant que laissent voir des portraits ultérieurs, est assez proche, en revanche, de celle des élèves de l'actuelle classe de Sports-Etudes ; ils pourraient revendiquer son patronage. Son goût pour le rugby lui valut cette dédicace d'Alain-Fournier : « A Giraudoux, trois-quarts inégal mais parfait écrivain ». Le sport amateur, qu'il ne cessa de pratiquer et qu'il préconisa dans un texte de 1928, ne l'empêcha pas, durant ses deux années de khâgne, de fréquenter assidûment le Louvre. Il était aussi un spectateur régulier des matinées du dimanche et du jeudi de la Comédie française, de l'Odéon et du Théâtre Antoine. Que ce fût vantardise dont il était coutumier, il racontait avoir fait la claque à la première de *Pelléas et Mélisande*. Il a été, il est vrai, parmi les premiers défenseurs de l'opéra de Debussy dont il chantait des extraits, avec ses camarades, dans les couloirs du lycée.

Interne au lycée, il lança une revue *Le Tôpo* dont il était le principal et peut être l'unique auteur d'articles signés sous différents pseudonymes Galéas, Akrobatès, Gustave Brûleau. Six numéros, à exemplaire unique et manuscrit, traitaient autant de la mode qu'ils s'ouvraient sur des critiques littéraires ou des poèmes sarcastiques.

Mais qu'en était-il de l'élève Giraudoux ? L'entrée à l'Ecole Normale n'imposait pas un programme précis pour les épreuves écrites et orales de français, latin, grec, histoire et philosophie. Au terme de la première année 1900-1901, ses résultats sont plus qu'honorables, accessits de composition française, de version latine et d'histoire. Il se présente au concours ; il échoue dans un bon rang, ce qui lui laisse bon espoir pour l'année suivante. En 1902, le professeur de français le remarque ; lors d'une remise de copies, il déclare : « Monsieur Giraudoux, il n'y a que vous dans cette classe qui sachiez écrire le français ! ». Jean Giraudoux termine cette année-là brillamment ; outre les félicitations, les premiers prix en français et en histoire, il est le seul admis du lycée Lakanal à l'ENS, il intègre 13^{ème} sur 21 reçus pour 197 candidats. Ses années à la rue d'Ulm furent relativement mouvementées, voyages en Allemagne, aux Etats-Unis. Il ne sortit pas de l'Ecole agrégé d'allemand ; il entra, alors, au ministère des Affaires étrangères, après avoir réussi le « petit » concours.

Jean Giraudoux, devenu diplomate et l'écrivain que nous aimons, n'oubliera pas Lakanal. Il y fait retour quelquefois, notamment dans *Siegfried et le Limousin* et dans *Souvenirs de deux existences*.

Maud Espérou

Ce modeste texte sur Jean Giraudoux à Lakanal n'a pu être écrit qu'après la lecture de la biographie, très informée et très complète, publiée par Jacques Body chez Gallimard en 2004. Cet ouvrage se trouve à la bibliothèque de Sceaux sous la cote 928 GIR. Jacques Body a dirigé l'édition de la Pléiade des Œuvres romanesques complètes et du Théâtre complet de Jean Giraudoux. S'il devait avoir connaissance de ces quelques lignes destinées aux Amis de Sceaux, fervents de Giraudoux, je le prie de trouver ici ma reconnaissance et mes remerciements pour m'avoir tant appris sur l'auteur de Bella, qui m'a si souvent enchantée.

Rue des Chêneaux ou rue des Chéneaux?

D'aucuns se sont inquiétés de lire « rue des Chéneaux » sur les plaques de la rue en question et dans *Sceaux Magazine* et non « rue des Chêneaux » comme il semblait devoir l'être en fonction de souvenirs historiques..

Nous trouvons dans le *Dictionnaire Culturel en langue française* publié sous la direction d'Alain Rey en 2005, 4 vol.: «chéneau», n. m, altération de chenau, forme dialectale de chenal.....rigole qui longe le toit, recueille les eaux de pluie et les conduit à la gargouille ou au tuyau de descente ; voir : gouttière. Bien qu'il soit connu dans le français général comme terme technique, chéneau par rapport à gouttière constitue un emploi régionalement marqué, usuel dans la moitié est de la France, en Belgique et en Suisse ». ...

Cela nous donnerait donc une « rue des gouttières », un peu bizarre n'est ce pas ?

Un membre des *Amis de Sceaux* m'ayant questionnée sur cette graphie, j'ai abondé dans son envie de voir retenu « rue des Chêneaux », me souvenant que le plan Terrier de 1783, l'ancêtre de notre cadastre, proposait *Le Chesnot* comme dénomination pour cette partie du territoire du versant sud de la ville couvrant l'emplacement de la rue incriminée. Les Services techniques de la Ville, interrogés, tenaient pour « rue des Chêneaux » se référant au cadastre.....

Je me suis donc livrée à une petite enquête avec l'aide de Pierre Jaillard, particulièrement intéressé à la toponymie, et de Marianne de Meyenbourg, Conservateur au Musée de l'Ile-de-France, sans oublier le Service des Archives de la Mairie.

Accent circonflexe ou accent aigu ?

L'accent circonflexe remplace le « s » à la fin du XVIII^e siècle, donc rien d'étonnant à écrire rue des Chêneaux. Mais a-t-on toujours écrit Chesneau ? Marianne de Meyenbourg m'a envoyé une liste d'extraits de contrats d'acquisition ou d'échanges de parcelles faits par Colbert au XVII^e siècle pour les conduites des eaux du Plessis-Piquet, contrats conservés aux Archives départementales à Nanterre :

- 28 octobre 1679 [l'Eglise de Sceaux : échange de 5 perches près le Chéneau et à la condition de ne planter que des arbres qu'à 3 toizes] 8 septembre 1680 [Noël Courtois une demye perche à prendre dans un quartier et demy au lieu Le Chesneau, tenant des deux côtés au Sr.Aubron par haut à la voye Pavée et par bas au Sentier de Chesneau]

- Conduites des eaux d'Aunay 7 juillet 1683 et suivans ; dans plusieurs actes on lit avec plusieurs orthographes : au Chesneau Le Chesneau, Sentier du Chesneau .Lieu dit Le Chesneau ou Chesneau.

Dans la première moitié du XIX^e siècle (cadastres de 1823 et de 1842) on écrit encore rue des Chêneaux. La graphie de Chéneau n'apparaît qu'à partir de 1850.

Je serais tentée de croire qu'elle n'est due qu'à une étourderie d'un employé du cadastre qui n'y voyait goutte....Mais si les cadastres suivants ont privilégié la forme Chêneaux, on s'aperçoit qu'il y a un certain flou :

Dans la 1^{ère} édition de 1883 de son *Histoire de Sceaux*, Advielle donne deux versions : voie des Chêneaux sur le plan de Sceaux, plan encarté au milieu du livre et Chaîneaux dans la liste des places et rues de Sceaux....

Son successeur Sérès dans *Sceaux depuis 30 ans (1882-1912)* fait de même; et a retenu Chéneau p .236 et Chêneaux à la table des matières p. 345 !

Déjà on avait la même discordance dans *l'Etat des Communes* publié en 1899

Quelques problèmes annexes non élucidés.

- 1) la terminaison « not » : aucune évolution possible ; la seule mention qui en est faite, est sur ce terrier de 1783, retrouvée nulle part ailleurs pour l'instant.
- 2) Comme on l'a vu plus haut, une autre proposition a été faite par Advielle qui a transformé le Chê en Chaî à la page 540 ; mais toutefois il a gardé un accent circonflexe !

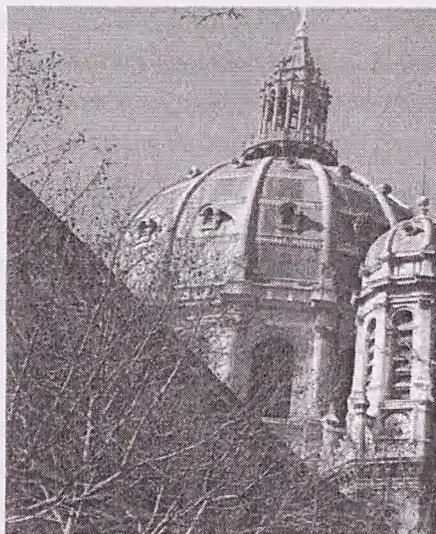
Conclusion

Qui choisira entre les chênes et les gouttières ? Evidemment, la Ville qui peut demander une rectification aux Services du Cadastre. Prenons patience.... Il y aurait douze plaques de rue à changer !

Thérèse Pila

Compte rendu de la visite de l'église Saint –Augustin Boulevard Malesherbes à Paris

C'est sur les pas de Victor Baltard, architecte scéen, que les Amis de Sceaux se retrouvent en cet après-midi du 21 Mars 2009.



cliché Micheline Henry

Napoléon III possédait plusieurs terrains dans ce quartier considéré comme « hors Paris » et désigné sous le nom de Petite Pologne. Plusieurs cabarets lui valaient le qualificatif de malfamé. C'est le moment où le préfet Haussmann transforme Paris, dessinant ici un nouveau quartier qui entraîne un afflux de population nouvelle, venant de la classe bourgeoise. La construction d'une église s'impose. Napoléon III voulait en faire le mausolée des Bonaparte. Le nouveau sanctuaire va remplacer une chapelle provisoire située rue Laborde.

En 1850, Mgr Augustin Sibour, archevêque de Paris, confie à Victor Baltard, architecte classique et innovant, la réalisation de cette église entre deux artères principales, Malesherbes et Beaujon devenue Haussmann. Elle portera le nom de Saint-Augustin en l'honneur de l'archevêque initiateur du projet et sera construite entre 1860 et 1871.

Notre conférencière précise que la grande difficulté rencontrée par Baltard fut le plan même de l'église, imposé par le site triangulaire. La largeur passe de 22 m aux portails à 40 m au transept pour une longueur de 100 m et une hauteur de 80 m.

Baltard va offrir là le premier édifice d'une telle ampleur et à ossature métallique.

A cet égard Saint-Augustin marque une date.

Si nous contournons l'église à droite vers le square Marcel Pagnol, nous voyons mieux le dôme qui coiffe le tambour, son lanternon et les quatre clochetons. L'ensemble qui paraît léger pèse quand même 70 tonnes.

La nef est flanquée de chapelles de plus en plus larges en allant vers le chœur de façon à rattraper le triangle, alliant ainsi élégance et hardiesse architecturale. Si Baltard était classique par son inspiration tirée des arts romain, byzantin et gothique, il était innovant par sa maîtrise des nouvelles techniques de construction métallique. Sous Napoléon III, les architectes mariaient déjà la pierre et la fonte, comme ce fut le cas pour les piliers et nervures de l'église Saint-Eugène – Sainte-Cécile à Paris. Baltard, lui, va marier le fer et la fonte pour la structure et l'armature, avec la pierre pour les murs.

Les sculptures du porche présentent l'Eglise enseignante : le Christ, les douze apôtres et les prophètes. La grande rosace de huit mètres de diamètre, en fonte dorée, est un élément majeur qui évoque la marche du temps avec les signes du zodiaque.

Les grandes portes de l'église sont en chêne et composées de médaillons en lave émaillée dont la disposition rappelle le Baptistère de Florence. Sont évoquées ici les vertus théologiques : Foi, Espérance et Charité. Toute l'iconographie du XIXe siècle est ici représentée. C'est le moment où le culte marial éclate. Lourdes a marqué les esprits. La Vierge recouvre dans un geste gracieux de son manteau un groupe d'enfants ; les petites filles sont les plus nombreuses. Dans l'un des caissons, les lettres *V B* authentifient la signature de Victor Baltard. Les vantaux des grandes portes comportent des éléments en cuivre galvanoplastique.

Nous pénétrons dans l'église et sommes saisis par son ampleur. L'habileté de l'architecte a permis d'adapter le plan de l'édifice à la forme du terrain. Nous comprenons mieux dans la nef la spécificité de l'architecture métallique et l'intelligence de la mise en œuvre. Baltard invente les arcades en fer structurantes et les colonnes en bronze, maintenues par des résilles de métal. Les arcs-boutants sont ainsi rendus inutiles. Nous sommes en présence d'une nef de type roman mais teintée de légèreté gothique. Les colonnes en légère avancée ont des attaches élégantes et les anges qui les surmontent portent les inscriptions du Décalogue.

Nous avançons dans la nef. La première chapelle, à droite, très étroite, est consacrée à la Mater Dolorosa. La suivante à Sainte-Rita, chargée de multiples ex voto, remerciements pour la guérison d'enfants.

Puis c'est une grande chapelle, presque un petit musée consacré à Charles de Foucauld. Cet ancien officier des Chasseurs d'Afrique à la jeunesse tumultueuse avait rencontré, au cours d'un séjour chez une cousine, l'abbé Huvelin, vicaire de Saint-Augustin. En 1886 Charles de Foucauld se convertit après sa confession à l'abbé Huvelin. Devenu prêtre en 1901, Charles de Foucauld partit comme ermite

au Sahara où il fut tué par des pillards Senousis en 1916. On peut voir la maquette du plan du Hoggar à Tamanrasset. Un portrait en terre cuite exécuté un an avant sa mort émeut par l'intensité du regard. Le Père de Foucauld sera béatifié.

C'est ensuite la chapelle de Sainte-Bernadette qui abrite une maquette de la grotte de Lourdes.

Nous passons devant le portrait de Saint-Augustin par Diogène Maillard.

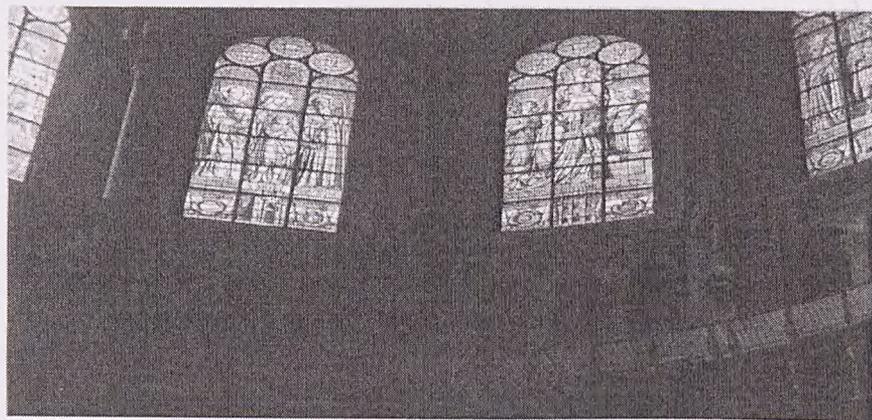
Saint Augustin est né en 354 à Tagaste (Afrique romaine) en Algérie. Alors que son père est païen, sa mère, chrétienne, n'est autre que sainte Monique. En 372, Augustin eut un fils Adéodat de sa jeune maîtresse. Contraint de faire vivre sa famille, il ouvre une école à Carthage et occupe la profession de rhéteur. En 383, il s'établit à Rome puis à Milan où il obtient une chaire de rhétorique. Sous l'influence de saint Ambroise, évêque de la ville, il se convertit au christianisme. En 395, il devient évêque d'Hippone (actuelle Annaba). Les dernières années de sa vie sont assombries par l'invasion vandale et le siège de la ville d'Hippone. Saint Augustin meurt le 28 août 430. Son corps fut déposé dans la cathédrale Saint-Étienne.

Ce père et docteur de l'Eglise est l'auteur d'une œuvre imposante par la quantité et par la profondeur de la pensée. Son influence ne cesse de se développer dans l'Occident médiéval lors de la Réforme et jusqu'à nos jours.

Plus loin de part et d'autre de la nef, deux culs-de-four servent de transept formant une fausse croix latine. Ils sont ornés de peintures de Bouguereau représentant à droite la vie de saint Jean-Baptiste, et à gauche, les vies de saint Pierre et saint Paul.

Nous sommes sous la coupole qui surprend par ses dimensions : 28 m de diamètre et 50 m de hauteur. L'autel est mis en valeur par un grand ciborium, sorte de baldaquin haut de 10 m en fonte dorée. Ce dais est commun en Italie méridionale. L'autel actuel, sur table, occupe le centre. Une croix de bois, presque carrée avec un Crucifié habillé, représentation rarissime de la Passion.

De chaque côté un escalier descend à la crypte. Du chœur, on voit très bien le tambour de pierre garni de vitraux, coiffé par la coupole de métal et briques ainsi que le lanternon de métal.



Cliché de Micheline Henry

Dans l'abside, nous nous attardons devant une très belle mosaïque polychrome. Derrière celle-ci se trouve la chapelle de la Vierge. En contournant le ciborium, nous parvenons à la chapelle Marguerite Marie, consacrée au culte marial et à la dévotion au Sacré-Cœur., caractéristiques de la spiritualité catholique du XIX^e siècle.

Les vitraux hauts représentent les Pères de l'Église notamment la vie de saint Augustin : *son baptême, saint Ambroise le baptise avec son fils Adéodat, pendant la veillée pascale en 387 ; sa mort au 3^{ème} mois d'un siège de 18 mois de la ville d'Hippone ; ses reliques en Italie.*

Les Vandales ont pillé la ville mais ont respecté la bibliothèque et le tombeau de saint Augustin. En 486, le corps du saint fut transporté en Sardaigne, puis après l'occupation de l'île par les Sarrasins, les reliques furent rachetées par les Lombards et déposées en l'église Saint-Pierre de Pavie

Nous descendons à la crypte. Après la magnificence de l'église, elle nous paraît toute simple, d'architecture néo-classique avec ses arcs en plein cintre et ses petits chapiteaux, ses vieux chandeliers en cuivre XIX^e siècle. Nous remontons voir les fonts baptismaux réalisés par Christofle. Ils constituent la note qui rappelle que nous sommes dans un quartier chic sous le Second Empire.

Le chemin de croix aussi du XIX^e siècle est émaillé, avec un décor en grisaille.

Le grand orgue de Barker et Pascard (1868) restauré en 1899 par le célèbre facteur Cavaillé-Coll (53 jeux) symbolise la richesse musicale de l'église.

Au terme de cette visite, nous remercions la conférencière qui, avec érudition et simplicité, nous a fait découvrir cette œuvre de Baltard dont le nom reste associé aux anciennes Halles de Paris et pour nous Scéens, à sa villa de la rue Bertron.

Micheline Henry

Ephémérides 2009

Janvier INSEE : Au 1^{er} janvier 2009, la population de Sceaux est de 19 691 habitants contre 19 850 au 1^{er} juin 1999.

Eglise Saint - Jean-Baptiste : ouverture des nouvelles salles paroissiales avec aménagement des abords par la ville.

Le chocolatier Patrick Roger installe son laboratoire rue des Aulnes sur une surface de 700 m² et doit créer à côté un jardin d'herbes aromatiques et d'arbres fruitiers.

Février Travaux pour améliorer le sentier dit « chemin latéral », qui longe la voie du R.E.R. de la rue Jean-Mascré à la rue des Coudrais.

Aménagement d'une « zone de rencontre » sur la rue qui longe le lycée Marie-Curie et sur l'avenue de la République.

La Ville acquiert le buste de Marie Curie, œuvre du sculpteur lituanien Droucker daté du début du XX^e siècle.

Mars Célébration du cinquantenaire de l'élection d'Erwin Guldner comme maire de Sceaux et celui de la création du bulletin municipal, *Sceaux Magazine*.

Avril Du 8 avril au 3 juin, exposition sur les grilles du Jardin des Félibres des planches de l'ouvrage « l'Hôpital » de Noelle Herrenschmidt, reporter -aquarelliste.

Du 20 au 24 avril, le C.S.C.B. propose un atelier inter- génération autour de l'exposition « la journée d'un écolier d'hier à aujourd'hui ».

Mai Inauguration de 16 nouveaux logements par Sceaux-Habitat rue des Jockos.

Juin **Paris-Métropole** : Philippe Laurent, maire de Sceaux, est élu vice-président du Syndicat mixte d'études, qui regroupe 90 collectivités.

Festival de l'Orangerie : pour le quarantième anniversaire de sa création par Alfred Loewenguth, le festival invite des artistes de renommée internationale.

12-14 **Fêtes félibréennes** : Représentation d'une adaptation en français de l'œuvre de Frédéric Mistral « **Mireille** » au théâtre des Gémeaux.

Au Jardin des Félibres, **lecture** de courts extraits de Mireille en provençal, en français et dans plusieurs langues étrangères.

Exposition-souscription sur le « mur rouge » de l'hôtel de ville de planches gravées par l'atelier de gravure de Sceaux la « **Tarlatane** » inspirées par un poème sur le Jardin des Félibres, évoquant le « *verdoyant asile des cigaliers immortels* ». Le livre sera déposé à l'Institut Florian de la bibliothèque.

21 et 27 : Traditionnelles fêtes de la musique et de la Saint-Jean.

Juillet 1^{er} : **Europe** : Place Jean-Monnet, autour de la Fontaine de l'Europe, lever des drapeaux suédois, français et de l'Union européenne en présence du maire et de membres du conseil d'enfants de la ville.

Septembre **Patrimoine** : à l'occasion des Journées du patrimoine, la ville présente l'acquisition d'une collection de faïences provenant de la manufacture de Sceaux.

L'historien Emmanuel Bellanger présente son ouvrage **Sceaux et le Grand Paris**.

Octobre 10 : Au Jardin de la Ménagerie, **carrefour du bénévolat**, rencontres entre associations et bénévoles.

Décembre 2-15 : les **Archives municipales** proposent une exposition des registres d'état civil. Ces documents sont consultables en ligne sur le site de la Ville de Sceaux.

4 – 13 : 29^{ème} édition de la **Foire aux santons** avec une exposition de crèches provençales et tchèques.

Jean-Luc Gourdin publie le 1^{er} tome d'une histoire de Sceaux au XVIII^e siècle « **La Principauté de Sceaux** ».

Noelle Herrenchmidt, reporter-aquarelliste, publie « **Corps et âmes, itinéraires spirituels** ».

Rapport moral 2009

Je voudrais tout d'abord remercier Monsieur le Maire qui, une fois de plus nous permet de tenir l'Assemblée générale de la Société des Amis de Sceaux à la mairie dans la salle Erwin Guldner.

Comme chaque année, la reprise des activités s'est faite avec les Journées du Patrimoine le samedi 19 septembre.

Un stand a été tenu conjointement avec l'Office de Tourisme. Dans le fond du stand autour d'une photo aérienne de Sceaux, étaient disposées des photos anciennes et actuelles du marché, de la poste, de la gare Robinson et de l'église des Blagis.

Cette présentation a suscité de nombreux échanges.

Pour l'occasion des brochures avaient été éditées reprenant l'essentiel d'articles parus dans les bulletins des Amis de Sceaux : quartier de Robinson, La Résidence Penthièvre, l'histoire de la rue Piétonne, et enfin la Faïencerie en liaison avec la collection de Faïences acquise par la ville et présentée pour la première fois à la Mairie.

Durant l'année, la Société des Amis de Sceaux a pu nouer des contacts avec des scolaires et des universitaires.

Ainsi une collaboration avec Delphine Courtial du service jeunesse du Musée d'Ile-de-France, s'est finalisée à l'école du centre dans la classe de C.M.2 de Madame Delamare. Un diaporama sur le centre historique de Sceaux a été présenté et chaque élève a reçu un petit dossier.

Des lycéennes, scolarisées à Marie Curie sont venues nous solliciter lors de la préparation de travaux pratiques encadrés qui avaient pour objet « la Seconde Guerre mondiale à Sceaux ». Ce fut l'occasion de faire des recherches de documents et de recueillir des témoignages. Certaines personnes ont bien voulu nous raconter leurs souvenirs et je les en remercie vivement. Ce travail se poursuit et nous comptons sur votre aide : témoignage, prêt de documents ou de photos sont les bienvenus.....

Enfin deux étudiantes en géographie ont commencé un travail de recherche sur Sceaux qui s'inscrit dans la durée.

La sortie du mois de mars a rassemblé une quinzaine de personnes qui ont pu découvrir l'église Saint-Augustin construite par Baltard.

Cette année à l'automne nous envisageons la visite en semaine de la Manufacture de Sèvres, et peut être la visite du Château de Chantilly.

Le colloque d'histoire régionale, organisé en novembre par la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Paris et de l'Ile de France et auquel j'ai assisté, était consacré à l'Histoire des Migrations en Ile-de-France. La population francilienne s'est enrichie par un brassage continu avec une accélération du

phénomène depuis le XIX^e siècle. Le compte rendu des communications sera publié dans le tome 61 des *Mémoires Paris Ile-de-France* et sera consultable au fonds de la Société.

Des projets, nous en avons pour 2010, et maintenant que nous disposons d'une adresse internet un site est en cours de création. Nous envisageons aussi l'informatisation des livres et des documents dont nous disposons.

Pour ces raisons nous allons vous demander de vous prononcer sur une augmentation du taux de la cotisation restée inchangée depuis 2004.

Le conseil d'administration propose : cotisation individuelle : 25 €
.....couple 30 €
Membre Bienfaiteur à partir 40 €

Cette année nous devons procéder à l'élection du tiers renouvelable du conseil d'administration. Mesdames Combarrous, Grigaut, Petit ont accepté de renouveler leur participation ainsi que Messieurs Garapon, Gourdin et Jaillard. Paul Mathis nous a fait de sa décision de ne pas solliciter un nouveau mandat.

Nous allons faire passer l'urne pour y déposer vos bulletins mais auparavant je vous demande votre approbation sur les orientations présentées et je vous en remercie.

Martine Grigaut

In memoriam

Adieu à Odette de LOUSTAL-CROUX

11 Juin 1918 – 20 Mars 2009

Son nom évoque tout de suite les Nuits de Sceaux, les Rencontres d' Aulnay.

Je voudrais rappeler ici la passion d'Odette de Loustal-Croux pour la musique, passion qui ne la quitta pas et qu'elle voulait faire partager.

Elle apprit le piano à l'école Marguerite Long et devint à son tour professeur.

Nous lui devons la création de l'association « les Nuits de Sceaux » en 1945 et de son festival où concerts de musique ancienne, religieuse, moderne, représentations théâtrales se donnaient dans les lieux prestigieux de l'Orangerie de Sceaux et du pavillon de l'Aurore.

Ces manifestations connurent un grand succès. L'année précédente en 1944, elle avait organisé un concert au profit de la Croix Rouge, pour les prisonniers de guerre.

Ce nom des « Nuits de Sceaux » évoque les grandes fêtes que donna, dans les mêmes lieux la duchesse du Maine, au XVIII^e siècle.

Outre diverses expositions, Odette de Loustal participa à la création du conservatoire de Bourg-la-Reine, du centre artistique de Châtenay et du Val-de-Bièvre, en 1982.

Plus proche de nous, elle est à l'origine de l'association « Rencontres d'Aulnay » où, durant les beaux jours, les concerts ont lieu dans quelques belles propriétés de Châtenay.

Surtout, Odette de Loustal fait appel à de jeunes artistes encore peu connus et dont elle veut promouvoir la carrière. Ce festival connaît le plus grand succès.

Pour le *Bulletin des Amis de Sceaux*, société d'histoire locale, elle rédigea un article sur l'historique de la propriété que sa famille possédait rue de Penthievre à Sceaux où plusieurs générations se sont succédé.

Au delà de cette passion pour la musique pour laquelle elle s'est battue pendant tant d'années, il faut évoquer sa bonté, comme me le rappelait une de ses amies d'enfance, et aussi son ouverture aux autres qu'elle accueillait si facilement.

Merci Odette de nous avoir tant donné.

Françoise Petit

Reprographié par ABON'COPIES

127, Bd SAINT MICHEL-75005 PARIS

Tél : 01 43 25 98 18

Dépôt légal avril 2010



Dauphin qui surmontait la fontaine de la place de l'église,
donnée par Colbert aux habitants de Sceaux.
Fonte XIX^e siècle
Collection M.ID.F. fonds Atget. Photo Pascal Lemaître (détails)